

*LE SEMEUR DU KASAÏ*

Revue pluridisciplinaire  
Numéro 1, premier semestre 2007

Numéro 1, premier semestre 2007

Le Semeur du Kasai (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire publiée grâce au projet «Leadership en développement coopératif» financé par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal est le maître d'œuvre du projet dont le site est [www.kuetu.com](http://www.kuetu.com)

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). La coédition assumée par le collège Boréal est de type technique. Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaiens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasai, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasai occidental, République démocratique du Congo. E-mail : [issrkg@yahoo.fr](mailto:issrkg@yahoo.fr), [isdr\\_tshibashi@yahoo.ca](mailto:isdr_tshibashi@yahoo.ca), ou au Comité scientifique d'appui : [institutrika@yahoo.ca](mailto:institutrika@yahoo.ca) ou encore le coéditeur technique [bukab@borealco.on.ca](mailto:bukab@borealco.on.ca)

© 2007 Le Semeur du Kasai et les auteurs  
Dépôt légal – 1er trimestre 2007  
Bibliothèque nationale de la RD Congo

# *LE SEMEUR DU KASAÏ*

Revue pluridisciplinaire  
Numéro 1, premier semestre 2007

## LE SEMEUR DU KASAI

### **Direction:**

Modeste Bukasa, Lambert Museka

### **Secrétariat:**

Jacques Kanku

### **Rédaction:**

Honoré Mukadi Luaba, Boniface Beya Ngindu, Joseph Mputu, Mulamba Katoka, Geneviève Tuanyishayi, Evelyne Tshiambidi.

### **Comité scientifique de sélection:**

Bonaventure Bibombe, Joséphine Bitota, Oscar Bimwenyi, Antoine Bushabu, Joseph Kabamba, André Kabasele, François Kabasele, Joseph Kalamba, Sylvain Kalamba, Jean-Pierre Kapongo, Philippe Kanku, Philippe Malu, François Mpamba, Paul Mukenge Bantu, Joseph Mulumba Musumbu, Parice Munabe, Etienne Mutshipayi, Eddy Kabasele Muyoka, Pierre Mvita, Albert Ndomba, Maurice Ndjondjo, Alphonse Ngindu Mushete, Ntumba Mwena Mwanza, Lushiku Nkombua, Paulin Ntumba Ngandu, Jean-Adalbert Nyeme, René Okitundu, Albertine Tshibiondi, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Pierre Tshimbombo.

### **Comité scientifique d'appui:**

Institut de recherche et d'information sur le Kasai

## TABLE DES MATIÈRES

|  |            |
|--|------------|
| <b>Infirmité d'origine nerveuse centrale dans la ville de Kananga.....</b>   | <b>1</b>   |
| Olivier Roger Kabatuakuidi Bakajika<br>Patrice Munabe Kambala Kamuyaya   |            |
| <b>Dimension, mesures et perception de la pauvreté face aux enjeux de développement du Kasai occidental.....</b>   | <b>11</b>  |
| Modeste Bukasa T.  |            |
| <b>La fabrication de briques cuites: une réponse à l'amélioration de l'habitat. Étude menée dans la ville de Kananga de 1993 à 2000.....</b>                         | <b>43</b>  |
| Joseph Mputu Ilunga  |            |
| <b>L'alphabétisation fonctionnelle: réparation des lacunes ou préparation au développement du Kasai? Analyse de l'expérience de CEDAFKA Dibatayi 1998-2005 .....</b> | <b>61</b>  |
| Florent Walelu Katshina  |            |
| <b>Conditions de relance des coopératives d'épargne et de crédit à Kananga.....</b>  | <b>83</b>  |
| Mulamba Katoka<br>Joseph Mputu Ilunga  |            |
| <b>Éducation et défis d'aujourd'hui face au développement intégral du Kasai.....</b>   | <b>117</b> |
| Beya Ngindu  |            |
| <b>Déictiques et énoncés en français .....</b>   | <b>135</b> |
| José Tshisungu wa Tshisungu  |            |
| <b>Impact des institutions politiques et économiques traditionnelles des Luluwa sur le développement du Kasai occidental.....</b>                                    | <b>155</b> |
| Jacques Kanku Shokotshi  |            |



## **INFIRMITE D'ORIGINE NERVEUSE CENTRALE DANS LA VILLE DE KANANGA**

Olivier Roger Kabatuakuidi Bakajika  
Patrice Munaba Kambala Kamuyaya

### Résumé

Nous avons mené une étude rétrospective en vue de déterminer la fréquence des infirmités d'origine nerveuse centrale observée aux Centres de récupération « MPANDILU » de 1990 à 2000 dans la Ville de Kananga.

Nous avons eu recours aux fiches d'inscription, d'anamnèse, fiches sociales, les rapports mensuels et annuels des sujets inscrits et statistiquement aux tests de comparaison de proposition et de Khi-carré du seuil de signification 0,05.

Notre étude porte sur 1537 cas d'infirmités d'origine nerveuse centrale en rééducation. Parmi toutes ces infirmités, l'infirmité auditive est la plus fréquente (54,91 %) suivie de l'infirmité mentale (41,96 %) et l'infirmité physique vient à la troisième position avec 3,12 %. Il ressort des analyses que le sexe masculin est le plus frappé par les infirmités d'origine nerveuse centrale avec une prévalence de 55,4 %.

## 1. Introduction

Peu de choses dans la vie sont pires que d'apprendre que l'on souffre d'une maladie inguérissable et invalidante ou de rester infirme tout la vie à la suite d'un accident (HARDY S.A., 2001 : 4, 5,6). Des pareilles situations arrivent à la population kanangaise en cas d'infirmité d'origine nerveuse centrale qui atteint le sujet avant, pendant ou peu de temps après la naissance suite à une anomalie non évolutive des tissus nerveux (PIERRE B. & PIERRE G.,1989).

Nous assistons de nos jours, à des multiples naissances d'enfants infirmes dans la communauté kasaienne comme dans la Ville de Kananga. L'on ne peut découvrir qu'il s'agit d'une infirmité nerveuse que quand le sujet pose des graves problèmes comportementaux ; sinon la situation passe inaperçue (VIDAL M., 1982 : 15).

Pourtant, un sujet atteint d'une infirmité d'origine nerveuse éprouve des difficultés énormes dans n'importe quelle activité en général, dans l'activité éducative en particulier.

Ce handicap constitue une préoccupation majeure de tout pédagogue car les parents semblent l'oublier en attachant, le plus souvent, une importance prioritaire à la marche des enfants. Pourtant d'autres lésions peuvent être latentes mais avoir des répercussions graves sur l'éducation de l'enfant.

La présence en nombre considérable des sujets infirmes dans la Ville de Kananga constitue pour nous un phénomène biologique très important qui doit être observé, analysé voire même résolu.

La présente étude se propose de relever la fréquence des sujets infirmes d'origine nerveuse centrale dans la Ville de Kananga.

## **2. Milieu, sujets et méthodologie**

### **2. 1 Présentation du milieu**

La Ville de Kananga est le Chef-lieu de la Province du Kasai Occidental située au centre de la République Démocratique du Congo, RDC en sigle. Elle comprend 5 Communes urbaines et 27 quartiers. Elle compte 1 082 563 habitants et s'étend sur 743 Km<sup>2</sup>, sa densité est de 143 habitants par Km<sup>2</sup> (HOTEL de Ville, 2000).

Toute la ville héberge 5 Centre Mpandilu à raison d'un centre par Commune pour raccourcir la distance effectuée par les enfants.

### **2. 2. Répartition des sujets**

Nous avons enregistré, dans les Centres Mpandilu, 1 587 patients dont 852 garçons et 685 filles, soit une moyenne d'environ 140 patients par an.

Tous les infirmes d'origine nerveuse centrale, nous les avons répartis en 3 types différents à savoir :

- les infirmités auditives
- les infirmités mentales
- les infirmités physiques

### **2. 3. Méthodologie**

Nous avons réalisé cette étude rétrospective dans la Ville de Kananga et elle s'est étendue de 1990 à 2000. La fouille des archives conservées dans les Centres et l'interview nous ont amené respectivement à récolter les données relatives à notre étude et à entrer en contact avec les responsables des services ou des Centres de récupération et certains parents des familles où sont nés les infirmes pour avoir les données suivantes : la composition familiale, la forme et l'identité du sujet infirme. Les paramètres considérés ont été : le nombre de sujets, le nombre d'infirmes d'origine nerveuse centrale par année, par âge et par sexe. Nos résultats ont été soumis

aux analyses statistiques basées sur les tests de Khi-carré, l'écart standard et le calcul des paramètres de distribution.

### 3. RÉSULTATS

#### 3. 1. Tableau I : Fréquence des infirmités

| N°    | INFIRMITE | NOMBRE | POURCENTAGE |
|-------|-----------|--------|-------------|
| 1     | I.A       | 844    | 54,91       |
| 2     | I.M       | 645    | 41,96       |
| 3     | I.P       | 48     | 3,12        |
| Total |           | 1537   |             |

I.A : Infirmité auditive

I.M : Infirmité mentale

I.P. : Infirmité physique

#### 3. 2. Tableau II : Fréquence des infirmités par années

| Année | IA  | %     | IM  | %    | IP | %    | Total | %    |
|-------|-----|-------|-----|------|----|------|-------|------|
| 1990  | 44  | 5,2   | 37  | 5,7  | 6  | 12,5 | 87    | 5,6  |
| 1991  | 58  | 6,87  | 48  | 7,4  | 9  | 20,8 | 115   | 7,5  |
| 1992  | 82  | 9,7   | 82  | 12,7 | 7  | 14,5 | 171   | 11,1 |
| 1993  | 86  | 10,18 | 68  | 10,5 | 2  | 2,1  | 156   | 10   |
| 1994  | 67  | 7,9   | 43  | 6,6  | 3  | 8,3  | 113   | 7,4  |
| 1995  | 101 | 11,9  | 66  | 10,2 | -  | -    | 167   | 10,8 |
| 1996  | 118 | 18,9  | 61  | 9,4  | 2  | 2,1  | 181   | 11,7 |
| 1997  | 111 | 13,15 | 50  | 7,7  | 5  | 10,4 | 166   | 10,8 |
| 1998  | 40  | 4,7   | 75  | 11,6 | 9  | 18,7 | 124   | 8,06 |
| 1999  | 61  | 7,2   | 56  | 8,6  | 2  | 4,16 | 119   | 7,7  |
| 2000  | 76  | 9     | 59  | 9,1  | 3  | 6,25 | 138   | 8,9  |
|       | 844 | 100   | 645 | 100  | 48 | 100  | 1537  | 100  |

### 3. 3. Fréquence des infirmités par sexe

#### 3. .3. 1 Tableau III

| Infirmité | Masculin |       | Féminin |       | Total |
|-----------|----------|-------|---------|-------|-------|
|           | (a)      | (b)   | (a)     | (b)   |       |
| IA        | 444      | 467,8 | 400     | 376   | 844   |
| IM        | 370      | 357,5 | 275     | 287,5 | 645   |
| IP        | 38       | 26,6  | 10      | 21,39 | 48    |
| Total     | 852      |       | 685     |       | 1537  |

(a) : Fréquence observée

(b) : Fréquence théorique

#### 3.3.2. Tableau IV

|          | Fréquence | Q0    | Ecart-type | Q0 ± Ecart-type |
|----------|-----------|-------|------------|-----------------|
| Masculin | 852       | 0,554 | 0,0126     | 0,5288...0,5222 |
| Féminin  | 685       | 0,446 | 0,0126     | 0,4208...0,4712 |

q0 : proportion du caractère dans l'échantillon

#### 3. 4. Tableau V

|    | Fréquence | Q0     | Ecart-type | Q0 ± Ecart-type |
|----|-----------|--------|------------|-----------------|
| IA | 844       | 0,5431 | 0,0127     | 0,5177...0,5685 |
| IM | 645       | 0,4196 | 0,0126     | 0,3944...0,4447 |
| IP | 48        | 0,0312 | 0,0044     | 0,0224...0,0400 |
|    | 1537      |        |            |                 |

### 3. 5. Tableau VI : Fréquence des infirmités par tranche d'âge

| Age (Ans) | L x | F    | $\frac{x-A}{i}$ | $f \frac{(x-A)}{i}$ | $f \frac{(-A)^2}{i}$ |
|-----------|-----|------|-----------------|---------------------|----------------------|
| 0-4       | 2   | 109  | - 2             | - 218               | 436                  |
| 5-9       | 7   | 413  | -1              | - 413               | 413                  |
| 10-14     | 12  | 604  | 0               | 0                   | 0                    |
| 15-19     | 17  | 345  | 1               | 345                 | 345                  |
| 20-24     | 22  | 64   | 2               | 124                 | 248                  |
| 25-29     | 27  | 4    | 3               | 12                  | 36                   |
|           |     | 1537 |                 | 150                 | 1478                 |

I = 5

A = 12

L = Limite réelle de classe

x = Point médian

f = Fréquence

i = Intervalle

A = Moyenne du travail

| Année | Masculin |       | Féminin |      | Total |
|-------|----------|-------|---------|------|-------|
|       | (a)      | (b)   | (a)     | (b)  |       |
| 1990  | 59       | 48,2  | 28      | 38,8 | 87    |
| 1991  | 79       | 63,7  | 36      | 51,3 | 115   |
| 1992  | 93       | 94,7  | 78      | 76,3 | 171   |
| 1993  | 76       | 86,4  | 86      | 69,6 | 156   |
| 1994  | 49       | 62,6  | 64      | 56,4 | 113   |
| 1995  | 80       | 92,5  | 87      | 74,5 | 167   |
| 1996  | 78       | 100,3 | 103     | 80,5 | 181   |
| 1997  | 98       | 91,9  | 68      | 74   | 166   |
| 1998  | 77       | 68,7  | 47      | 55,3 | 124   |
| 1999  | 77       | 65,9  | 42      | 53   | 119   |
| 2000  | 86       | 76,4  | 52      | 61,5 | 138   |
|       | 842      |       | 685     |      | 1537  |

(a) : Fréquence observée (b) : Fréquence théorique

## 4. Discussion

### 4.1 Types d'infirmités

Sur 1537 cas d'infirmités (tableau I) on a enregistré :

- 844 cas d'infirmités auditives (I.A.) soit 54,91 %
- 645 cas d'infirmités mentales (I.M.) soit 41,96
- 48 cas d'infirmités physiques (I.P.) soit 3,12 %

Les analyses effectuées au point II.4. montrent qu'il n'y a pas chevauchement des intervalles de confiance. D'où les différences observées sont significatives : il y a prédominance des infirmités auditives dans notre milieu de recherche. Selon l'UNICEF (SHEIKH H., 1999 : 9), la carence en iode est la cause la plus importante des lésions cérébrales et l'arriération mentale. Et elle peut affecter l'acuité mentale et être à l'origine de la surdi-mutité, de la paraplégie, du nanisme, du crétinisme et d'une arriération mentale profonde caractérisée par l'idiotie, l'atrophie génitale et un ralentissement de toutes les fonctions de l'organisme. En République Démocratique du Congo, ce n'est qu'en 1999 que 90 % des ménages congolais consommaient du sel iodé.

### 4.2. Évolution d'infirmités

L'analyse des données du tableau II révèle que de 1990 à 2000, l'année 1996 a enregistré l'effectif le plus élevé soit 181 et l'année 1990 le plus bas soit 87.

Pour les I.A., les effectifs les plus élevés ont été enregistrés en 1996 et les plus bas en 1990.

Pour les infirmités mentales, les plus importants effectifs ont été observés en 1998 et les plus bas en 1990, pour les I.P., ce sont les années 1991 et 1998 qui ont réalisé les effectifs les plus élevés et 1995 les plus bas.

Au total, les effectifs évoluent en dent de scie. L'on devrait chercher des facteurs autres que la carence en iode pour expliquer cette évolution.

#### 4. 3 Fréquence d'infirmités par sexe

Notre échantillon comprend 852 sujets de sexe masculin soit 55,4 % et 685 de sexe féminin soit 44,6 %. Parmi les sujets de sexe masculin, on trouve :

- 444 soit 52 % des I.A.
- 370 soit 43 % des I.M.
- 37 soit 4,6 % des I.P.

Les sujets de sexe féminin comprennent :

- 400 soit 58,4 % de I.A.
- 275 soit 40,15 % des I.M.
- 10 soit 1,45 % des I.P.

Les statistiques au point 3.3.1. et 3.3.2 ont mis en exergue une différence significative ( $\chi^2 = 14,5$ ) ; d'où il existe une association réelle entre la fréquence des infirmités et le sexe des patients. Les sujets masculins sont plus atteints que ceux du sexe féminin.

Selon les années d'enquête et le sexe des patients, les effectifs évoluent également en dents de scie. Les analyses statistiques indiquent une différence hautement significative ( $X^2 = 48,03$ ) ce qui permet d'affirmer qu'il existe une association réelle entre la fréquence des infirmités par année en fonction du sexe.

#### 4.4. Fréquence des infirmités par âge

Les analyses statistiques III.5 montrent que l'âge moyen des sujets est de 12,49 plus ou moins 4,87 ans soit une étendue de distribution de 7,62) 17,36 ans. La classe modale est celle de 10 à 14 ans qui totalise la fréquence la plus élevée soit 604 sujets sur 1537.

### 5. Conclusion

A travers cette étude, nous avons cherché la fréquence des infirmités d'origine nerveuse centrale dans la Ville de Kananga. Sur 1537 cas nous avons remarqué qu'il y a prédominance des infirmités auditives (54,91 %) dans notre

milieu de recherche, la carence en iode aurait une grande influence sur ces infirmités.

L'évolution des infirmités suivant les années, est en dents de scie et l'on se demande s'il n'y aurait pas d'autres facteurs explicatifs en dehors de la carence en iode.

Il ressort des analyses que le sexe masculin est le plus frappé par des infirmités d'origine nerveuse centrale avec une prévalence de 55,4 % et que l'âge moyen est de 10 à 14 ans.

Nous pouvons reconnaître que les infirmités d'origine nerveuse centrale sont présentes dans la Ville de Kananga, et que l'on devrait songer à mettre au point une prévention dans le sens.

## Références

HARDY, S.A. (2001) : *Maladie, infirmité : du réconfort, Réveillez-vous*, Bruxelles : 4, 5,6.

PIERRE, B. & PIERRE, G. (1989) : *Dictionnaire médical, Zaïre* : Kangu Mayumbe.

SHEIKH, H. (1999), *Un héritage d'une valeur inestimable*, Progrès de nations, New York : UNICEF.

VIDAL, M. (1982) : *L'infirme moteur spastique*, Paris : Masson : 16



## **DIMENSIONS, MESURES ET PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ FACE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DU KASAÏ OCCIDENTAL**

Modeste Bukasa T.

### Résumé

Les institutions de Bretton Woods, notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont exigé aux pays moins avancés à bas revenu qui sollicitaient de bénéficier de financements à taux privilégiés ou d'un allègement de leur dette, Initiative des Pays Pauvres Très Endettés ou PPTE en sigle de préparer un programme de lutte contre la pauvreté sous le terme de Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de manière à réduire la dette de ces pays pauvres jusqu'à 80 %.

A travers cette démarche, l'ensemble de la communauté internationale et les Nations Unies ont fait de la réduction de la pauvreté une priorité du développement. Parmi les huit objectifs de développement du millénaire, le premier se propose de diviser par deux la population mondiale vivant dans une situation d'extrême pauvreté entre 1990 et 2015.

La République Démocratique du Congo s'est engagé dans le processus d'élaboration du DSRP à l'instar d'autres pays en alléguant que son gouvernement fournirait des preuves que si on annulait sa dette, les ressources seraient affectées aux

efforts de réduction de la pauvreté et qu'il produirait un DSRP Final pour accéder au point d'achèvement.

Le Ministère du Plan à travers l'Unité de Pilotage du Processus de l'Élaboration (UPPE) a recruté une dizaine de structures pour conduire les consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base dans chaque province. Facilitas Consulting a été chargée de mener les consultations participatives sur la pauvreté au Kasai Occidental.

L'objectif global des consultations participatives était de réaliser une évaluation participative de la pauvreté, afin d'identifier les stratégies et les actions prioritaires de réduction de la pauvreté et de produire le DSRP final. Cette étape concerne une enquête dite qualitative. Elle porte essentiellement sur la nature subjective de la pauvreté.

## **1. Introduction**

### **1.1 Contenu du concept pauvreté**

Les pauvres sont des hommes, des femmes et des enfants qui ont chacun un nom et un visage, mais qui ne jouissent pas des libertés essentielles d'action et de choix que l'on tient pour acquises. La grande frange d'entre eux ne sait pas se nourrir, se loger, s'habiller, s'éduquer ni se soigner convenablement et ils n'ont par conséquent aucune possibilité d'épanouissement personnel.

Ils sont également exposés aux maladies, aux bouleversements socio-économiques et aux catastrophes naturelles. Les pauvres sont souvent maltraités par les institutions de l'Etat et de la société qui devraient avoir pour vocation leur protection et ils n'ont aucune influence sur les

grandes décisions qui modèlent leur existence. Tous ces handicaps majeurs représentent chacun une dimension de la pauvreté.

Au quotidien, de multiples privations aussi intenses que douloureuses émaillent leur vie comme en témoignent éloquemment les réflexions des pauvres eux-mêmes sur leur vie.

La pauvreté résulte de phénomènes économiques, politiques et sociaux qui interagissent et souvent, se renforcent les uns les autres, aggravant ainsi le dénuement dans lequel pataugent les pauvres. Le manque d'actifs, des marchés inaccessibles et des possibilités d'emploi rares condamne les gens à la pauvreté matérielle. Celle-ci les contraint à mener la vie dans les activités inférieures voire même animales.

La répartition du pouvoir politique est inégale et souvent calquée sur celle du pouvoir économique, le mode de fonctionnement des institutions publiques est particulièrement désavantageux pour les pauvres. Les pauvres ne bénéficient pas suffisamment des investissements publics dans le domaine de l'éducation, de la santé et de transport.

La vulnérabilité des pauvres face à des événements extérieurs qui échappent en grande partie à leur contrôle, tels que la maladie, la violence, la guerre, les chocs économiques, le mauvais temps, la sécheresse, les érosions et les catastrophes naturelles contribue intensément à leur mal-être.

Lorsqu'on prend en compte la répartition des bienfaits de l'humanité, on constate avec étonnement que le revenu moyen des 20 pays les plus riches est 37 fois plus élevé que celui des 20 pays les plus pauvres de la planète (*Banque Mondiale, 2001 : 4*) parmi lesquels la République Démocratique du Congo vient en tête de la classification avec moins d'un Dollar américain par habitant et par jour.

En République Démocratique du Congo, le nombre des personnes vulnérables a fortement augmenté. On observe

avec amertume des avancées spectaculaires contrastant avec des revers sérieux dans certains aspects non monétaires de la pauvreté. Le nombre de filles non scolarisées a nettement progressé. L'espérance de vie à la naissance est plus grande qu'en d'autres points de la planète jouissant d'un niveau de revenus maintes fois supérieur. L'épidémie de VIH/SIDA frappe de plein fouet et conduit à la tombe une tranche de la population dont l'état de santé ne faisait pas penser à une prochaine disparition créant par ailleurs des orphelins du Sida dont la prise en charge devient insupportable à la fois pour les individus que pour la communauté. Le taux de mortalité de moins de 5 ans « TMM<sub>5</sub> » (UNICEF, 2002 : 59) accentué représente le meilleur indicateur non monétaire pour évaluer la pauvreté en prenant en compte la situation de l'enfant dans une communauté. La malnutrition protéino-énergétique sévère en synergie avec d'autres maladies fait parfois plus de victimes que la guerre. Les enfants de moins de 5 ans souffrent atrocement d'insuffisance pondérale modérée (UNICEF, 2002 : 131) qui les accompagne dans la vie avec des séquelles que l'histoire de la nutrition n'a pas encore démenties.

La survie et le développement intellectuel et humain de l'enfant dans la fourchette de 5 ans dépendent, en grande partie, du niveau d'information des adultes formant son entourage, mais en particulier des caractéristiques socio-économiques de la population et des comportements de sa mère.

Les conditions de vie de la mère de l'enfant sont liées aux opportunités offertes aux femmes en termes d'espérance de vie, de niveau d'alphabétisation déterminant ainsi son environnement et connaissances sanitaires de base. La forte discrimination faite à la femme au regard de son accès aux services publics de base constitue un goulot d'étranglement pour la survie et le développement de l'enfant.

Le taux de mortalité maternelle est exacerbé par l'expansion rapide du VIH/SIDA dans la région. L'état de santé des femmes et leur accès aux services de soins de santé primaires dépendent des performances de l'ensemble de l'économie, la quantité et la qualité des services de santé étant limitées par le volume et la qualité des dépenses allouées à ce secteur.

Le nombre d'années de scolarisation des femmes ne représente à peine que la moitié de celui des hommes et les taux de scolarisation au niveau secondaire n'atteignent que les deux tiers des taux masculins. En tout état de choses, les femmes sont plus désavantagées que les hommes (QUENTIN WODON, 2006).

## 1.2 Genèse de la stratégie de lutte contre la pauvreté

Au cours des années 50 et 60, on pensait communément que les gros investissements dans le capital physique et les infrastructures étaient le principal ressort du développement.

Vers les années 70, il a été constaté que les résultats des efforts déployés étaient au niveau voisin de zéro lorsque l'on ne tenait pas compte ni de l'importance de l'éducation ni de celle de la santé dans les mesures des dimensions de la pauvreté. Ces deux facteurs augmentaient également le revenu des pauvres (Banque Mondiale, 1980 :).

Le Sommet Mondial pour le développement humain qui s'est tenu à Copenhague (Danemark) en 1995, représente sans doute la plus importante conférence des Nations-Unies sur la pauvreté. La Déclaration et le Programme d'action ratifiés à l'issue de ce sommet ont fait de la réduction de la pauvreté une priorité du développement. Dans la foulée, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 1996 « Année internationale de l'éradication de la pauvreté » et la décennie 1997-2006, Première décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.

Toujours en 1996, le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a mis la pauvreté au centre de ses préoccupations, ce qui conduit à la définition des objectifs internationaux du développement. Ceux-ci ont été élargis et rebaptisés Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) par les Nations Unies en 2000.

Le premier de ces huit objectifs se propose de diviser par deux la population mondiale vivant dans une situation d'extrême pauvreté entre 1990 et 2015.

La crise de l'endettement et la récession mondiale des années 80 ont donné lieu à la remise en question de ces priorités pour signifier qu'il fallait accorder la primeur à l'assainissement de la gestion économique et accorder aux forces du marché un plus grand champ d'action. La lutte contre la pauvreté revêtait une double stratégie : promouvoir une croissance axée sur la main-d'œuvre par l'ouverture des économies et par des investissements dans les infrastructures et fournir aux pauvres des services essentiels dans le domaine de la santé et de l'éducation (Banque Mondiale, 1990).

Au cours des années 90, les regards ont porté essentiellement sur la gestion des affaires publiques et vers les institutions, aussi bien que vers la précarité aux niveaux local et national. Ce rapport s'inspire intensément des stratégies antérieures à la lumière des événements et de l'expérience des 10 dernières années. Il tient également compte de l'évolution de la conjoncture économique internationale et propose une stratégie visant à combattre la pauvreté sur trois fronts : le développement des opportunités, l'insertion et la sécurité matérielle en fonction de leur caractère complémentaire.

Prenant en considération la fragilité de ses analyses la Banque Mondiale et en nette rupture avec son image internationale, la Banque Mondiale fait preuve d'une humilité nouvelle en refusant de proposer un modèle unique en matière de lutte contre la pauvreté (Jean-Pierre CLING et al.

2003 : 56) : Il n'existe pas de formule simple et universelle pour passer à l'action. Les pays en développement doivent déterminer eux-mêmes les mesures les plus appropriées pour réduire la pauvreté, compte tenu des priorités nationales et des réalités de terrain.

### 1.3 Méthodologie

Il convient de souligner l'intérêt des consultations participatives et celui des enquêtes statistiques pour mieux écouter la voix de pauvres. Ces consultations participatives auprès de la population constituent donc un instrument original et efficace pour exprimer la définition et le suivi évaluation des politiques.

En outre, elles ont permis de traiter une gamme de questions et d'élaborer une batterie d'indicateurs non monétaires et monétaires (HOURRIEZ J.M. et LEGRIS B., 1997 : 35), liés aux pauvres et à la pauvreté : perception de la pauvreté et de ses causes, attitudes et comportements, expression des demandes, indices de satisfaction...etc. La standardisation des procédures de consultations participatives et d'enquêtes offre la possibilité de mettre en place non seulement des dispositifs de suivi et d'évaluation, mais également des mécanismes de mise en œuvre des stratégies formulées concrétisées par des actions prioritaires.

Le message formulé par les pauvres eux-mêmes révèle que la conclusion la plus robuste qui mérite d'être mise en exergue est le fort besoin d'Etat qu'ils affichent. Ils sont très réticents aux réformes démocratiques de libéralisation et du désengagement de l'Etat dans la mesure où celui-ci est taxé largement de responsable de leur marginalisation. En effet, depuis la mise en place des programmes d'ajustement structurel au début des années quatre-vingt et l'instauration de la transition, leur situation n'a cessé de se dégrader à cause de sévères défaillances de l'Etat.

Les promoteurs des stratégies de lutte contre la pauvreté ont placé la participation et l'écoute des pauvres au centre de leurs préoccupations tout en étant confrontés à un véritable dilemme (Jean Pierre CLING : 2003, 161) : comment intégrer une aspiration a priori incompatible avec leurs propres orientations idéologiques ? Trois réponses se dessinent :

- ignorer simplement cette revendication, auquel cas ils dérogeraient au principe qu'ils viennent d'édicter en faisant du processus participatif annoncé un simple alibi, une caisse d'enregistrement de politiques conçues, formulées et appliquées d'en haut ;
- faire œuvre de pédagogie, en espérant montrer par l'exemple et la persuasion que le « moins d'État » est la meilleure voie à suivre ;
- plus positivement, prendre acte de ce besoin insatisfait, en accepter la légitimité,

et s'atteler au formidable défi de réinventer un État régulateur et protecteur qui n'inhibe pas la croissance.

C'est évidemment cette dernière réponse qui nous semble la plus prometteuse.

#### 1.4. Processus participatif moteur du document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP)

Dès les institutions de Bretton Woods (IBW), la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont imposé aux pays moins avancés qui sollicitaient le financement à taux privilégiés ou un allègement de la dette publique dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) de formuler au préalable une stratégie de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie est présentée dans un document unique qui résume la politique économique du pays. Pour maximiser l'efficacité de la lutte contre la pauvreté, un processus participatif associe les bailleurs de

fonds et l'ensemble des acteurs sociaux à l'élaboration du DSRP, à son suivi et à sa mise en œuvre.

Cette démarche découle de la prise de conscience de l'existence de graves lacunes constatées dans les stratégies antérieures qui sont attribuées par la Banque Mondiale à leur manque d'appropriation par les concernés qui sont censés les mettre en pratique.

A l'occasion de la Conférence de Monterrey (Banque Mondiale, 2002), une leçon tirée de l'expérience passée est que la réforme ne réussit généralement pas sans une forte appropriation locale et une approche large, qui inclut la prise en compte des institutions, la gouvernance et la participation des acteurs – une leçon qui constitue le moteur du processus du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Chaque DSRP doit respecter les enseignements et principes suivants :

- « appropriation » : la conduite du processus par le gouvernement et la participation de la société civile, non seulement à la définition mais également au suivi des politiques, devraient favoriser le degré d'engagement des gouvernants et les inciter à entreprendre efficacement les actions prévues, tout en suscitant l'adhésion de l'ensemble de la population aux réformes.
- « insertion » : le processus participatif est d'abord censé contribuer à enrichir les débats et à définir une stratégie plus adéquate, répondant aux véritables besoins sociaux. Cette démarche, désignée sous le terme d'insertion, elle est censée donner aux pauvres l'opportunité d'influer sur les politiques qui affectent leurs conditions de vie.
- « responsabilité démocratique » : à travers la participation, on introduit l'ensemble des acteurs sociaux dans le domaine réservé de l'État, qui doit

maintenant rendre compte de ses actes, avec pour objectif le respect du principe de responsabilité démocratique qui était jusque-là fort négligé.

Selon ce document (La Banque Mondiale, 2002), six principes sous-tendent la définition et la mise en œuvre du DSRP : Les stratégies devraient être :

- impulsées par le pays, c'est-à-dire impliquant une large participation de la société civile et du secteur privé dans toutes les étapes opérationnelles du processus ;
- axées sur les résultats, et centrées sur des résultats susceptibles de bénéficier aux pauvres ;
- globales, dans le sens où elles reconnaissent la nature multidimensionnelle de la pauvreté ;
- hiérarchisées, afin de rendre possible la mise en œuvre des politiques, en termes à la fois fiscaux et institutionnels ;
- orientées vers la recherche de partenariats avec les acteurs de l'aide au développement (aide bilatérale, multilatérale et ONG), selon un objectif de coordination de leurs interventions ;
- basées sur une perspective de long terme pour la réduction de la pauvreté.

Pour conclure, la participation (TIKARE et alii, 2001) est le processus à travers lequel les agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des priorités, la définition des politiques, l'allocation des ressources et l'accès aux biens et services publics. Il n'existe pas de guide de la participation parce qu'elle s'inscrit dans différents contextes, différents projets et différents objectifs.

Pour que le DSRP réussisse à obtenir par la participation une appropriation par le pays concerné, les Joint Staff Assessments (KLUGMAN, 2001) insistent avec force sur l'implication effective des acteurs du processus ou parties prenantes en se basant sur :

- l'existence d'un processus participatif au sein de l'Etat (à l'intérieur de l'Administration centrale, du Parlement et des administrations ou gouvernements locaux ;
- l'implication des autres acteurs sociaux, par exemple les groupes de la Société civile, les groupes des femmes, les minorités ethniques, les groupes vulnérables
- l'implication des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement, en particulier à travers leur contribution analytique pour soutenir la définition du DSRP
- l'existence de mécanismes de consultation des pauvres et de leurs représentants
- la définition d'un plan d'information du public sur le DSRP.

Il convient de souligner qu'avec le lancement du DSRP, les Institutions de Bretton Woods ont initié un revirement incontestable par rapport aux pratiques antérieures. Auparavant, même si des experts nationaux participaient à la définition des politiques de développement et que ces dernières faisaient l'objet de négociations, les pays pauvres avaient peu de poids et disposaient de très faibles marges de manœuvre, la main qui donne étant au-dessus de celle qui reçoit.

Avec le développement du concept de gouvernance, mis en avant comme une condition sine qua non de la réussite des politiques, et le vent de démocratisation qui met l'accent sur la nécessité d'accorder plus d'espace et de poids aux « sans voix » aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, deux conditions se sont imposées : d'une part, une meilleure prise en compte des contextes économique, mais aussi sociopolitique et institutionnel, spécifiques à chaque pays ; d'autre part, le caractère

primordial de l'adhésion aux politiques non seulement des gouvernants, mais également de la population.

## **2. Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base**

### **2.1 Problématique**

En République Démocratique du Congo, l'élaboration des projets et programmes de développement a toujours posé des problèmes tant au niveau de conception qu'à celui d'exécution, parce que ce travail était souvent fait au niveau national sans la participation des communautés de base qui en sont aussi bien les bénéficiaires directs que des parties prenantes. C'est ainsi que dans le cadre du programme national du DSRP, cette dimension a été prise en compte par le Ministère du Plan dans le but de faire participer les communautés de base à réaliser une évaluation participative de la pauvreté afin d'identifier des stratégies et des actions pour la réduction de la pauvreté et produire en 2005 le DSRP Final.

La République Démocratique du Congo a choisi la dynamique communautaire comme l'un des trois piliers du Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), fournissant ainsi une base unique et idéale d'approche participative de réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de cette approche plus poussée de réduction de la pauvreté, une analyse participative de la pauvreté (APP) a été préparée et réalisée à la fin de l'année 2004, comme apport préliminaire à son Document de Stratégie sur la Réduction de la Pauvreté.

### **2.2 Les objectifs généraux et spécifiques des consultations**

**2.2.1 Les objectifs généraux des consultations peuvent se résumer en ces termes :**

- comprendre les caractéristiques et les déterminants (causes) de la Pauvreté en RDC et en étudier la tendance
- connaître les priorités des communautés de base pour leur propre développement
- choisir les actions qui ont le plus d'impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- identifier les axes stratégiques pour la réduction de la pauvreté ;
- formuler des actions prioritaires pour la réduction de la pauvreté ;
- définir les mécanismes de mise en œuvre, suivi et évaluation participatifs y compris la détermination des capacités locales (dynamiques communautaires) dans la réalisation de quelques actions prioritaires ;
- dégager un consensus général sur les objectifs et les priorités visant la relance de l'économie et la lutte contre la pauvreté

La *Méthode Accélérée de Recherche Participative* (MARP) a été choisie au cours d'un atelier international convoqué à cet effet en janvier 2004 comme démarche pour *l'Analyse Participative de la Pauvreté* (APP) auprès des communautés. La démarche participative retenue a impliqué l'ensemble des acteurs tant du secteur public, du secteur privé, de la société civile que les partenaires du développement.

### 2.2.2 Objectifs spécifiques des consultations

Outre les objectifs généraux ci-haut énumérés, les consultations participatives ont répondu aux objectifs spécifiques suivants :

- Approfondir la compréhension du concept pauvreté en République Démocratique du Congo et en étudier les tendances ;

- Identifier les axes stratégiques et formuler des actions prioritaires pour la réduction de la pauvreté ;
- Définir les mécanismes de mise en oeuvre et déterminer les capacités locales (dynamiques communautaires) dans la réalisation de certaines actions prioritaires ;
- Identifier les indicateurs et les mécanismes de Suivi-Evaluation Participatif (SEP) à tous les niveaux du processus (communautés de base, territoires, communes, villes et province) ;

### 2.2.3. Méthodologie

L'organisation des consultations participatives auprès de Communautés de base s'est réalisée de la manière suivante :

- Formation des animateurs de consultations participatives
- Affectation des animateurs sur les différents sites préalablement ciblés
- Identification des sites où seront menées les enquêtes
- Sélection des parties prenantes

En effet, ces consultations ont été conduites par des animateurs formés par la structure Facilitas Consulting et les animateurs formés ont été affectés à de différents sites ciblés. Chaque équipe de ces animateurs était composée de 5 membres dont :

- 1 Superviseur ;
- 1 Facilitateur
- 1 Rapporteur venant du Chef-lieu de la Province (Kananga) et soutenus par
- 2 Personnes Ressources recrutées localement au niveau de chaque Territoire parmi lesquelles 1 Rabatteur et 1 Facilitateur Adjoint.

Dans le recrutement de ces animateurs de consultations participatives auprès des communautés de base, la dimension genre était prise en compte.

#### 2.2.4 Sites

La province du Kasai Occidental compte 2 Villes (Kananga et Tshikapa) et 2 Districts (Lulua et Kasai) comportant chacun 5 Territoires. Dans le cadre des consultations participatives, 6 sites ont été choisis en tenant compte de critères suivants :

- 2 Territoires touchées par la guerre
- 1 Territoire à haute potentialité agricole
- 1 Territoire à faible production agricole
- 1 Territoire enclavé
- 2 Villes

C'est ainsi que les sites suivants ont été retenus :

- Ville de Kananga
- Ville de Tshikapa
- Territoire de Dekese
- Territoire de Dibaya
- Territoire de Dimbelenge
- Territoire de Mweka

Les parties prenantes consultées se présentent de la manière suivante :

- 1 Groupe hétérogène constitué de dix personnes par site
- 4 Groupes homogènes dont les opérateurs économiques, femmes, personnes vulnérables et associations (ONG, Syndicats et Eglises) constitués chacun de 5 personnes par site.

*Tableau n° 1: Données démographiques, géographiques et moyens d'accès aux sites du Kasai Occidental*

| N° | Ville/<br>District         | Site des<br>consultations | Superficie<br>En Km² | Population<br>En 1994 en<br>Milliers<br>d'habitants | Densité<br>par Km² | Moyens<br>d'accès<br>au chef-<br>lieu          |
|----|----------------------------|---------------------------|----------------------|---|--------------------|--|
| 1  | Ville de<br>Kananga        | Kananga                   | 742,8                | 906.261   | 1.220              | Véhicule<br>, moto<br>pieds                    |
| 2  | Ville de<br>Tshikapa       | Tshikapa                  | 382,2                | 860.439   | 2.251              | Avion,<br>véhicule<br>pieds                    |
| 3  | District<br>du Kasai       | Dekese                    | 25.175               | 192.407   | 8                  | Train,<br>moto,<br>vélo,<br>pirogues<br>pieds. |
| 4  |                            | Mweka                     | 20.155               | 43.422  | 33                 | Train,<br>moto, e<br>pieds                     |
| 5  | District<br>de la<br>Lulua | Dibaya                    | 8.601                | 514.478   | 60                 | Train,<br>véhicule,<br>moto,<br>vélo,          |
| 6  |                            | Dimbelenge                | 13.223               | 500.127   | 37                 | Véhicule<br>, moto                             |

Notons que les moyens d'accès sont : véhicule, moto, pieds (Kananga) ; avion, véhicule, pieds (Tshikapa) ; train, moto, vélo, pirogues, pieds (Dekese) ; train, moto, pieds (Mweka) ; train véhicule, moto, vélo (Dibaya) ; véhicule, moto (Dimbelenge).

*Source : Carte d'identité de la Province du Kasai Occidental, édition 2004, p.8.*

### 2.2.5 Collecte des données

Pour mener à bien les consultations sur terrain, une méthodologie a été utilisée : c'est celle de l'évaluation participative de la pauvreté (P.P.A en anglais). Elle s'est appuyée sur la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Cette méthode a permis aux populations locales d'analyser elles-mêmes, de partager et d'améliorer leurs connaissances et leurs propres conditions de vie. Pour ce faire, chaque équipe de travail a utilisé plusieurs techniques et outils exigés par la MARP. Il s'agit de : la coupe transversale, la carte sociale, les interviews structurées, le calendrier saisonnier, la matrice d'analyse genre et la matrice de planification.

### 2.2.6. Mobilisation sociale

Dans le souci d'impliquer toutes les couches sociales dans les consultations participatives organisées dans la province du Kasai Occidental, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- les rencontres de sensibilisation auprès des autorités politico administratives et coutumières de la province,
- la distribution intensive et gratuite des dépliants D.S.R.P. et des exemplaires du D.S.R.P-Intérimaire ;
- les rencontres d'information et de sensibilisation autour des consultations participatives avec les associations des femmes et des jeunes, les leaders d'opinion, les autorités académiques et les étudiants, les fidèles dans les églises, les forces vives de la société civile, les ONG, etc.
- la réalisation des émissions radiotélévisées sur le D.S.R.P. et les consultations participatives.
- La pose des banderoles et des affiches avec message en ciluba et en Français dans les principales artères.

Il sied de souligner que la collaboration entre les différents acteurs était franche et qu'elle a permis à l'équipe de produire un travail vraiment participatif et cela au cours de la période qui s'étend de novembre à décembre 2004 dans les 30 sites localement retenus en fonction de 4 points cardinaux (Nord, Sud, Est, Ouest et le Centre).

### **3. Enquête sur la perception de la pauvreté**

Deux opérations complémentaires ont été réalisées dans la province pour comprendre la pauvreté sous toutes ses facettes. Il s'agit de :

- consultations participatives ci haut présentées,
- l'enquête sur la perception de la pauvreté

De ces deux opérations, la première a utilisé les techniques qualitatives tandis que la deuxième s'est appuyée sur le questionnaire.

Il ressort de l'analyse des données provenant de ces opérations que la province du Kasai Occidental est pauvre et que chaque personne la caractérise de sa manière. On peut par exemple lire dans le rapport des consultations qu'une personne pauvre est caractérisée par :

- Le chômage,
- La paresse,
- la dépendance,
- l'ivresse,
- l'analphabétisme,
- l'inaccessibilité aux soins de santé primaires et à l'eau potable,
- le parasitisme, etc. ;

Ces résultats rejoignent ceux de l'enquête quantitative, qui révèlent que plus de la moitié de personnes ne sont pas satisfaites selon les besoins ci après :

- Revenus : 98 %
- Loisirs : 97,1 %

- Alimentation : 88,6 %
- Soins de santé : 86,9 %
- Habillement : 85,6 %
- Logement : 84,6 %
- Education des enfants : 76,6 %

#### **4. Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et l'économie informelle.**

Cette enquête qui a comme but principal la recherche des solutions à l'état vétuste des statistiques utilisées, se déroule encore. Ses résultats permettront d'actualiser les données particulièrement en ce qui concerne le Profil de pauvreté. Ainsi, pour arriver, elle s'est donnée comme but :

- actualisation des données relatives à la pauvreté des ménages de la Province du Kasai Occidental
- État des lieux des statistiques provinciales, surtout en ce qui concerne l'emploi
- Identification des activités par rapport aux secteurs formel et informel

#### **5. Rédaction et validation du DSRP provincial**

La méthodologie de la rédaction et la validation du DSRP Provincial ont suivi le cheminement ci-après :

- organisation des Ateliers territoriaux auxquels avaient pris part les villages consultés et non consultés ;
- ces Ateliers avaient pour but de fournir un complément d'information sur les données collectées sur terrain dans les sites ciblés ;
- validation des données recueillies, après débats et considérations à l'Atelier territorial ;
- rédaction des rapports territoriaux de consultations participatives (Mais, pour renforcer les capacités des

animateurs de consultations participatives, en rapport avec la rédaction des rapports territoriaux desdites consultations, une formation de mise à niveau fut organisée par SERACOB) ;

- analyse des données validées aux Ateliers territoriaux par un Comité technique provincial ;
- rédaction du Document de profil et stratégies de réduction de la pauvreté au Kasai Occidental ;
- validation du document de profil et de stratégies de la réduction de la pauvreté de la Province du Kasai Occidental au cours de l'Atelier ad hoc organisé en mars 2005.

## **6. Diagnostic provincial de la pauvreté**

### **6.1 Perception de la pauvreté**

D'après les résultats des consultations participatives menées au Kasai Occidental sur la pauvreté, celle-ci se présente sous plusieurs facettes si elle est considérée par rapport à l'individu, le ménage, le village ou le quartier, le territoire ou la ville et s'il est tenu compte en cela de l'approche monétaire, celle des capacités et des besoins.

### **6.2. Perception au niveau individuel**

Un individu est considéré comme pauvre s'il manque de l'argent, s'il n'est pas à mesure de prendre en charge la scolarisation de ses enfants, il ne mange pas à sa faim, il est paresseux, il n'a pas d'habitats décents, il a une santé médiocre, il n'a pas d'outils de production et de champs agricoles de subsistance pour celui qui habite au village, il n'a pas un emploi rémunérateur ni d'activités génératrices des revenus, il est mal habillé, il manque de moyen de transport, il est parasite, il n'a pas d'esprit d'initiatives, il n'a pas d'aide, et manque des biens de première nécessité. Pour la femme, elle moult manuellement le maïs et pile le manioc,

etc. Bref, un individu pauvre est celui qui n'a pas des droits, dignité et des libertés humaines.

### 6.2.1 Perception au niveau du ménage

Un ménage pauvre est celui qui n'a pas un habitat décent, qui n'a pas d'argent, qui ne sait pas espacer les naissances, qui n'est pas capable de faire étudier ses enfants et dont ceux-ci souffrent de kwashiorkor et de marasme ; il n'a pas de champs et d'outils de travail, il n'a pas accès aux soins de santé primaires, il n'a pas de grenier ; il manque des animaux de base cour ou du petit bétail, il manque de moyens de transport. Les parents dans ce ménage n'ont pas un niveau d'instruction, leurs enfants sont vagabonds, ils manifestent une sous-alimentation sévère.

Ce ménage a un faible revenu, il n'a pas d'équipements électroménagers (radio, télévision, lampes, frigo, lit, chaises...) ; il recourt aussi, par ailleurs, à l'automédication et à la médecine traditionnelle. Certains de ses membres dorment au salon, sur des nattes ou sur des cartons etc.

### 6.2.2 Perception au niveau du village ou quartier

Un village ou un quartier est réputé pauvre s'il a des constructions en matériaux non durables, si ses habitants n'ont pas accès aux soins de santé primaires, s'ils sont mal habillés, manquent d'outils agricoles, ont un faible niveau d'instruction, manquent d'infrastructures sociales de base (écoles, centre de santé, maternité, hôpitaux, moulins, marchés, magasins, routes, voies et moyens de communication...), n'ont pas accès aux services de base (eau, électricité, transport), dont les habitants tiennent encore à des coutumes rétrogrades, dont les voies d'accès sont impraticables, qui n'est pas approvisionné en produits manufacturés, qui est menacé par des érosions etc.

### **6.2.3. Perception au niveau Territoire ou de la Ville**

Un territoire ou une ville est pauvre lorsqu'il est enclavé (Territoire de Dekese), il n'a pas de routes ni des voies de communication, s'il manque des industries, des infrastructures scolaires, sanitaires et socio-économiques viables, etc. Il s'agit également d'un milieu où règnent les tracasseries administratives et policières et le chômage.

## **7. Problèmes de pauvreté de la province**

Selon les consultations participatives, les problèmes les plus importants de pauvreté retenus pour les Kasai Occidental sont les suivants par secteur :

### **7.1 Secteur énergétique**

Dans ce secteur, la Province connaît un manque criant d'énergie électrique. Pourtant elle dispose d'importantes potentialités hydroélectriques. Même l'énergie thermique fournie par la SNEL connaît beaucoup de difficultés suite aux ruptures continues de stock en produits pétroliers. Le Kasai Occidental est parmi les trois dernières provinces qui accusent des déficits de desserte en électricité. Il est de 0,49 %. Et les conséquences en sont : difficulté de conservation des aliments, difficulté de conditionnement des matériels de santé, coût élevé du courant thermique, faible utilisation des appareils électroménagers, forte consommation des bois de chauffe, non électrification de la voie ferrée et absence de l'industrialisation.

### **7.2 Secteur des infrastructures**

La dégradation catastrophique des infrastructures de transport est quasi généralisée. Des Territoires entiers sont enclavés (Dekese, Dimbelenge, Kazumba, Luiza, Tshikapa). Suite à la destruction systématique des ouvrages d'art : ponts et bacs ou même la détérioration des routes et rails en raison

du manque d'entretien ou des travaux légers de réhabilitation ou de maintenance. Cette situation entraîne l'augmentation excessive des coûts de transport, la détérioration des moyens de transport et la réduction des activités de production du secteur primaire et tertiaire orientée vers le marché.

### 7.3 Secteur agricole

Ici le problème réel est la faible production agricole, halieutique et d'élevage. La faible production agricole est due essentiellement à la baisse de la fertilité du sol provoquée par la pratique répétée de feu de brousse, la déforestation et les pratiques traditionnelles de culture et le manque d'intrants agricoles ainsi que celui d'encadrement.

La faible production halieutique résulterait du manque de pêcheurs professionnels, de la non réglementation des périodes de pêche et du manque d'intrants halieutiques ou piscicoles et aussi le manque d'encadreurs professionnels et expérimentés.

Quant à la faible production d'élevage, elle résulte du manque d'intrants vétérinaires, des maladies et du manque d'encadreurs professionnels et expérimentés.

### 7.4. Secteur de la santé

Au niveau de ce secteur, le problème épineux est la précarité de soins de santé primaires dus à l'insuffisance et délabrement des infrastructures sanitaires, des équipements sanitaires, insuffisance des dépôts pharmaceutiques, insuffisance des spécialistes, des médecins et du personnel soignant expérimenté.

Pour l'ensemble de la Province, par exemple, on compte : 1 chirurgien, 1 cardiologue, 1 gynécologue, 2 pédiatres, 1 kinésithérapeute, 1 chirurgien dentiste, 1 ophtalmologue, 2 pharmaciens et 111 médecins généralistes dont 70 travaillent en Ville.

Ainsi, selon MICS<sub>2</sub>, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 230 pour mille au Kasai Occidental, c'est un taux plus élevé qu'à Kinshasa. Le taux de mortalité infantile, marqué par 136 pour mille, reste aussi plus élevé que celui de Kinshasa. La proportion des enfants âgés de 12 à 23 mois vaccinés contre la polio n'est que de 59 %. La proportion de la couverture des soins de santé prénatale reste encore très faible. Le taux de mortalité maternelle est inquiétant et la proportion d'accouchement assisté par des personnels de santé qualifié est faible.

Par ailleurs, les données de MICS<sub>2</sub> indiquent que les communautés de base accèdent difficilement aux services de santé, en ce sens que :

- 10 % des personnes ont une maternité fonctionnelle dans leur communauté
- 52 % ont un centre de santé à moins de 5 km de la communauté
- 24 % ont une maternité à moins de 5 km de la communauté
- 28 % peuvent se procurer des médicaments à moins de 5 km
- 62 % fréquentent un guérisseur traditionnel

#### 7.5. Secteur de l'éducation

Dans le secteur de l'éducation, l'insuffisance et délabrement des infrastructures scolaires constituent le problème majeur. Cette situation est due à l'absence d'une politique de construction et de maintenance, une mauvaise distribution de carte scolaire. Tout a eu comme conséquence faible taux de scolarisation en particulier chez les jeunes filles, la déperdition scolaire spécialement en milieu rural.

L'enquête MICS<sub>2</sub> révèle que 52,2 % d'enfants âgés de 6 à 11 ans pour l'ensemble de la Province sont scolarisés. Ce taux reste faible et présente un léger avantage pour les garçons 58,4 contre 46,5 % pour les filles.

La Province est loin d'atteindre l'un des objectifs du millénaire qui vise à offrir à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire. La proportion des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école reste élevée. Elle est plus importante pour les filles 38,2 % contre 26,3 % pour les garçons.

#### 7.6 Secteur de travail

Dans le secteur de travail, la modicité de salaires est le principal problème rencontré dans la Province du Kasai Occidental. Ce problème est dû à l'absence d'une bonne politique salariale au niveau du Gouvernement et à la mauvaise gestion du revenu national. Ce qui a pour conséquence le faible rendement des fonctionnaires de l'Etat, la précarité de leur vie au niveau des ménages, la promptitude aux grèves et autres manifestations de paralysie de l'Administration Publique.

#### 7.7 Secteur de l'environnement

Dans le secteur de l'environnement, la Province fait face à trois problèmes majeurs : l'inaccessibilité à l'eau potable, l'insalubrité du milieu et la déforestation.

L'inaccessibilité à l'eau potable est due à une absence d'une politique de production et de distribution.

L'insalubrité du milieu est due à l'absence de la politique d'assainissement.

La déforestation, quant à elle, est due au manque de la préservation de la forêt. Tout cela a des nombreuses conséquences dont les principales sont les maladies d'origine hydrique, apparition des érosions et la perturbation de l'écosystème.

#### 7.8 Secteur de gouvernance

Dans ce secteur, l'inadaptation du cadre institutionnel provincial aux problèmes globaux de la Province constitue le

principal problème relevé. Ce problème est dû à l'incapacité du gouvernement de donner au peuple des textes légaux et institutions appropriées à son environnement et en tenant compte des spécificités de chaque Province. Cela a comme conséquence inefficacité des services publics, les tracasseries administratives et policières pour déboucher sur la mauvaise gestion des deniers publics.

### 7.9. Secteur de l'emploi

L'emploi dans la Province du Kasai Occidental est victime des difficultés dues essentiellement à la mauvaise gestion des entreprises publiques ainsi qu'à l'absence d'incitation aux investissements. Pour l'ensemble de la Province, seulement 36.471 personnes travaillent et qui sont réparties comme suit :

- Fonction Publique : 16 720 Agents
- Instituts Supérieurs et Universités : 850 Agents
- EPSP : 15 035 Agents
- Entreprises publiques, paraétatiques, privées : 4 016 Agents

#### 7.9.1. Variable genre

Il existe une féminisation de la pauvreté au Kasai. Celle-ci se justifie par des discriminations observées dans le domaine de développement : droits, éducation, santé, accès à la terre, etc. A ceci s'ajoute pour les filles l'abandon scolaire dû aux grossesses, aux mariages précoces et à la tradition qui porte les parents à déconsidérer la scolarisation des filles.

#### 7.9.2 VIH/SIDA

L'état des lieux indique que le VIH/SIDA n'a pas encore atteint une grande partie de la population. Le taux de mortalité lié à cette maladie s'élève à 6,13 % pendant que celui lié au paludisme s'élève à 82,35%, selon l'inspection médicale de la province. Toutefois, les populations du Kasai

Occidental restent vulnérables par rapport au VIH/SIDA, car elles vivent dans un environnement socio-économique et culturel qui les prédispose à attraper la maladie : les tabous, les coutumes défavorables, la pauvreté, la prostitution, les violences sexuelles, etc. A côté de ces facteurs, il y a lieu de noter l'existence des groupes à risques comme les miniers, les transporteurs de marchandise (Bayanda), les militaires, etc.

### 7.9.3 Cadre de vie (Habitat)

L'habitat reste encore un problème majeur de développement au Kasai occidental. Les données de MICS2 révèlent que les populations de cette Province vivent dans des logements qui ne réunissent pas les conditions favorables à l'épanouissement de la vie. Il s'agit entre autres de la promiscuité et l'insalubrité de l'environnement immédiat. MICS2 souligne, par exemple, que seulement 21,2% des ménages possèdent des toilettes hygiéniques. Par ailleurs, la disparité entre le milieu urbain et le milieu rural reste très prononcée en cette matière: 39,4% en milieu rural ne possèdent pas de toilettes hygiéniques contre 60,7% en milieu urbain.

## 8. Déterminants ou causes de la pauvreté

Les principaux déterminants de la pauvreté dans la Province du Kasai Occidental sont les suivants :

- Mauvaise gouvernance
- Manque d'énergie électrique
- Dégradation des infrastructures routières
- Baisse de la fertilité du sol et rareté des sols arables
- Dégradation et insuffisance des infrastructures sanitaires
- Dégradation des infrastructures scolaires et universitaires
- Mépris du travail agricole

- Revenus annuels très bas
- Surpopulation
- Poids des us et coutumes
- Absence d'une politique salariale adéquate
- Absence d'une bonne politique de maintenance des infrastructures, notamment routières, sanitaires, scolaires et universitaires.

## 9. Conclusion

Les résultats attendus de la perception de la pauvreté sur base des données disponibles grâce à la tabulation de 3 villages par territoire, 1 quartier par territoire, 3 territoires par province, 1 ville par province, 1 commune par ville et 1 quartier par commune, étaient des déterminants de la pauvreté et ils ont permis de répondre à cinq questions de tabulation, à savoir :

- Qu'est-ce qu'est la pauvreté ?
- Qui sont pauvres ?
- Où se trouvent-ils ?
- Comment se manifeste cette pauvreté ?
- Pourquoi sont-elles (ils) si pauvres ?

Il a été constaté que l'utilisation de ces études de cas comme reflet du visage humain de la pauvreté est une technique éprouvée dont la contribution ne peut être minimisée en aucun cas. L'analyse causale de la pauvreté et même l'analyse politique facilitent le recul ou l'éradication de la pauvreté.

Les dimensions subjectives de la pauvreté se présentent de manière différente aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles, aux groupes vulnérables et aux personnes marginalisées. Les notions culturelles d'inégalité, d'exclusion sociale ou de distance sociale ou d'autres facteurs de marginalisation engendrent des groupes vulnérables qui sont facilement affectés par les attaques de la

pauvreté. Le lieu physique, qu'il soit urbain ou rural, entraîne une différenciation prise en compte.

La pauvreté ne signifie pas seulement un revenu ou un développement humain insuffisants, mais également la précarité et l'impossibilité de s'exprimer, d'agir et d'être représenté. Cette vision de nombreuses facettes de la pauvreté implique nécessairement des stratégies de lutte contre la pauvreté d'une plus grande complexité, dans la mesure où elles doivent tenir compte d'un plus grand nombre de facteurs, tels que les forces sociales et culturelles que l'on ne sait aisément quantifier.

Pour que l'étude qualitative sur la pauvreté soit complète, elle ne doit pas faire abstraction d'une étude statistique qui lui est inévitablement complémentaire.

## Références

Banque Mondiale (1980), *Poverty and Human Development*, World Development Report, Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Banque Mondiale (1990), *World Development Report: Poverty*, Washington, D.C.: Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2000), *Rapport sur le Développement dans le monde 2000/2001 : Combattre la pauvreté*, Paris : Eska.

Banque Mondiale (2000), *l'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21<sup>ème</sup> siècle*, Washington, D.C. : Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2002), Overview of Poverty Reduction Strategies, Banque Mondiale en ligne. Disponible sur [www.worldbank/poverty/overview.htm](http://www.worldbank/poverty/overview.htm).

BLAISEAU, D., « Sept enquêtes sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA », Stateco, 92/93/ (1/2) : 38-81, INSEE.

BOURGUIGNON, F. & FIELDS, G., d »Discontinuous losses from Poverty, Generalized Measures and Optimal Transfers to the Poor » Journal of Public Economics (62) 155-175.

DGCID (2001), Lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion, une contribution au débat, Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

FLEURRAEY, M., HERPIN, N., MARTINEZ, M, VERGER, D. (1997), « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », Economie et Statistique, 308/309/310/ (8/9/10) 43-64.

GARDES, F. & LOISY, C. (1997) « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leur revenu », Economie et Statistique, 308/309/310/ (8/9/10) : 95 – 112.

HODDINOTT, J. (2002) « Participation and Poverty: An analytical Framework and overview of the issues », Journal of African Economies, II (I) 146-168.

HOURRIEZ, J.-M. & LEGRIS, B. (1997), « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », Economie et Statistique, 308/309/310/ (8/9/10) 65-94.

MEYNAUD, H. & DUCLOS, D (1996), Les sondages d'opinion, Repères 38, Paris : La Découverte.

ROUBAUD, F., CLING, J-P., RAFINDRAKOTO, M.  
(2002), Les nouvelles stratégies internationales de lutte  
contre la pauvreté, (219-237) : Economica.

TIKARE, S. DONNELLY-ROARK, P., SHAH, P. (2001),  
Organizing Participatory Processes in the PRSP, in Banque  
Mondiale, A sourcebook for Poverty Reduction Strategies, en  
ligne, disponible sur :  
<<http://www.worldbank.org/poverty/strategies/chapters>>.

UNICEF (2002), Enquête nationale sur la situation des  
enfants et des femmes : Rapport d'analyse MIC<sub>2</sub>2001 : 59-  
131, Kinshasa.



**LA FABRICATION DE BRIQUES CUITES : UNE  
REPONSE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT  
ETUDE MENEES DANS LA VILLE DE KANANGA DE 1993-2000**

Joseph Mputu Ilunga

**1. Introduction**

En Afrique, on est loin d'attendre le développement. Ce développement souhaité durable nous le voulons dans tous les domaines de la vie y compris celui de l'habitat.

L'habitat dans sa disposition spatiale, aussi bien que dans ses formes variées, est l'un des symboles de la tradition de chaque peuple. Il est parfois le lieu où chaque individu exprime volontiers sa personnalité.

En Afrique notre continent, le fait de se construire, signifie que le jeune homme a atteint l'âge nuptial.

D'une façon générale, l'habitat comme le sait est une question qui préoccupe toute famille ou tout être vivant. Disposer d'une bonne maison d'habitation est un besoin prioritaire pour installer les membres de la famille et se protéger contre les intempéries ; bref contre la nature hostile. C'est ainsi que le désir de se doter d'un logement décent et d'amélioration de l'habitat se constate dans notre ville de Kananga où les maisons avant les années 1992 qui étaient généralement construites en matériaux durables se sont avérées coûteuses parce que construites en matériaux importés qui faisaient que la plupart de ces maisons sont restées inachevées suites aux difficultés financières.

Depuis 1992, la fabrication de briques cuites jadis introduite par les missionnaires a constitué une grande réponse à l'amélioration de l'habitat dans la ville de Kananga avec l'avènement de refoulement.

Son introduction et son amélioration là où l'on ne l'utilisait pas encore ont conduit à la construction durable. Ainsi très souvent et dans les conditions les plus variées, ceux qui n'avaient jamais pu espérer se faire construire une maison en durable, l'ont obtenu grâce à ce matériau comme on le précise : « C'est ainsi que la brique cuite, un de matériaux de construction les moins coûteux et qui est normalement à la portée de plus pauvres, a été fréquemment négligée. Or elle réussissait à construire une maison confortable et bien conçue avec une dépense très réduite (CRDT, 1978 : 1-2) ».

Notre étude porte sur la fabrication de briques cuites comme une réponse à l'amélioration de l'habitat à Kananga. Elle est, on peut le démontrer un matériel de construction le moins coûteux parce que fabriqué à partir de ressources locales qui sont disponibles.

Dans ce travail, notre souci est d'analyser d'une part, les conditions dans lesquelles la population de la ville de Kananga s'employait pour se construire une maison descente répondant aux normes modernes de construction et d'étudier la contribution et l'impact de la brique cuite dans l'amélioration de l'habitat de l'autre part.

Cette étude répond à la recommandation qui consiste à démontrer l'importance de ce matériel par rapport à d'autres matériaux de construction comme le bloc-ciment, les moellons de l'amélioration de la considération de l'habitat.

Nous serons tenté de nous poser un certain nombre de question à savoir : - pourquoi la brique cuite est le seul matériel de construction qui est plus utilisé parmi tant d'autres dans la commune de Kananga ?- Son utilisation est-elle réellement une réponse à l'amélioration de l'habitat ?

Ces questions, selon Maurice Duverger, doivent prendre la forme d'hypothèse de travail (1961 : 350). Pour notre part, nous les considérons seulement comme notre problématique, en tant qu'ensemble d'idées à éclaircir.

## **2. Hypothèse et méthodologie du travail**

### 2.1 Hypothèse

Notre hypothèse s'énonce comme suit :

L'amélioration de l'habitat dans la commune de Kananga serait liée à l'introduction de la brique cuite comme matériau le plus accessible car le moins coûteux et partant le plus utilisé parmi tant d'autres.

### 2.2 Méthodologie

Nous avons opté pour l'analyse descriptive de la situation telle qu'elle se présente à nos yeux. Par ailleurs, nous avons fait recours aux techniques d'observation simple, participante et documentaire sans oublier l'interview qui nous a permis d'entrer en contact avec certaines personnes comme les entrepreneurs et autres personnes (responsable de différentes maisons construites en briques cuites).

Participant parce que nous-mêmes en tant que briquetier et ayant construis pour expérimenter la réalité.

#### 2.2.1 Échantillonnage

En tant que population d'enquête réduite disposant de caractéristiques de celle-ci et étant indispensable pour l'économie de temps et de moyens, nous avons, pour ne pas nous dérober à cette règle, sur les cinq Communes de la ville de Kananga, pris la Commune de Kananga comme objet de notre analyse.

Celle-ci n'a pas été choisie au hasard. C'est surtout pour son étendue et ses différents quartiers qui ont accueilli plus de maisons en briques cuites. Nous citerons entre autre :

- Quartier Malandji (BIANQUI)
- Localité SNEL
- Localité Nouvelle Ville
- Quartier Plateau Kananga II (Mobutu, 20 Mai, Malole, Bandayi, Oasis, Kabanza, Signal, Bikuku) considérée comme des quartiers ayant abrités beaucoup de maisons construites en briques cuites.

### **3. Présentation du cadre géographique d'étude**

D'une superficie de 378 Km<sup>2</sup>, Kananga est situé entre 22°30' Longitude Est et 5°33' latitude Sud. La ville vit sous un climat tropical humide, caractérisé par des pluies abondantes. Elle connaît 2 saisons durant l'année : La saison des pluies (dure environ 9 mois) et la saison sèche (+ ou - 3 mois). Son hydrographie est dominée par la rivière Lulua et ses principaux affluents ci-après : Tshibashi, Muanza-Ngoma, Nganza, Lubi. On note également plusieurs ruisseaux ou cours d'eau entre autres : Katoka, Kele-Kele, Lukonga, Kamulumba, Mpokolo, Tshinsambi, Malole, Kamilabi, Ndesha. On note aussi la présence de latérite et l'argile à côté de ces différents affluents. L'économie de la ville est aléatoire, son industrialisation est encore embryonnaire. La ville de Kananga ne produit aucun bien de première nécessité et vit des biens d'importation des autres entités.

#### **4. De l'habitat dans la ville de Kananga**

Nous parlerons de l'habitat avant la période coloniale, pendant la période coloniale, après la période coloniale ainsi que la situation actuelle de 1998 à 2000. En voici le détail :

##### **4. 1. Habitat avant la période coloniale**

L'histoire de l'habitat remonte à l'existence de l'homme sur la terre comme nous décrit l'histoire des peuples du Kasai, ces peuples avaient un mode de vie rudimentaire.

D'une façon générale avant la période coloniale, les formes d'habitats n'étaient pas les mêmes dans les villages Lulua. Mais pour l'agglomération Kanangaise, elle a connu depuis sa naissance : des maisons en pisé, en terre et en briques adobes ou de mauvaises terres en forme rectangulaire ou carré, qui a existé jusqu'à l'arrivée des colonisateurs et même à l'heure actuelle.

Par ailleurs, parlons des premières constructions jetées par les premiers colonisateurs à savoir la maison de Mikalayi sur la rive gauche qui fut transférée en 1932 sur la rive droite pour profiter de la proximité du chemin de fer, déjà le R.P. Marcel SCHEITTER parle des maisons en pisé (1990 : 9).

Nous pouvons tout simplement, à partir de cette histoire déduire que l'habitat sur ladite ville de Kananga était rudimentaire.

Par construction rudimentaire, nous pensons aux types des maisons en pisé en forme de rectangle et carré. Cela montre clairement l'utilisation des matériaux rudimentaires à la manière autochtone.

##### **4.2. État de l'habitat pendant la période coloniale**

La fondation de la Ville de Kananga et sa croissance sont liées à la construction de la gare SNCC de Kananga qui marque le début de l'œuvre de construction par

l'Administration coloniale Belge. La construction en briques cuites dans la ville de Kananga date depuis cette période.

Ceci est démontré par les quelques constructions en briques cuites de petites dimensions utilisées dans la ville de Kananga :

Centre ville de Kananga

- La gare et la cité SNCC
- Château d'eau de Kananga
- Hôtel Palace
- Boucherie Grenier (Actuel Hôtel Amika)
- CAPELUTO
- Paroisse Clément
- Institut Yanua Caeli (actuel Lycée Buena Muntu)
- Hôpital Congolaise (Actuel Hôpital Général et Clinique)
- Brasserie
- Imprimerie Lulua
- Immokasäi
- Hôtel Moderna
- Bâtiment Administratif
- Athénée de Kananga
- Palais de Justice
- Hôtel de ville
- OFIDA
- Banque du Congo..

Kananga II

- Collège St Louis
- Aérogare de Kananga
- Hôtel Oasis...

Toutefois, il y a lieu de signaler que cette liste n'étant pas exhaustive, c'est à titre indicatif que nous avons énuméré quelques grandes maisons d'exploitation et d'habitation construites en briques cuites.

Toutes ces constructions sont dominées par les briques cuites de petites dimensions tout simplement pour deux grandes raisons : fabriquées à base de ressources locales et coûtant moins chers par rapport à d'autres matériaux.

Par ailleurs, les chantiers des briques cuites étaient exploités surtout par l'État, les missionnaires et les grandes sociétés comme la SNCC qui en avaient le monopole. Les privés en étaient exclus.

L'habitat comme on peut le constater pendant la période coloniale a connu une évolution. Les matériaux rudimentaires se sont vus remplacés petit à petit par les durables : les briques cuites de petites dimensions, les blocs ciment, les moellons et les planches (cf. EXFORKA KAKENGE). Surtout en ce qui concerne les constructions faites par l'État, les missionnaires et les grandes sociétés.

#### 4.3. État de l'habitat à la période postcoloniale

Les briques cuites de petites dimensions et les briques adobes qui étaient à la mode autrefois se sont vues prédominer par les matériaux durables (bloc-ciment, moellons et graviers) qui sont coûteux. L'introduction de cette deuxième catégorie des matériaux était à titre de la recherche de fonds. Ils étaient utilisés surtout par les personnes qui disposaient de moyens financiers suffisants en l'occurrence des commerçants. C'est pourquoi, suite aux difficultés financières de se procurer ses matériaux coûteux, beaucoup des constructions étaient restées inachevées car leur utilisation nécessitait beaucoup d'opérations :

- achat de ciment,
- achat et transport de moellon à la carrière,
- fabrication de bloc-ciment,
- main d'œuvre spécialisée.

Toutes ces opérations nécessitaient de dépenses énormes ne permettant pas à la population moyenne de se construire même une petite maison.

#### 4.4. État actuel

Il convient de présenter la brique cuite elle-même :

##### 4.4.1. Historique de l'introduction de la fabrication de briques cuites de grande dimension à Kananga

La fabrication des briques cuites de petites dimensions a été introduite au Kasai par les missionnaires. Seul le Territoire de Luiza a conservé cette initiative favorisée par la présence de la terre argileuse à 85% accessible au tour même de leurs cases, le Père .FEYS durant son séjour à la Mission Catholique de Bunkonde en qualité de Père Curé, y a amené l'initiative de la fabrication de briques cuites de petite dimension avec comme objectif de doter ses travailleurs des maisons d'habitation confortable en matériaux durables.

L'an 1992, année qui coïncide avec le refoulement des Kasaiens du Shaba (actuellement Katanga) Le Médecin Bamvita et Monsieur Kabongo Buamba installèrent les premiers la toute première briqueterie sur la rivière Lubi près de barrage hydroélectrique de l'IMCK. Le fonctionnement de celle-ci ne durera que peu de temps par manque de fonds suffisant de démarrage. Toutefois la même année, l'Ingénieur ILUNGA TSHIBUABUA et KALOMBO recommencèrent l'initiative, cette fois-ci à Tshimbambula avec la presse de Monseigneur KALUMBU de marque Belge (FERTEM). Ces derniers évoluaient bien avec le travail, compte tenu de la rentabilité, ils utilisèrent la presse de Centre de Spécialisation "professionnelle (C.S.P.A.) et nommèrent leur briqueterie : « FERILU » qui signifie : (Ferme Briqueterie Lubi).

Suite à une mauvaise gestion de l'un d'entre eux, l'autre alla installer son chantier à Nkandi village situé à Nkonko non loin de Tshikaji avec la presse du Centre CSPA et fut grand fournisseur de briques cuites de grandes dimensions sur la ville de Kananga.

L'expansion de la fabrication de briques cuites de grandes dimensions sur toute la ville de Kananga est favorisée par l'arrivée des refoulés du Shaba. Ces derniers à la recherche de fonds pour survivre ont assuré la confection des presses locales avec leurs accessoires et s'engageant à la fabrication de briques cuites aux différents chantiers<sup>1</sup>.

#### 4.4.1.1. Fabrication de briques cuites

La fabrication des briques cuites est un travail de spécialisation. La compression se fait au moyen d'une presse. Cette compression ne demande pas trop de compétence mais il faut faire beaucoup d'attention au séchage des briques et à la construction du four, dont la cuisson est vraiment un travail de gens expérimentés.

##### Choix du terrain ou chantier

Le choix du terrain est d'une importance capitale et nécessite beaucoup de précautions. Généralement un chantier doit remplir toutes les conditions possibles. Il doit être choisi par un bon terrain, non accidenté et doit contenir une quantité énorme de la terre argileuse et l'argile ayant un pourcentage prédominant de sable. Il doit aussi avoir une quantité suffisante des bois et doit être non loin de point d'eau.

##### Qualité de l'argile

En parlant de l'argile, nous faisons allusion au sol qui en contient. Dans la plupart de cas, le sol est mélangé de roches désagrégées de composés organiques et de sels solubles. « Les sols latéritiques qui proviennent de la désagrégation de roches » dans les climats chauds et humides

---

<sup>1</sup> Informations reçues de M. Kabongo Buamba, pionnier de l'introduction de la fabrication des briques cuites de grande dimension interviewé le 5/08/ 2003

ne se contractant et ne se dilatant pas beaucoup quand on le mouille. Leurs grandes qualités de stabilité semblent être en relation avec l'existence de composés ferriques et colloïdaux.

Quand on les a faites sécher, elles abordent facilement l'eau en conservant pendant des années une grande cohésion, ce qui est une propriété fort intéressante de point de vue de la construction en terre »<sup>2</sup>.

L'argile est constituée par les particules de moins de 0,005 mm. L'argile colloïdale, qui est très importante en construction est une argile très fine (moins de 0,002). En général, les sols contenant moins de 20% d'argile sont désignés sous le nom de sable et gravier : sables glaiseux, glaises sableuses. Le sol contenant de 20 à 30% d'argile s'appelle glaises argileuses et ceux qui contiennent plus de 30% d'argile s'appellent « argile ». « Il est sans doute intéressant de signaler que d'une façon courante » la terre que l'on trouve au sommet des collines ou sur les crêtes, sur les termitières contient plus d'argile que celle des endroits plus bas qui contient davantage du sable<sup>3</sup>. La plasticité d'un sol croît avec sa teneur en argile. « Le composant le plus courant de l'argile est la Kaolinite  $H_4 Al_2 Si_2 O_{10} \cdot 2H_2O$ . C'est-à-dire  $2 SiO_2, Al_2O_3, 2H_2O$  (POLIE et CAUSSON : 1990 : 557).

### Fabrication proprement dite

La pâte de briques cuites se fait en ajoutant à l'argile une quantité d'eau convenable, on mélange la pâte et on obtient la carroie. La pâte ne peut présenter aucun noyau de terre non délayé. Le malaxage se fera à la main, le mélange doit être homogène sans grumeaux.

Avant de mouler les briques, il est bon de laisser la pâte se reposer en tas humide pendant au moins 24 heures ou bien, si elle n'est pas trop liquide, pendant une nuit. Préparer

---

<sup>2</sup> S/A Centre régional d'édition technique (C.R.E.T.) Paris 1978, p.6

<sup>3</sup> Idem P.8

le soir, la pâte est traitée le jour qui suit. Les briques se fabriquent actuellement selon différents formats normalisés. Le plus courant est de longueur 22 sur 30 cm, la largeur de 12 sur 15 cm, la hauteur de 5,5 sur 15 cm, soit: 30 x 15 x 8 ; 30 x 11 x 11 ; 30 x 15 x 15 ; 25 x 15 x 15 cm.

Après un séchage sous un abri ventilé, on laissera sécher ainsi les agglomérés pendant environ un mois. Il ne doit pas être rapide pour éviter les risques de fissuration. La construction de four est l'une des opérations difficiles de la fabrication de briques. Les modèles de construction de fours sont différents mais on peut prendre connaissance de deux types : « Four par lanpillage des briques en plein air sous forme de meubles (fabrication artisanale) et four spécialement construit (pour tunnel) »<sup>4</sup>.

Actuellement dans nos chantiers de la ville de Kananga, le modèle utilisé est celui en pyramide pour le four allant de 20 à 24 rangés des briques.

La cuisson a eu lieu quand toutes les opérations lui précèdent sont terminées :

- Toute la construction de four terminée
- L'extérieur du four couvert de boue
- Le bois de chauffage est présent près du four.

« Pour un four de 5000 briques, on utilise 12 m<sup>3</sup> ou deux camions de bois de cuisson. Pendant la saison sèche la cuisson peut un jour, alors que pendant la saison de pluie elle dure deux jours »<sup>5</sup>.

La température est progressivement portée jusqu'à 1200°, ce qui a pour effet d'évacuer l'eau de construction de la pâte et de former des silicates dont la présence empêche le délayage de la brique au contact de l'eau.

---

<sup>4</sup> Mémento de l'adjoint technique des travaux publics, collection technique rurale en Afrique, Ministère de la coopération française, 1978p.500

<sup>5</sup> Muanza Tshimanga, Cours de Genie Rural, 2 e graduat, I.S.D.R.-T

#### 4.4.1.2 La contribution de briques cuites à l'amélioration de l'habitat dans la ville de Kananga

A cause de la pauvreté, de grande migration et pour beaucoup d'autres raisons, la situation dans les pays du tiers monde, dans notre pays en général et dans la ville de Kananga en particulier sur le plan de logement a été détériorée après le départ des colonisateurs.

Le désir d'améliorer l'habitat s'est cependant intensifié et étendu à bien des régions où jusqu'ici les mauvaises conditions de logement étaient acceptées à la fois par les pauvres qui vivent dans des maisons en pisé et au brique adobe.

Actuellement, les efforts de constructions en vue de se doter d'une maison décente ne manquent pas. Dans notre ville de Kananga, ces efforts s'expliquent par le fait que beaucoup de gens s'adonnent à cette activité non seulement génératrice de revenus mais aussi soulageante pour ceux qui se battent pour construire de maisons d'habitation à moindre frais. Les chantiers de briques cuites existant dans la ville de Kananga sont :

- Lubi (située à Nkonko),
- Bena Mande et Shatshikumba,
- Lulua,
- Nganza,
- Katoka II;
- Tubuluku,
- Kambote,
- Nkandi à Tshibambula,
- Ntambue St Bernard,
- Mikunga.

Comme nous l'avons déjà dit nous sommes intéressé à la Commune de Kananga dans ce travail, mais il est vrai que les services centralisateurs existants : Affaires Foncières, Cadastre, Urbanisme et Habitat ne sont pas à

mesure de donner des statistiques fiables (fixes) des parcelles existantes dans cette commune. Nous avons, pour fixer les idées, mené nos enquêtes dans cette commune plus précisément dans les trois sites ci-après :

- Localité Nouvelle ville SNEL,
- Localité R.V.A.
- Localité Oasis.

#### 4.2.1. Étude quantitative de maisons construites en briques cuites de grande dimension dans trois localités

| N°    | Lieu d'enquête          | Matériaux utilisés (élévation des murs) |             |                |                |
|-------|-------------------------|---|-------------|----------------|----------------|
|       |                         | Moellons                                | Bloc-ciment | Briques cuites | Briques adobes |
| 1     | Localité Nouvelle ville | 0                                       | 12          | 76             | 19             |
| 2     | Localité R.V.A.         | 0                                       | 2           | 69             | 22             |
| 3     | Localité Oasis          | 0                                       | 26          | 22             | 38             |
| Total |                         | 0                                       | 40          | 224            | 79             |
| %     |                         | 0%                                      | 8%          | 76%            | 16%            |

Sources : Nos enquêtes sur terrain

Commentaires : Les trois localités sont situées dans la commune de Kananga. La première dans la localité SNEL et les deux dernières dans le quartier Plateau à Kananga II. Comme notre tableau statistique l'indique, nous constatons la prédominance de briques cuites de grandes dimensions par rapport aux autres matériaux tels que : les moellons, le bloc et l'adobe. Ce tableau prouve à suffisance (et même dans d'autres localités de la ville de Kananga) que la brique cuite reste un matériau de construction qui constitue une réponse à l'amélioration de l'habitat (76%). Néanmoins, il faut signaler qu'il y a d'autres constructions parachevées en bloc-ciment

qui sont achevées à l'aide de briques cuites. Cette catégorie n'a pas été prise en compte ici. La raison est simple, la brique cuite coûte moins chère que les autres matériaux (moellons et bloc-ciment) tandis que les gens actuellement négligent la construction en briques adobes. Pour cette raison, nous présentons deux exemples pour démontrer comment la brique cuite est moins chère rapport aux autres matériaux, nous avons cité : les moellons et le bloc-ciment.

#### 4.2. 2 Comparaison coût des matériaux entre bloc-ciment et briques cuites

##### Premier exemple :

###### 1. Briques cuites

Pour 1 m<sup>2</sup> de maçonnerie en briques cuites de 15 x 15 x 30, on utilise 16 briques. 1 brique coûtait 20 FC. Pour 18 briques /m<sup>2</sup> x 20 FC = 360 FC = 1 \$ ( en 2000)

###### 2. Blocs ciment

Pour 1m de maçonnerie en bloc-ciment de 40 x 20 x 15 cm, on utilise 11 blocs-ciment. 1 bloc ciment coûtait 1 dollar. Pour 11 blocs ciment, on dépense 11 dollars.

Donc : - 1 m<sup>2</sup> de maçonnerie utilisant les briques cuites coûte 1 \$

- 1 m<sup>2</sup> de maçonnerie utilisant les blocs-ciment coûte 11 \$

Nous précisons que nous sommes en l'an 2000. Cette situation n'a pas changé même actuellement.

Différence : 11 (blocs-ciment) – 1 \$ (briques cuites) = 10\$

##### Deuxième exemple :

###### 1. Briques cuites

10 m<sup>2</sup> de maçonnerie de 15 x 15 x 15 =

$(100 \times 100) / (30 + 2) \times (15 + 2) = 10000 / 544 = 180$

## 2. Blocs-ciment

10 m<sup>2</sup> de maçonnerie de 40x20x15cm

$$=(100/40+2) \times (100/20+2) = 10000/928 = 110 \text{ blocs-ciment}$$

1 brique coûte 20Fc x 180 = 3.600Fc          10 différence :

$$110\$ - 10 = 100\$$$

Pour conclure cette partie, ces deux exemples montrent clairement que la brique cuite conserve dans les avantages de faible prix accessible à beaucoup de personnes. Elle est bien adaptée pour une construction durable. Un homme aidé de ses amis, de sa famille avec peu de moyen peut facilement se construire une maison confortable et bien conçue pour une dépense très réduite »

### 4.3. L'environnement menacé

La brique cuite est produite après la cuisson. Pour faire celle-ci, il faut du bois comme matières premières.

Nos enquêtes révèlent que les fabricants de briques cuites depuis l'introduction de ce matériau au Kasai ne font que couper les bois.

Or, l'arbre est un élément nécessaire de l'humanité à la vie des hommes et aussi par leurs biomasses en matières nutritives indispensables à l'agriculture, à l'élevage et la construction.<sup>6</sup>

Sans arbre dans l'environnement, l'atmosphère serait contaminée et tout se bloquerait, il n'y aurait pas de vie, c'est à dire pas de respiration.<sup>7</sup>

Il nous a paru nécessaire de certifier que l'État demeure le premier conservateur de l'environnement; car la conservation de la nature constitue le secteur clé du

---

<sup>6</sup> ( ) Ngindu Fernand : Entrepreneur interviewé le 16/11/2003

<sup>7</sup> Kimuna, cours de formation sur l'utilité de l'arbre, formation A.BA.TV. 1996 à Lubumbashi

développement intégral de tout milieu humain. C'est ainsi que l'Etat et les structures de développement d'encadrement pensent aider les fabricants de briques par leur sensibilisation à reboiser des espaces déboisés qui plus tard les aideraient dans la continuité de leur travail.

#### 4.4. Brique cuite comme ressource locale développement endogène

Une question se pose, du reste, à tous les planificateurs du développement : quel type de technologie proposer à nos milieux pour leur développement ? Une technologie transférée, de l'étranger, conçue en fonction d'un environnement spécifique différent de l'environnement où ils sont situés ? Ou faut-il une technologie résolument inspirée du milieu de vie de la communauté concernée ?

En fait, la réponse à cette préoccupation peut dépendre des possibilités en sources locales. Souvent, plus un milieu a besoin de technique, moins il est capable de se les procurer, faute de ressources financières. Dans le cas de la ville de Kananga, la brique cuite (ressource locale) constitue une technologie appropriée pour la construction :

- elle est à la portée de la population ;
- elle permet pour un effort moindre en force, en temps, en finance d'améliorer l'habitat et le revenu de personne.

### 5. SOUHAIT

La brique cuite est un matériel local qui est accessible à toutes les bourses parce que coûte moins cher et remplace ainsi le bloc-ciment. Un autre matériel local que nous proposons pour son introduction est la tuile qui une fois vulgarisée peut résoudre les problèmes de l'habitat en remplacement de la tôle galvanisée qui coûterait cher par rapport à ce matériel étant donné qu'il est fabriqué, comme la

brique cuite à partir de ressources locales presque dans les mêmes conditions.

## CONCLUSION

La réalité que nous venons de décrire par les enquêtes menées dans la ville de Kananga nous a amené à reconnaître que la brique cuite introduite au Kasai par les missionnaires, longtemps négligée et réintroduite surtout avec l'arrivée massive de refoulés du Katanga reste le matériaux de construction :

- le plus sollicité
- le moins cher
- le plus utilisé et le plus accessible aussi bien à ceux qui ont suffisamment de moyens qu'au gagne petits organisés.

En tant que tel, bon serviteur de qui le cherche, ce qui l'utilise, il pose le problème certes de maintien de l'environnement : le déboisement qui appelle bien sûr le reboisement comme correction à son pendant.

## Références

1. Duverger, M. Méthodes des sciences sociales, Collection Thémis, Paris, P.U.F., 1961.
2. S/A Centre Régional d'édition technique (CRET), Paris – France, 1978.
3. POLIE et CHAUSSON : Quoi de Valomy ? Tome 1 et 2, Paris X, 1990.
4. S/A République Française : Ministère de la Coopération, Mémento de l'adjoint technique des travaux publics, collection techniques rurales en Afrique, 1978.

5.SCHEITHER , Marcel , R.P., l'Histoire de l'Eglise Catholique au Kasai 1891-1938, Ed. de l'Archidiocèse de Kananga, 1990

- Kimuha, Cours de formation sur l'utilité de l'arbre , formation A.BA.TU Lubodayi
- Muanza T ., Cours de Génie Rural 1<sup>e</sup> graduat ISDR-T,1998.

Personnes interviewés

Kabongo Buamba, Pionnier de l'introduction de la fabrication de brique cuites interviewé le 05/08//2003

Ngindu Fernand ; Entrepreneur interviewé le 06/11/2003

# L'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE : RÉPARATION DES LACUNES OU PRÉPARATION AU DÉVELOPPEMENT DU KASAI? ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE DE CEDAFKA DIBATAYI

1998 – 2005

Florent Walelu Katshina

## 1. Introduction

L'un des événements les plus importants de notre siècle est, sans nul doute, l'entrée de l'humanité dans l'ère de la mondialisation, de la globalisation et du développement tous azimuts. Le développement, soulignons-le<sup>8</sup>, est un thème récurrent du discours kasaien. Tout le monde y aspire et le souhaite.

L'ambition du Centre de Développement et d'alphabétisation fonctionnelle de Kananga, CEDAFKA en sigle reste de contribuer tant soit peu au développement du Kasai en commençant par le secteur administratif de Dibatayi au travers l'alphabétisation des masses paysannes.

A l'heure actuelle, la pensée vulgaire selon laquelle < français mfualanga anyi > ? (c'est à dire, le français ce n'est pas de l'argent), semble céder la place à un engouement et un souci majeur d'apprendre qui se lisent sur les visages des paysans « Bashila Kasanga » de Dibatayi, surtout ceux qui n'ont pas eu la chance d'entrer en contact avec le tableau

---

<sup>8</sup> MUKENGEANTU P. (2004) : « Libres propos sur le développement du Kasayi », *Les Défis de l'intellectuel kasayen au troisième millénaire*, Ed. Universitaires du Kasayi, Kananga, p.202

noir, c'est à dire, ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer. Lors de nos multiples visites de travail dans ce milieu, nous nous sommes intéressé aux différents hangars - écoles érigés ça et là afin d'en saisir l'impact et l'opportunité.

On entend des bribes des phrases en français, parfois mal prononcées ou utilisées à tort et à travers sont entendues, sortant de toutes bouches des ces paysans qui voudraient se faire passer pour des vrais connaisseurs de la langue de Molière, supposée être la seule et l'unique langue de ceux qui ont étudié

Le livre étant un des piliers de la technologie et un des facteurs déterminants du développement, son accès reste l'apanage de ceux qui savent lire et écrire, qui selon certaines statistiques, ne représentent qu'une infime portion de la population, soit plus ou moins 4 à 5% de celle-ci. D'ailleurs, le livre le plus lu et le plus disponible à Dibatayi est et reste la Bible.

Cet analphabétisme constaté touche surtout les femmes et les vieux qui s'emploient à vivre et sinon à survivre grâce aux travaux des champs qui nécessitent une requalification et une réorganisation.

Notre propos se veut une contribution, étant nous même de ce terroir, à ce que fait déjà sur terrain le CEDAFKA, afin que cela puisse produire de bons fruits permettant un décollage réel du milieu villageois de Dibatayi. Soulignons par ailleurs, qu'après avoir survolé et présenté Dibatayi, surtout la tribu de Bashila Kasanga qui nous intéresse, nous montrerons sommairement ce que fait déjà le CEDAFKA et proposerons à la fin quelques méthodes pratiques pour une alphabétisation fonctionnelle réussie. Notre idée maîtresse reste de savoir si ce que fait CEDAFKA jusqu'à ce jour est une réparation ou une préparation du développement durable du Kasai, à commencer par le secteur de Dibatayi ?

## 2. Présentation du secteur de Dibatayi

Dibatayi est le nom de l'un de cinq secteurs du territoire de Dibaya, district de la Lulua, province du Kasai Occidental en République Démocratique du Congo. Il regroupe en son sein essentiellement les Bashila Kasanga et une partie de Bakwa Kasanzu. Nous parlons des premiers.

Les Bashila Kasanga sont une tribu de l'ethnie Luluwa. Ils se laissent appeler Bashila nkusu, le nom de l'une des épouses de Nkole qui leur a donné naissance. Nkusu, c'est le nom du perroquet qui est un oiseau tabou pour ce peuple. On ne le mange pas. C'est pour cela que ce peuple s'exalte en disant : « Kasanga wa bapidié Nkusu, baasa lusala », ce qui signifie, Kasanga qui ne mange pas le perroquet, mais porte sa plume. Ils s'appellent aussi bashila nkaka parce qu'ils ne mangent pas le pangolin. Cet animal pour eux est sacro-saint, totem pour toute la tribu. Les bashila kasanga ne touchent, ne tuent ni ne mangent cet animal.

Ce peuple s'illustre également par le respect d'autres interdits et de coutumes :

- ne pas travailler aux champs vendredi, les jours de deuils, des nouvelles naissances et de l'apparition de la lune ;
- ne pas aller aux champs après une forte pluie ;
- ne pas coucher sur le même lit que le conjoint la veille du semis ;
- respecter les habitudes alimentaires antérieures ;
- ne pas saluer ses beaux parents en les fixant des yeux ;
- ne pas voir le cadavre de ses beaux parents etc.

Ce peuple est composé de :

- **Groupement**

1. Bakwa Kanyoka
2. Bena Nkelendde
3. Bakwa Tshikonga

**chefs**

- Kamuina Nsapu  
Muamba Nkufulu  
Kayaya Nsampi

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| 4. Bena Muswa     | Katumba            |
| 5. Bakwa Kubula   | Kamuandu           |
| 6. Bakwa Pele     | Kapinga Kamba      |
| 7. Bakwa Tshilmba | Tshimbalanga       |
| 8. Bakwa Lule     | Tshimbawu          |
| 9. Bena Lala      | Ntambwe Tshintanku |
| 10. Bakwa Tshiala | Muamba Tshinsuya.  |

L'économie de ce peuple est une économie de consommation caractérisée essentiellement par un rendement médiocre des produits vivriers et un petit commerce peu florissant. L'agriculture qui est l'activité principale et privilégiée de ce peuple, est pratiquée d'une manière archaïque avec des instruments rudimentaires fabriqués pour la plupart à Tshikula et à base de traverses des rails hors d'usage de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC). Cette agriculture se pratique en deux saisons : la grande de 4 mois de pluies, allant du 15 août au 15 janvier, et la petite allant du 15 février au 15 mai de chaque année soit 3 mois. Toutefois, les paysans de bashila Kasanga ne respectent pas systématiquement ce calendrier agricole officiel à cause de l'observance de certaines coutumes comme souligné précédemment. Cette agriculture se fait en savane et en galerie forestière voire dans les marrais, malgré l'épuisement et l'infertilité du suite aux nombreux feux de brousse et au défrichage désordonné.

A cette activité principale et vitale s'ajoute aussi l'élevage de petits bétails généralement abandonnés à eux-mêmes et dont l'alimentation ne fait l'objet d'aucun soins particulier, sauf les cobayes et les lapins qui sont enfermés dans les cases et qui reçoivent régulièrement une nourriture pauvre. Ces animaux ne sont pas tellement consommés ; ils sont destinés aux règlements des problèmes sociaux (dot, deuil, accueil d'hôtes de marque, etc.). Certains proverbes comme ceux-ci traduisent cet aspect des choses : "tshishipela

muenyi, ntshipela lukuka'', qui signifie, la bête tuée pour le visiteur satisfait également à l'envie toute de la maisonnée.

Quant au petit commerce, il est pratiqué par des jeunes encore assez forts pour rouler à vélos et faire des distances énormes dont la moyenne est de 150 km et qui peuvent également traîner de lourdes charges dépassant facilement 200 kg. Ils achètent et revendent du sel, du sucre, de la cigarette, tous les genres des poissons, notamment les tufindondo'' (pluriel d'une sorte de danse congolaise'', Kafindondo'', qui signifie : tout le monde peut se trémousser) c'est à dire, les poissons convenant à la bourse des gagne petit qui sont nombreux, ou encore les petits poissons salés appelés également muana kende qui signifie : chaque enfant peut avoir le sien. C'est dans ce contexte de respect méticuleux des coutumes et d'interdits sociaux que CEDAFKA s'engage à travailler la mentalité du paysan avec l'introduction des techniques d'alphabétisation. Qu'en est-il au juste ?

### **3. Alphabétisation quid ?**

L'alphabétisation qui consiste à d'apprendre à une catégorie de personnes comment lire, écrire et calculer, ne peut bien se comprendre que dans un environnement d'analphabétisme, qui est un facteur de sous- développement. Le nombre d'analphabètes, aussi bien dans les rangs des jeunes que des adultes, se multiplie d'une manière fulgurante chez les Bashila Kasanga, si bien que plusieurs écoles tant primaires que secondaires sont créées et fréquentées par les enfants qui viennent de loin. La population devient de plus en plus brute, ignorante et irresponsable, affichant partout une attitude passive et léthargique, même devant des situations insupportables.

L'analphabétisme est fort répandu. Son taux dépasse les 85% de la population et surtout les femmes sont, presque

dans leur totalité analphabète chez les bashila kasanga.<sup>9</sup>  
Voyons-en les causes et les conséquences.

### 3.1. Causes de l'analphabétisme chez les Bashila

#### Kasanga

Disons d'emblée qu'en ne minimisant pas les autres causes de l'analphabétisme, nous en avons retenu celles qui ont attiré notre attention, à savoir les causes sociales et les causes culturelles.

#### 3.1.1. Les causes sociales.

Ces causes se présentent sous forme d'oppression exercée sur les femmes, les filles et les orphelins sous diverses formes : injures, dénigrement, brutalité, coups et blessures, travaux forcés, inattention, maltraitance, mépris et la liste n'est pas exhaustive. Mais Les tenir présentes à l'esprit nous aidera lors de l'élaboration des programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

#### 3.1.2. Les causes culturelles

Selon Edwards Tylor, la " culture ou la civilisation, c'est cet ensemble complexe qui comprend le savoir, les croyances, l'art, l'éthique, les lois, les coutumes et tout autre aptitude ou habitude acquises par l'homme comme membre d'une société "<sup>10</sup>. Tout en ne négligeant donc pas l'aspect intellectuel de la culture, notre attention reste focalisée sur les dimensions ayant leur origine dans le vécu quotidien de Bashila Kasanga, de toutes catégories : intellectuelles et non intellectuelles. Dans cette ligne, MUSEKA L. déclare que "

---

<sup>9</sup> BADIBANGA M., Les conflits du pouvoir coutumier et le développement des milieux ruraux, cas de Bashila Kasanga de la collectivité de Dibataie de 1977 à 1991, TFE. ISDR-T., Kananga, p.13

<sup>10</sup> Edwards Tylor, cité par MUSEKA L., Le christianisme africain et l'impératif de l'incurvation, Grand Séminaire Malole, Kananga, 1993, p. 88

la culture, c'est l'univers humanisé que se crée, consciemment ou inconsciemment, une collectivité, c'est sa représentation propre du passé et son projet d'avenir, ses institutions et ses créations typiques, ses habitudes et ses croyances, ses attitudes et ses comportements caractéristiques, sa manière originale de communiquer, de travailler, de célébrer, de créer des techniques et des œuvres révélatrices de son âme et de ses valeurs ultimes"<sup>11</sup> La culture renchérit-il," c'est la mentalité typique qu'acquiert tout individu s'identifiant à une collectivité, c'est le patrimoine humain transmis de génération en génération. Toute communauté jouissant d'une certaine permanence possède une culture propre : une nation, une région, une tribu, une catégorie sociale définie, comme les jeunes, les travailleurs. Ainsi, la culture désigne leur manière caractéristique de se comporter, de penser, de juger, de se percevoir et de percevoir les autres"<sup>12</sup>.

De ce qui précède, l'on peut dire que la culture de la tribu de Bashila Kasanga, se traduisant dans les contes, les maximes et les proverbes, a influencé négativement l'analphabétisme de la population et surtout celui des femmes et des filles et celui-ci se transmet oralement de générations en génération. Ainsi, comme le souligne AWAK'AYOM," dans les milieux ruraux, enfin fort attachés à la coutume des ancêtres, la tradition orale ancestrale explique la vie politico-religieuse, le régime foncier, l'organisation sociale et l'activité culturelle authentiquement indigène.<sup>13</sup>

L'éducation chez les Bashila Kasanga est assurée par les parents, les grands-parents et d'autres personnes

---

<sup>11</sup> MUSEKA N.L., Op. Cit. pp. 88-89

<sup>12</sup> IBIDEM

<sup>13</sup> AWAK'AYOM, " La problématique de l'histoire précoloniale des nationalités de l'Afrique Centrale" in Zaire-Afrique n° 113 Kin, 1977, p.167

apparentées ; elle se fait soit autour du feu le soir après le repas soit à d'autres moments précis et dans certaines circonstances comme les deuils, l'intronisation du nouveau chef, en cas d'accident ou autres problèmes suscitant une réflexion profonde. Ainsi dit le proverbe, "babela muana a muntu wa mufue wateleja biebe qui se traduit par : " quand on conseille l'enfant dont les parents sont en vie, l'orphelin doit aussi prêter une oreille attentive.

L'objectif poursuivi par les bashila kasanga dans cette éducation est de conformer le comportement de chaque enfant à sa culture et aux nombreuses disciplines prescrites par cette culture. D'ailleurs, c'est avec raison que Georges Peter Musdock dit que l'enfant doit apprendre à se soumettre aux nombreuses disciplines prescrites par sa culture avant qu'il n'assume sa place de membre adulte dans sa société.<sup>14</sup>

La conséquence logique de cette éducation est l'imitation de ce que font les autres et sur tout les parents. L'enfant d'un chasseur, d'un forgeron, d'un cultivateur, d'un enseignant etc. devient lui aussi ce qu'a été son père. Il en va de même du côté des femmes dont les filles feront exactement ce que faisaient leurs mères. C'est le fameux tel père tel fils. Le proverbe luba dit : "Nkashama katu walela mukuabu nyama « qui signifie que » le léopard ne met jamais bas une autre bête". On cherche à donner à l'enfant un idéal moral, des vertus d'endurance, la force de caractère, l'amour du travail selon la tradition familiale. Les traits de caractère socialement et familièrement valorisés, les vices tout aussi socialement dévalorisés font l'objet de cette éducation.

Ainsi donc, l'oralité de la transmission de l'éducation n'a pas favorisé l'émergence de l'élite alphabétisée des communautés rurales de Bashila Kasanga.

---

<sup>14</sup>

GEORGES PETER MUSDOCK. Cité par NGOMA NGAMBO, Initiation dans la société traditionnelle (le cas Kongo), P.U.Z., Kin ; p.16

### 3.2. Conséquence de l'analphabétisme chez les Bashila Kasanga.

L'analphabétisme crée une pauvreté sans nom, partant favorise le sous-développement qui se caractérise à son tour par certains facteurs mesurables comme des conditions de vie moins bonnes, une sous alimentations criante, une oppression sociale inacceptable, un manque cruel des infrastructures de base, sinon leur insuffisance, la mortalité infantile et maternelle par manque de soins médicaux adéquats étant donné que la population recourt facilement à la médecine naturelle (ce qui n'est pas mauvais en, mais qui dénote le manque de moyens financiers pour se faire soigner dans des hôpitaux modernes) et au spiritisme miraculeux de tout bord afin de trouver guérison.

La pauvreté n'a pas épargné l'habitat des Bashila Kasanga qui est fait de matériaux provenant directement de la nature, donc non transformés, peu solides et dont la durée est d'à peine quelques années<sup>15</sup>. Ses dimensions sont forcément réduites et offre très peu de résistance aux intempéries. C'est plutôt un abri qu'une véritable maison, car il est partagé aussi avec les animaux domestiques.

L'habillement tombe sur la même loi de la pauvreté. Il est généralement moins modeste car d'ordinaire délavé et usé. C'est la friperie venue d'occident qui joue le rôle sauveur. Pour les chaussures, elles sont fabriquées à partir des morceaux de pneus usés. Et cette marque déposée est surnommée « ndiata bisambu » c'est-à-dire qui marche sur les épines. Cette exaltation du courage de marcher sur les épines cache mal la pauvreté sous-jacente. L'alimentation comme soulignée n'est pas en reste. Elle est composée du "bidia" obtenu par le mélange de la farine de maïs à celle de manioc dans de l'eau chauffée avec du bois. Mais souvent, ce

---

<sup>15</sup> MUKEMGEBANTU P., *Op. Cit.* p.203

bidia n'est pas nutritif car, plusieurs mois de l'année, il n'a pas la farine de maïs et se mange avec les feuilles de manioc. Les Bashila Kasanga se complaisent à appeler cela «costume», c'est à dire, du haut en bas la même chose : on a les feuilles et les tubercules. La viande et les chenilles sauvages sont devenues rares, sinon inexistantes à cause de la déforestation sans mesure. Un paysan qui mange du riz s'estime n'avoir pas mangé du tout, car cet aliment n'entre pas dans ses habitudes alimentaires. La malnutrition est lourde de conséquences pour le développement et le fonctionnement du cerveau<sup>16</sup>.

#### 4. Développement de Dibatayi

Étant le contraire du sous-développement, le développement peut être considéré comme une augmentation quantitative et qualitative des conditions de vie, un état de bien-être, de paix, de sécurité et de prospérité matérielle résultant de la suppression ou d'une réduction substantielle de la pauvreté, de l'ignorance et de la mobilité ce qui permet à tout un chacun de laisser libre cours à sa lucidité, sa créativité et son audace spirituelle. Le développement est donc la recherche du mieux être sous toutes ses formes et pour tous. C'est l'effort pour que tous les individus d'une nation ou d'une collectivité accèdent à une vie supérieure, dans la jouissance des biens suffisant à leur épanouissement individuel et social.

Pour DE CLERCK M., le développement suppose la valorisation de certains types d'hommes, de certaines conduites, de certains modes de vie.<sup>17</sup> C'est aussi, poursuit-il, la culture qui dit, en réponse aux incitations d'une action de

---

<sup>16</sup> GOFFAUX J., L'avenir Alimentaire du Tiers Monde. Bilan et Perspectives, Ed. C.R.P., Kinshasa, 1980, p.22

<sup>17</sup> DE CLERCK M., L'Éducateur et le villageois, de l'éducation de base à l'éducation fonctionnelle, L'Harmattan, Paris, 1988, p.145

développement, ce qui est vrai et faux, ce qui est important et ce qui ne l'est pas, en un mot ce qu'il convient de faire et ce qu'il ne faut pas faire. Voilà donc le rôle de l'alphabétisation qu'elle soit fonctionnelle ou traditionnelle.

#### 4. 1. Alphabétisation fonctionnelle

Étant une modalité novatrice de l'éducation liée au développement, l'alphabétisation fonctionnelle est une réponse aux exigences d'un monde en mutation. Elle renforce l'éducation de base qui est et reste le fait de faire bénéficier les adultes qui, au cours de leur enfance, n'avaient pu fréquenter une école, d'une instruction élémentaire, à commencer par l'apprentissage de l'alphabet. Disons tout de suite que cette éducation de base est une éducation de rattrapage, destinée à aider ceux qui n'ont pu bénéficier de l'enseignement d'institutions éducatives à comprendre les problèmes du milieu et à acquérir un ensemble de connaissances et d'aptitudes propre à leur permettre d'améliorer progressivement leurs conditions de vie. Les institutions éducatives dont il est question ici sont, dans le cas de Bashila Kasanga de Dibatayi, des écoles primaires du village.

Par contre, l'alphabétisation fonctionnelle ne doit pas être considérée comme une fin en soi – répétant ce qui avait été déjà dit du temps de l'éducation de base – mais elle constitue un élément essentiel du développement et en tant que tel, elle doit être étroitement intégrée aux programmes de développement du milieu. Elle doit "déboucher non seulement sur des connaissances élémentaires, mais sur la préparation au travail, l'augmentation de la productivité, une participation plus grande à la vie civique, une meilleure compréhension du monde environnant et ultérieurement

s'ouvrir sur le fond culturel humain".<sup>18</sup> Elle est donc sélective, c'est à dire qu'elle assure une fonction en relation avec des besoins, des problèmes spécifiques. Le caractère fondamental d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle, c'est qu'il est fait sur mesure, à la mesure des mentalités, du savoir et du savoir-faire, des motivations, des aspirations d'une population donnée, engagée dans un processus de changement.

#### 4.2. L'expérience de CEDAFKA

Fondé par un groupe de volontaires, le CEDAFKA s'est vite répandu sur tout le territoire du secteur de Dibatayi et dans tous les 10 groupements de Bashila Kasanga. Il s'est assigné comme objectif de former des catégories des personnes (hommes et femmes), en leur apprenant à lire, à écrire et à calculer. Des hangars faisant office des centres d'alphabétisation sont construits par des autochtones eux-mêmes.

Des alphabétiseurs sont recrutés et formés. Ils ont, pour la plupart, le niveau de 4 ans post-primaires ; quelques rares diplômés des humanités secondaires acceptent de se faire passer alphabétiseurs. Jusqu'à ce jour, 70 alphabétiseurs ont été formés et ils restent peu motivés étant donné que les apprentis ne contribuent presque pas à leur formation en y apportant leur part financière ne fut que partiellement.

L'enseignement assuré dans ces centres voudrait former le plus grand nombre d'illettrés en se limitant à la lecture, à l'écriture et au calcul. Notons que l'enseignement du calcul ne consiste souvent qu'en celui de l'addition et de la soustraction, plus rarement en celui de la multiplication, pratiquement jamais en celui de la division jugé trop difficile.

---

<sup>18</sup> UNESCO, Alphabétisation et développement. Document de travail préparatoire au congrès des Ministres de l'Education sur l'élimination de l'analphabétisme, Paris, 1965.

Les alphabétiseurs se proposent en fait d'enseigner en quelques mois, voire en quelques semaines, un condensé de deux ou trois premières années du programme primaire. Les méthodes et techniques sont, en général, fondées sur l'utilisation d'un abécédaire unique. Les mots, les phrases que déchiffre avec peine et application l'illettré n'ont d'ordinaire aucun rapport avec ses problèmes de tous les jours. Trop souvent, le matériel de lecture véhicule des messages d'un infantilisme déroutant. On comprendra aisément que l'ambition n'est pas d'éliminer, même à long terme l'analphabétisme; les moyens mis en place ne font que retarder ce que l'on croit faire. Nous avons parlé du CEDAFKA comme illustration presque modèle de l'alphabétisation que d'aucuns n'hésitent pas de qualifier de fonctionnel.

#### 4.2.1. Propositions d'amélioration de la conduite d'une alphabétisation fonctionnelle à Dibatayi

L'alphabétisation fonctionnelle ne doit pas faire cavalier seul, en oubliant les autres secteurs de la vie comme si elle était seule et unique à apporter des solutions aux problèmes du monde rural. Cette approche sectorielle aboutit à des actions trop fragmentaires ; elle risque d'engendrer à la longue une sorte de cloisonnement. Chaque problème, qu'il relève de l'agriculture, de la santé ou de l'économie, est en fait un problème complexe étroitement relié à d'autres séries de problèmes. Il est donc important de ne pas oublier l'unicité profonde, l'indivisibilité de la vie et du travail du villageois. D'où ces quelques propositions.

#### 4. 2. 1. 1. L'alphabétisation fonctionnelle est une innovation

Si l'individu, ou le groupe, constitue le bénéficiaire et l'objectif ultime de toute entreprise de développement, il en est aussi l'agent déterminant. De sa participation dépend le succès ou l'échec de l'action engagée sur le terrain.

En réalité, il n'y a développement que s'il y a innovation. L'innovation ne concerne pas seulement l'aspect matériel, technologique d'une société.<sup>19</sup> Elle peut aussi revêtir un aspect non matériel et se rapporter à des idées, à des croyances, à des compétences intellectuelles, à un savoir-faire manuel, à des attitudes ; par exemple, un individu peut modifier son attitude à l'égard de sa santé, de l'hygiène, de l'alimentation. Elle s'ajoute aux manières traditionnelles d'opérer ou elle se substitue à ces mêmes manières d'opérer désormais jugées insuffisantes.

Par ailleurs, un bas niveau d'instruction, comme c'est le cas chez les Bashila Kasanga de Dibatayi, peut être un facteur d'incompatibilité, faisant obstacle à l'innovation. La modernisation de l'agriculture à Dibatayi, par exemple, requiert un niveau de connaissances et de compétences relativement élevé. Certains spécialistes le situent au niveau du post-primaire.<sup>20</sup> Or, la grande majorité des agriculteurs de Dibatayi est, soit illettrée, soit semi-illettrée. Rares sont ceux qui ont fait des études primaires complètes ; la plupart des privilégiés qui ont bénéficié de quelques rudiments d'instruction sont allés à l'école trois ou quatre ans. Ils n'ont guère appris l'arithmétique pourtant élémentaire comme la règle de trois, le calcul de pourcentage, le calcul des surfaces et des volumes qui s'enseignent à partir des classes de cinquième primaire. Leur faible niveau d'instruction

---

<sup>19</sup> DE CLERK M., *Op. cit.* p.62

<sup>20</sup> IDEM, p. 122

constitue indiscutablement un véritable facteur de « sous-développement », bloquant dès le départ toute possibilité effective de progrès continu dans le secteur agricole. Pourtant, chez les Bashila Kasanga de Dibatayi, le développement doit commencer par l'organisation du secteur agricole.

#### 4.2.1.2. L'alphabétisation fonctionnelle est un système d'organisation

Marie BAPU a analysé la formation des adultes en recherchant par tous les moyens comment elle peut être réorganisée afin d'avoir un impact réel sur le terrain.<sup>21</sup> Elle a souligné qu'il faudrait renforcer la formation des adultes – femmes et hommes par l'alphabétisation conscientisante. Son objectif sera de former les femmes et les hommes à une vaste échelle pour une action concertée en vue d'un développement durable. Ainsi, le programme doit être endogène et comprendre les étapes suivantes : le réveil, l'éducation, l'organisation, le gain de pouvoir des femmes et l'interaction avec les hommes.

L'alphabétisation fonctionnelle va aider les personnes à se regrouper, à créer des associations et des comités de tout genre, voire des comités de défense des droits des femmes à cote des hommes. Il est établi que les personnes alphabétisées s'assument mieux dans le monde moderne. Par contre, les personnes illettrées ont l'impression qu'elles doivent rester immuables et laisser la gestion de leur communauté et de leur destinée aux personnes qui sont supposées avoir plus de savoir-faire. L'investissement en formation pour adultes est un moyen permettant le changement dans le comportement des Bashila Kasanga de Dibatayi quand ils auront compris le

---

<sup>21</sup> BAPU M., Les violences faites à la femme dans la culture kasaienne : Mythes ou Réalités ? Tome I, publication de la Profer, Archidiocèse de Kananga, R.D.C., 2000, p.104

sens des préjugés négatifs et du dénigrement, de la maltraitance des orphelins sans raison plausible, etc.

Comment peut-on amener une collectivité rurale, à l'aide de moyens essentiellement éducatifs, à entreprendre, de son propre mouvement, une action à caractère continu tendant à améliorer les conditions de son milieu humain et naturel ? Autrement dit, comment susciter un processus de développement endogène ? Comment élaborer et mettre en forme, à partir des données d'une situation spécifiques, des programmes d'éducation et de formation qui répondent aux besoins et aux attentes d'une population et qui soient à la mesure du niveau de son savoir ou de son savoir-faire ?

Cette double interrogation pose le problème de la méthode, c'est à dire des voies choisies pour atteindre, compte tenu d'une situation donnée, le but qu'on s'est assigné. Un plan d'opération préconçu est indispensable si l'on veut éviter, face aux réalités de terrain, l'improvisation, les tâtonnements ou les hésitations toujours préjudiciables. Ce plan d'opérations définit une méthode, un parcours comportant, sous formes de séquence, un certain nombre d'étapes articulées les unes aux autres et couvrant la totalité d'un processus d'éducation et de formation.

#### 4. 2. 1. 3. L'étude du milieu

L'éducation en vue du développement a comme point de départ et comme point d'aboutissement le milieu local. C'est donc une approche écologique qui vise à la fois la connaissance d'un milieu en changement, l'identification des problèmes ou de carences qui freinent le changement et l'élaboration des réponses à ces problèmes.

La connaissance du milieu permet à la fois une analyse des conditions de vie d'une collectivité et aide à formuler un diagnostic et un traitement qui seront traduits en programmes et en contenus éducatifs. Elle aboutit à une diversification fonctionnelle des programmes d'éducation et

de formation en réponses à des besoins humains essentiels, les possibilités locales d'actions en vue de résoudre les problèmes qui affectent directement le développement de la collectivité, de localiser les individus ou les groupements intéressés par la solution à ces problèmes. Soulignons que cette étude visera tant la monographie que la détection des situations -problèmes qui sont justiciables d'une action d'éducation et de formation. Il s'agit donc d'identifier des objectifs spécifiques c'est à dire les innovations qui sont proposées à la population et l'identification des obstacles d'ordre technique, social, culturel, économique auxquels se heurtent sur le terrain l'acceptation et l'adoption des innovations proposées.

#### 4. 2. 1. 4. Détermination du profil de l'adulte

L'étude du milieu étant faite, il importe de réunir, en relation avec chacune des situations -problèmes, les éléments qui relèvent d'une intervention éducative. Ces éléments sont :

- le savoir des individus – ce qu'effectivement ils savent, ce qu'ils devraient savoir mais ne savent pas ;
- le savoir-faire que les individus devraient posséder, les compétences professionnelles qu'ils devraient acquérir pour participer effectivement au programme de développement et assurer sa réussite ;
- les comportements des individus : ce qu'ils font en réalité et qui ne correspond pas toujours à ce qu'ils savent et qui peut être en contradiction avec ce qu'ils acceptent comme étant vrai et utile ;
- les attitudes : ce que les individus sont prédisposés à faire ou à accepter ou inversement à ne pas faire, ni accepter ;

- les attentes : ce que les individus voudraient faire, les anticipations de ce qu'ils espèrent et souhaitent réaliser, le niveau de leur aspirations, les buts qu'ils s'assignent dans leurs activités professionnelles ou dans leur vie sociale.

#### 4.2.1.5. Élaboration et mise en forme d'actions d'éducation et de formation

Il s'agit de choisir, parmi les situations -problèmes qu'a révélées l'analyse investigatrice du terrain, les thèmes pour la réalisation du programme d'éducation et de formation. Ce choix est fait avec la participation de la population concernée qu'il convient d'associer à l'organisation et à la gestion du processus éducatif. Certains critères guident ce choix. On retiendra comme thèmes d'application pour l'action éducative les problèmes qui :

- sont justiciables d'une action d'éducation et de formation ;
- correspondent aux objectifs prioritaires des programmes de développement locaux, provinciaux ou nationaux ;
- présentent un caractère d'actualité dans la vie de la collectivité ;
- peuvent être résolus par les intéressés eux-mêmes.

Les problèmes qui affectent la vie de la collectivité considérée sont traduits en objectifs d'éducation et de formation. Les contenus des programmes éducatifs sont déterminés par le savoir et le savoir-faire que les intéressés doivent acquérir pour atteindre les objectifs de l'action d'éducation et de formation. Les méthodes éducatives mises en œuvre pour transmettre les connaissances et les compétences et les gestes professionnels nécessaires à l'adoption d'une innovation technique, le moyen d'amener

les membres d'une collectivité à réfléchir sur les besoins essentiels de la population, à découvrir les possibilités locales d'action pour satisfaire ces besoins et à proposer eux-mêmes des solutions aux problèmes auxquels ils se trouvent confrontés et dont ils seraient les principaux artisans ; le moyen d'accéder au message écrit ou imprimé, le moyen de résoudre par soi-même les problèmes d'arithmétique simple qui se posent dans la vie quotidienne ou professionnelle. Les procédés éducatifs sont la façon dont l'action éducative met en œuvre les méthodes les plus appropriées à la situation. Ce seront : l'ouverture des classes d'alphabétisation ou de classe-ateliers comme pour l'enseignement ménager, les discussions de groupe, les séances d'animation, les techniques de démonstration de méthode ou par résultats, ou encore les méthodes auto-formatives si les intéressés maîtrisent la lecture et l'écriture.

Il faudrait distinguer, parmi les moyens éducatifs, le matériel didactique qui est destiné aux éducateurs et celui qui s'adresse aux intéressés, qu'ils soient analphabètes, semi - alphabètes ou alphabétisés.

#### 4.2.1.6. Évaluation et rétroaction

La démarche méthodologique telle que nous l'avons décrite dans les étapes précédentes, est établie a priori comme une hypothèse de travail. Il convient d'en mesurer l'efficacité. Le rôle de l'évaluation sera donc double. Il s'agira de mesurer à la fois l'efficacité externe et interne.

L'évaluation de l'efficacité externe consiste à vérifier si les résultats de diverses activités éducatives répondent de façon positive aux objectifs sociaux, économiques ou culturels qu'on se proposait d'atteindre lors de la formulation initiale du programme. Cette efficacité se mesure par référence à deux points de départ : un point de départ défini par l'étude du milieu et un point d'arrivée défini par les objectifs d'éducation et de formation formulés en termes de

comportements. Elle concerne encore les modifications et transformations des attitudes et des comportements, lesquelles modifications et transformations peuvent se manifester, selon la nature de l'innovation proposée, au bout de quelques jours ou de semaines ou encore après des années.

Par contre, l'évaluation de l'efficacité interne porte sur l'action d'éducation et de formation proprement dite. Par la constatation des carences, des échecs ou des réussites et la comparaison des situations et des possibilités différents, l'évaluation de l'efficacité interne permet une rétroaction régulatrice à tous les stades de l'élaboration et de l'exécution des programmes, offrant, de façon constante, la possibilité de rectifier ou de corriger le cours de l'action d'éducation et de formation.

## **5. Conclusion**

Chez les Bashila Kasanga de Dibatayi, le CEDAFKA a encore du pain sur la planche. Il ne doit pas seulement réparer les lacunes de l'analphabétisme constatées au cours des âges, mais il doit également se pencher sur la préparation de la population à un développement durable dans lequel les personnes doivent se prendre en charge, organiser leur devenir en mettant sur pieds des coopératives de production et de commercialisation et des associations paysannes ayant pour objectif majeur l'amélioration des conditions de vie. C'est donc une action de promotion humaine, laquelle action aide les analphabètes alphabétisés à se retrouver dans cette forêt d'écritures et de technologies de pointe qui traumatisent constamment ceux qui ne savent pas y retrouver leur chemin. Les initiatives d'alphabétisation fonctionnelle, d'où qu'elles viennent, apparaissent à nos yeux d'une valeur inestimable et parce qu'elles permettent à tous ces milliers d'analphabètes d'entrer dans cette ère de mondialisation, de globalisation et de développement durable

et leur évitent par là, la résignation et les frustrations quotidiennes.

## Références

AGRE B. ., Profil du chrétien africain de l'an 2000, Mbegu n 55

AWAK'AYOM, "La problématique de l'histoire précoloniale des nationalités de l'Afrique Centrale" in Zaire-Afrique n 113, Kin, 1977

BADIBANGA M., Les conflits du pouvoir coutumier et le développement des milieux ruraux, cas de Bashila Kasanga de la collectivité de Dibataie de 1977 à 1991, TFE ISDR-T, Kananga, 1991

BAPU M., Les violences faites à la femme dans la culture kasayenne : Mythes ou Réalités ? Tome I, publication de la Profer, Archidiocèse de Kananga, R.D.C. 2000.

DE CLERCK M., L'Éducateur et le villageois, de l'éducation de base à l'alphabétisation fonctionnelle, l'Harmattan, Paris, 1988

GOFFAUX J., L'avenir alimentaire du Tiers Monde. Bilan et Perspectives, Ed. C.R.P., Kinshasa, 1980.

MUKENGEANTU P., Libres propos sur le développement du Kasayi, in Les défis de l'intellectuel kasayen au troisième millénaire, Ed. Universitaires du Kasai, Kananga, R.D.C., octobre 2004

MUSEKA N.L., Le christianisme africain et l'impératif de l'inculturation, Grand Séminaire Malole, Kananga, 1993

NGOMA N., Initiation dans la société traditionnelle (le cas Kongo) P.U.Z, Kin. SD



## **CONDITIONS DE RELANCE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT A KANANGA**

Mulamba Katoka  
Joseph Mputu Ilunga

### **1. Introduction**

Les Coopératives ont joué et continuent à jouer un rôle non moins important dans l'amélioration des conditions de vie des masses exploitées à travers le monde. Elles sont nées en réaction contre l'exploitation capitaliste comme le signale Jean Délion (1985 : 5) : « les coopératives se sont développées en Europe en réaction de certains excès du développement du système capitaliste à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et début du 20<sup>ème</sup> siècle » Hooiji (sd : 5) enchaîne dans le même sens que « la coopérative est donc un moyen de défense personnelle et de l'émancipation du prolétariat.

Elle permet à des petits groupes des pauvres de faire ensemble ce que seuls, ils ne pourraient jamais réaliser. Elle met fin à l'exploitation d'un homme par l'autre ». Elles ont fait preuve ailleurs dans le temps de crise aiguë, comme celle qui secoue à présent la République Démocratique du Congo ou Zaïre.

Mais, il est un constat amer de constater que cette arme du pauvre ne semble pas produire les mêmes effets dans les sociétés africaines, que dans les sociétés occidentales. Les véritables réussites dans ce domaine sont très rares. Les coopératives soutient, Joseph SEGERS (1982 : 32) « se trouvent ici au Zaïre (Congo) dans la situation paradoxale

d'être le remède idéal à de nombreux problèmes du milieu rural, remède qu'on ne parvient cependant que très rarement à utiliser de manière efficace ». La Ville de Kananga, notre milieu d'enquête n'a pas du tout fait exception à cet état de choses. Entre les années 1985 et 1990, on a assisté à une véritable éclosion du mouvement coopératif dans le secteur d'épargne et de crédit à travers la Ville. Mais, celui-ci ne connaîtra qu'une vie éphémère.

a) Problématique

En effet, notre préoccupation en tant que chercheur s'article autour des questions suivantes :

- Quelles sont les principales causes de cet insuccès ?
- Quels ont été les atouts de ce mouvement et comment procéder pour repenser sa relance ?

Voilà les questions auxquelles nous tenterons de donner réponse à travers cette étude.

b) Hypothèse de travail

Notre hypothèse s'énonce comme suit :

L'insuccès de l'organisation coopérative serait lié aux causes suivantes :

- l'ignorance des principales et de la doctrine coopérative ;
- la conjoncture politique et la situation monétaire ;
- l'absence de la culture coopérative.

D'emblée, nous osons croire que le mouvement coopératif d'épargne et de crédit à Kananga n'a été qu'au service d'une poignée d'opérateurs économiques en mal d'exploiter les plus démunis.

c) Choix et intérêt du sujet

La coopérative a fait ses preuves dans le monde comme moyen de lutte pour l'émancipation et les relèvements des conditions de vie des masses. Mais cela ne semble pas être le cas dans notre société. Cette étude qui a

pour objet la recherche des causes de cet état de chose revêt donc un intérêt évident pour tout apôtre de développement soucieux de l'amélioration des conditions de vie des couches socioprofessionnelles marginalisées. Par ailleurs, rien ne peut être entrepris sans moyens financiers conséquents. Mais les conditions exigées par les maisons et institutions financières dépassent de loin les possibilités de gagne-petit. La relance de ces banques de proximité est donc salutaire pour les populations locales.

#### d) Échantillonnage

Un échantillon est une population d'enquête réduite disposant de toutes les caractéristiques de celle-ci pour ne pas biaiser les résultats de la recherche. La technique d'échantillonnage est indispensable pour l'économie de temps et de moyens. Pour notre part, nous n'avons pas pu nous dérober à cette règle. Ainsi sur 15 associations inventoriées sur la Ville de Kananga, 5 ont pu faire l'objet de notre analyse. Celles-ci n'ont pas été choisies au hasard. Mais, nous avons surtout tenu compte de l'effectivité sur terrain.

#### e) Délimitation du sujet

Ces enquêtes ont été menées pour la période allant de 1985 à 1991, l'année 1985 marquant la naissance de la COOPEC qui a donné le goût et le ton à toutes les autres et 1991, marque la disparition des coopératives du circuit socio-économique. Elles sont faites exclusivement dans la Ville de Kananga.

#### f) Approche méthodologique

Pour réaliser ce travail, nous avons fait recours au questionnaire qui a été complété par l'observation directe et documentaire, sans oublier l'interview. En effet, un questionnaire a été élaboré et soumis aux différents

animateurs des coopératives concernées. Par ailleurs, pour compléter les informations reçues, nous avons pu recueillir les points de vue des membres et observateurs.

Au cours de cette étude, nous avons fait recours à la méthode analytique en tant qu'approche sociale et dynamique des coopératives d'épargne et de crédit qui, en un certain moment de l'histoire de la Ville de Kananga, constituaient un espoir de son épanouissement. Mais, elles se sont éteintes brusquement sans que les intérêts et les besoins des associés soient satisfaits et résolus.

Grâce à cette méthode, nous avons pu tirer des leçons de gestion en vue de proposer des nouvelles vies de relance, pour le bien-être des bénéficiaires. Enfin, celle-ci nous a permis de concevoir des mesures de mise en train avec des garde-fous solides pour des lendemains meilleurs.

Notre étude s'articule autour des axes suivants :

- Brève présentation du cadre d'enquête et étude du milieu.
- Examen de quelques expériences des coopératives d'épargne et de crédit.
- Apport des coopératives d'épargne et de crédit au développement socio-économique de la Ville de Kananga.
- Conditions de relance des coopératives d'épargne et de crédit à Kananga.
- Conclusion.

## **2. Ville de Kananga : étude du milieu et contexte**

La Ville de Kananga se trouve presque au centre de notre pays entre 22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> degré de longitude Est et entre 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> degré de latitude Sud, à une altitude moyenne de 654 sur une superficie de 378 km<sup>2</sup>, son relief est composé d'un plateau variant entre 600 et 700 m d'altitude fortement découpé par des ravins dans lesquels coulent plusieurs cours d'eau. Elle se trouve pleinement baignée dans une zone de

climat tropical humide connaissant deux saisons : celle de pluie de septembre à mai entrecoupé par une petite saison sèche au mois de janvier et la saison sèche de mai au mois d'août.

La naissance de cette Ville remonte du commerce luso-africain avec l'existence du village Mukenge Kalamba pour certains et vers les années 1884 pour d'autres tel Van Zandijeke : l'on peut donc remonter au 10 novembre 1884 pour retrouver les origines de Luluabourg, situé d'abord sur la colline de Malandji et transférée ensuite quelque temps après l'inauguration du chemin de fer BCK à l'endroit appelé Lulua-gare, qui changera de nom et adoptera celui de Luluabourg et plus tard celui de Kananga (1984 : 3), jadis prospère, son économie est confrontée aux difficultés de manque d'énergie qui devrait faciliter la création de quelques unités de production.

Le gros de la population est utilisé dans l'Administration et le secteur informel dont le petit commerce. Le niveau de vie y est essentiellement très bas et le taux de chômage très élevé. Ce qui explique pourquoi les coopératives d'épargne et de crédit ont été un véritable espoir, a connu une grande expansion après quelques temps dans cette Ville.

### **3. Coopératives d'épargne et de crédit à Kananga**

En effet, dans l'espace de quelques années de 1985 à 1991, avec l'organisation de la coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC en sigle) par le Professeur NTUMBA wa NSAKA de l'Université de Lubumbashi, la Ville de Kananga connaîtra un air nouveau dans ce domaine.

On assistera à la naissance de plusieurs initiatives dont essentiellement la caisse populaire d'épargne agricole (CAPECA), la caisse chrétienne d'épargne et de crédit (CACEC), la coopérative d'épargne et de crédit agricole (CACEA), la coopérative de crédit de consommation

(COOPECO), la coopérative d'entraide mutuelle (COOPEM), coopérative Agricole de Demba et Dimbelenge (CADEDI), pour plusieurs motifs socio-économiques, cette expérience sera intégrée facilement dans la Ville la pauvreté et la misère, les maladies, la faim, le non paiement des fonctionnaires.

Dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons à l'analyse de 5 associations qui ont fait preuve d'une certaine organisation pour avoir atteint certains résultats. Il s'agit de la CAPECA, de la CACEA, de la CACEC et de la COOPECO, comme échantillon.

Les données de cinq coopératives étudiées, tirées comme échantillon sont les fruits de nos propres enquêtes.

## I. COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT « COOPEC ».

- 1) Naissance : 15/04/1985
- 2) Agrément : 04/08/1987 par arrêté n° 500-5/INPSGRDRAL/K.OCC/00055/87
- 3) Initiateurs :
  - Prof. NTUMBA wa NSAKA de l'UNILU
  - Monsieur MISHOMA KASONGO
  - Monsieur KWETE LAPONG
- 4) Siège social : Avenue Lumumba n° 33 C/Kananga
- 5) Objectifs :
  - défensifs : protéger les membres contre l'usure, le sevrage ;
  - offensifs :
    - favoriser l'accumulation de capital, la mobilisation de l'épargne
    - donner lieu aux investissements productifs susceptibles de faire face aux aléas de la vie.

6) Organisation :

a) les organes :

- le comité directeur : composé de 14 membres dont 4 du conseil de gestion, 3 de la commission de crédit, 3 de la commission de contrôle, 3 de la commission éducative et de sensibilisation et un officiel

- conseil de gestion : constitué de 4 membres dont le Président, le Gérant, le Secrétaire et le Trésorier

- l'Assemblée générale : les autres membres.

b) Membres

Membres engagés, pionniers ou fondateurs :

Pour être membres fondateurs, il faut remplir les conditions suivantes :

- paiement de droit d'entrée non remboursable de 300 FC

- paiement de contribution non remboursable de 500 FC

- versement d'une part sociale de 1.200 FC.

**Membres sociétaires**

Membres sociétaires : à part les deux premières conditions comme précédemment, la part sociale passe de 1.200 FC à 2.800 FC.

Membres auxiliaires : la part sociale est réduite à 500 FC et la contribution à 200 FC au lieu de 500 FC. Il faut par ailleurs signaler l'obligation qu'à chaque membre de verser mensuellement 100 FC pendant 6 mois consécutifs si son avoir ou compte est inférieur à la part sociale.

## 7) Épargne et crédits

Ces coopératives ont réalisé une grande épargne et accordé quelques crédits à leurs membres pour des raisons socio-économiques (construction, frais scolaires, transport des personnes et des marchandises, approvisionnement en denrées alimentaires, ouverture magasin et commerce...), sous réserve de certaines garanties.

### a) Épargne et crédits

| <u>Année</u> | <u>Epargne</u> | <u>Crédit</u> |
|--------------|----------------|---------------|
| 1986         | 9.540.230 FC   | 2.306.216 FC  |
| 1987         | 17.397.510 FC  | 6.471.850 FC  |
| 1988         | 59.436.871 FC  | 26.428.100 FC |

### b) Types de crédits

- crédit éclair : remboursable après 15 ou 30 jours
- crédit d'affaires : remboursable après 3 mois
- crédit ménage : remboursable après 12 mois.

### c) Garanties exigées

- Risque inspecté: à concurrence de l'avoir en compte des parrains
- Garantie salaire: à concurrence de 1/3 de l'avoir en compte
- Garantie hypothécaire: à concurrence de 75 % de la valeur de l'immeuble.

## II. CAISSE POPULAIRE D'EPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE « CAPECA »

- 1) Naissance : 8 août 1988
- 2) Agrément : 9 août 1989 (Arrêté régional n° 500-5/Inspagridra/K.OCC/0006/89)
- 3) Initiateurs : Un groupe d'enseignants et cadres Administratifs de la 41<sup>ème</sup> Communauté adventiste du 7<sup>è</sup> Jour travaillant à l'ISP/K. et à l'ISDR/T.
- 4) Siège social : Avenue Mobutu n° 13,  
B.P. 1312 Kananga
- 5) Objectifs :
  - assurer une éducation à l'épargne, à la mobilisation des ressources aux membres pour le progrès socio-économiques ;
  - aider les membres à l'amélioration de leur bien-être par l'octroi des crédits
  - favoriser l'activité agropastorale par le mouvement des paysans en associations et pré-coopérative.
  - encourager les femmes dans leurs petits projets ;
  - répandre la coopération.
- 6) Organisation
  - a) les organes :
    - Assemblée générale
    - Le Comité Directeur ou le Conseil d'Administration
    - La commission des crédits
    - La direction ou Gérance
    - Le Conseil des Succursales
    - Le Conseil des postes
    - Le Commissariat aux comptes

c) Les membres :

- Les membres fondateurs ou actionnaires : soumis à la souscription d'une ou des plusieurs parts sociales dont le montant s'élève à 2.500 FC
- Les membres coopérateurs : Leur part social est de 500 FC en plus de 500 FC comme frais d'ouverture de compte qui ne sont pas remboursables. Les autres conditions sont les suivantes :
  - Paiement de : 3.000 FC pour achat imprimés
  - 3.000 FC comme frais d'adhésion
  - 1.500 FC d'épargne minimum.

8) Épargnes et crédits

a) Épargnes et crédits :

| <u>Années</u> | <u>Epargnes</u> | <u>Crédits</u> |
|---------------|-----------------|----------------|
| 1986          |                 |                |
| 1987          |                 |                |
| 1988          | -               |                |
| 1989          | 32.682.501      | 24.196.000 FC  |
| 1990          | -               | 16.585.000 FC  |

b) Types de crédits

- Crédit éclair : accordé pour les problèmes familiaux, achat semences, matériel agricole et élevage, construction maisons d'habitation à un intérêt de 7 % pour une échéance de 2 mois ;
- Crédit d'affaires : accordé pour le commerce à un taux d'intérêt de 10 % ;

On peut toutefois signaler que lorsque l'échéance n'est pas respectée, on procède à une retenue de 0,5 % pour un

On peut toutefois signaler que lorsque l'échéance n'est pas respectée, on procède à une retenue de 0,5 % pour un crédit de 1.000 FC à 20.000 FC ; de 1 % pour celui de 20.000 FC à 100.000 FC et de 1,5 % au-delà de 101.000 FC.

c) Les garanties exigées sont :

- Avoir ¼ en compte pour le crédit éclair
- Avoir 2/4 en compte pour le crédit d'affaires
- Hypothèque ou mise en gage d'un bien ou d'un immeuble
- Paiement de 600 FC pour achat de 4 formulaires.

### III. CAISSE CHRETIENNE D'EPARGNE ET DE CREDIT : « CACEC »

1. Naissance : 15/12/1987  
2. Agrément : 19/12/1988 (Arrêté régional n° 00027/88 du 19/12/1988)

3. Initiateurs : Les laïcs protestants du Kasai Occidental sur recommandation de Synode national de l'ECZ/BCC) et du 1<sup>er</sup> congrès National du Ministère des Laïcs protestants tenu à Kinshasa du 12/04/1987.

4. Siège social : Avenue Lac FWA n° 60 (au centre protestant) B.P. 1072 Kananga

5. Objectifs:

- éduquer la population à l'épargne et l'aider à augmenter son bien
- être par système de crédit et accumuler son capital.

6. Organisation :

a) Les organes :

- L'Assemblée Générale qui regroupe les membres pionniers et associés
- Le Conseil d'Administration
- Le Président – Directeur Général ;

b) Les membres :

- Les membres pionniers : initiateurs ou fondateurs
- Les membres associés : ceux ayant souscrit au moins 5 part sociales
- Les membres d'honneur ou sociétaires : personnes morales de l'ECC ayant cotisé 1.000 FC
- Les membres auxiliaires ou coopérateurs, ce sont des membres ordinaires, personnes physiques dont le droit d'adhésion s'élève à 500 FC
- Les membres de soutien ; ceux qui versent d'une manière indéterminée leur part sociale.

c) Conditions d'adhésion :

- Souscription de 5.000 FC de part sociale
- Versement de 1.500 FC pour achat des imprimés
- Avoir une épargne minimum de 500 FC pour les membres auxiliaires et de 1.000 FC pour les membres d'honneur.

## 7. Épargne et crédit

a) Épargne et crédits :

| <u>Année</u> | <u>Épargne</u> | <u>Crédits</u> |
|--------------|----------------|----------------|
| 1986         |                |                |
| 1987         | 2.014.212 FC   | -              |
| 1988         | 10.660.057 FC  | 16.942.100 FC  |
| 1989         | 4.701.947 FC   | 19.354.000 FC  |

b) Types de crédits :

- Le crédit éclair avec 7,5 % de taux d'intérêt par mois
- Le crédit d'affaires avec 7,5 % de taux d'intérêt pour 3 mois
- Le crédit d'investissement avec 2 % de taux d'intérêt pour 1 mois

c) Garanties :

- Crédit éclair : avoir un tiers en compte pour le salarié et l'aval de l'employeur ou du mari pour une femme mariée
- Crédit d'affaires : avoir ½ en compte et hypothèque d'un immeuble ou mise en gage d'un bien.

d) Conditions d'octroi :

- Paiement des formulaires de demande de crédit à 300 FC
- Autorisation de prélèvement de l'intérêt à l'avance au moment de la réception du crédit
- Acceptation d'un préavis de 24 heures pour le retrait d'un montant supérieur à 10.000 FC.

#### IV. COOPÉRATIVE D'ÉPARGNE ET CREDIT AGRICOLE « COCEA »

1) Naissance : 19 décembre 1986

2) Agrément : 3 mars 1987 (Arrêté n°5/INSPAGRIDRA/KOOC/0005/87)

3) Initiateurs : 3 hommes d'affaires : Messieurs :

- KAMUAYI MUFUTA
- ELONGO LUANJA
- LUAMBA

4) Objectifs :

Défensifs : éviter aux membres l'endettement, l'usure, le servage et le Métayage.

Offensifs :

- permettre la mobilisation de l'épargne, l'accumulation du Capital social et les investissements productifs.
- Éducation de la population à l'épargne
- Aider les paysans dans leurs activités agricoles avec le crédit.

- Aider les gagne-petit pour la survie ;
- Aider les enseignements, commerçants avec le crédit de survie et commercial.

5) Siège social Avenue MUHONA n° 146 B.P.136  
KANANGA

## 6) Organisation

### a) Les organes:

- L'assemblée générale est composée de Comité de Gestion et du Conseil de Gestion.
- Le Conseil d'Administration ou Comité de gestion
- Le Conseil de Gestion ou Gérance qui s'occupe de la gestion courante, de l'association.

### b) Membres

- Les membres coopérateurs engagés : ceux qui versent 200FC non remboursables comme droit d'entrée, 1.000FC part sociale et 500FC de contribution.
- Les membres sociétaires : versent 200FC de droit d'entrée, 500FC de part sociale et 500FC de contribution spéciale.
- Les membres auxiliaires : versent 200FC comme droit d'entrée et 100FC de part sociale. Ceux-ci n'ont pas accès au crédit.
- Les membres d'honneurs : versent le droit d'adhésion de 2.200 FC l'épargne minimum est fixé à 50FC en milieu rural et de 200FC en milieu urbain.

## 7) Crédit

Le montant des crédits accordés en 1991 se chiffre à 28.745.000FC

### a) Types de crédits :

- Crédit éclair (décès, mariage, frais scolaires, approvisionnement) remboursable dans un délai de 15 jours au taux d'intérêt de 3%, les 15 jours et de 5% le mois.
- Crédit ménage : remboursable dans un délai d'un mois au taux d'intérêt d'1%.

- Crédit d'affaire : qui est accordé seulement aux associés pour un délai de 3 mois avec de taux d'intérêt de 5% par mois.

Il faut cependant noter qu'il s'agit d'un crédit agricole, de commerce ou de circonstance. Le taux d'intérêt varie respectivement de 4% de 3 à 6 mois, de 10% d'1 à 3 mois et en fin de 7% d'1 à 3mois.

#### b) Garanties

- Risque d'inspecté : à concurrence de l'avoir en compte
- Responsabilité solidaire : à concurrence de l'avoir en compte des parrains
- Garantie salaire : à concurrence de 1/3 de salaire et de l'engagement de l'employeur
- Garantie hypothécaire : un immeuble, tout autre bien, titre de propriété ou d'exploitation agricole.

### V. COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CONSOMMATION « COOPECO »

1) Naissance: 12 décembre 1988

2) Agrément : 3 avril 1989

3) Initiateurs: Mathunda Ngoya Dikhin et autres

4) Siège social: Av. Lumumba, numéro 700, B.P.1908 Kananga

5) Objectifs :

- Favoriser le développement de la production
- Favoriser l'épargne pour les activités productives
- Faire effectuer toutes les opérations concernant la production
- Octroyer des crédits aux paysans membres en vue de faire face aux différentes opérations
- Encadrer les PME Congolaises dans leurs projets

## 6) Organisation

### a) Organes :

- L'Assemblée générale : composée seulement des membres associés
- Le Conseil d'Administration : 11 membres désignés
- Comité de gestion : 6 membres élus pour un mandat de 3 ans renouvelable, il s'occupe de la gestion courante et est présidé par le Directeur Président Fondateur.

### b) Membres :

- Membres engagés ou d'honneur : ils paient 1.500 FC de part sociale et 1.000 FC de droit d'entrée
- Membres sociétaires : la part s'élève à 50 FC et le droit d'entrée à 500 FC également
- Membres auxiliaires ou ordinaires : la part sociale est de 300 FC et le droit d'entrée 200 FC
- Les membres honorifiques : la part sociale est de 5.000 FC.

## 7. Crédits

### a) Type de crédits :

- Familial
- Commercial
- D'affaires

### b) Garanties exigées :

Celles-ci sont les mêmes que dans les autres associations, à savoir l'hypothèque, le salaire et le gage. Le taux d'intérêt varie entre 10 et 20 % dans un délai de 30,60 et 90 jours.

## 4. Coopératives d'épargne et de crédit à Kananga et l'amélioration des conditions de vie des membres

Comme on a pu le constater à travers ces différents cas, l'idéal coopératif n'a pas du tout été sauvegardé. Le but immédiat de toute coopérative comme le dit A. Cauwé, est

alors la satisfaction des besoins des usagers en supprimant le profit capitaliste.

Une coopérative est donc différente de l'entreprise capitaliste qui est forcée d'exploiter, tandis que l'entreprise coopérative à servir (1961 : 9). Mais quel a été concrètement l'apport des COOPEC à Kananga ?

#### 4.1. Aspect positif

On peut reconnaître que ces coopératives ont été d'un certain secours dans le soulagement de la misère de quelques membres par l'octroi des crédits grâce à la mobilisation d'une importante épargne et en assurant un traitement régulier à d'autres.

##### 1° Mobilisation de l'épargne et octroi des crédits

Dans un temps record, comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, ces associations ont pu mobiliser d'importantes sommes d'argent disponibles malgré le pouvoir d'achat de la population et les difficultés que rencontre l'épargne dans nos pays.

Tableau 1 : Évolution des membres

| N° | Associations | 1985 | 1986 | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  |
|----|--------------|------|------|-------|-------|-------|-------|
| 01 | COOPEC       | 227  | 657  | 3.019 | 4.127 | 4.274 | -     |
| 02 | CAPECA       | -    | -    | -     | 210   | 1.931 | 1.436 |
| 03 | CACEC        | -    | -    | -     | 1.166 | 279   | -     |
| 04 | COCEA        | -    | -    | -     | 74    | -     | 1.300 |
| 05 | COOPECO      | -    | -    | -     | 160   | 675   | 502   |

Tableau II : Évolution de l'Épargne

| N° | Associations | 1986      | 1987       | 1988       | 1989       |
|----|--------------|-----------|------------|------------|------------|
| 01 | COOPEC       | 9.540.230 | 17.397.510 | 59.436.871 |            |
| 02 | CAPECA       | -         | -          | -          | 32.682.901 |
| 03 | CACEC        | -         | 2.041.212  | 10.660.057 | 4.701.947  |

Tableau III : Octroi des crédits

| N° | Associations | 1986      | 1987      | 1988       | 1989       | 1990       |
|----|--------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| 01 | COOPEC       | 2.306.216 | 6.471.850 | 26.428.100 |            |            |
| 02 | CAPECA       | -         | -         | 382.400    | 4.318.700  | 16.585.000 |
| 03 | CACEC        | -         | -         | 17.872.150 | 19.354.000 | 25.830.000 |
| 04 | COOPECO      | -         | -         | -          | 4.529.500  | 4.529.500  |

## 2° Création de quelques emplois

La ville de Kananga est essentiellement administrative. A part l'UNIBRA et la SNCC, il n'existe pas d'autres importantes sociétés. Le problème de l'emploi est onc très sérieux. Bien que cela soit insignifiant par rapport à l'importance de la population, nous ne pouvons donc pas manquer de le mentionner (1) (2), (3). Ces tableaux étant le fruit de nos recherches à travers les différents rapports, les vides sont dus au fait que nous n'avons pas eu d'informations nécessaires.

Tableau IV : Création d'emploi

| N° | Associations | Effectif du personnel |
|----|--------------|-----------------------|
| 01 | CAPECA       | 27                    |
| 02 | CACEC        | 90                    |
| 03 | COCEA        | 30                    |
| 04 | COOPECO      | 06                    |

## 2. Aspect négatif

Beaucoup de notes négatives ont caractérisé la gestion de ces associations coopératives d'épargne et de crédit. Il s'agit notamment de :

### a) Taux d'intérêt non conforme à l'idéal coopératif

On sait que le taux d'intérêt pratiqué par les usagers est très élevé : 20, 30 voire même 90 %. Les coopératives

d'épargne et de crédit ont pour mission de faire baisser ce taux en réclamant un taux plus réaliste de 1 à 2 % par mois. Ce qui malheureusement, n'est pas le cas, le taux d'intérêt pratiqué au contraire entre 3,5 % pour le crédit éclairé à 10 % par mois pour le crédit d'affaires. Ce qui, sans aucun doute a eu comme conséquence des mauvaises affaires qui auraient entraîné le non remboursement des crédits. Ce taux d'intérêt est par ailleurs directement prélevé à la source sur l'ensemble du montant qu'on ne reçoit pas réellement.

**Tableau V(a) : Situation des crédits non remboursés**

| N° | 1985        |          |          |      | 1989     |         |      |
|----|-------------|----------|----------|------|----------|---------|------|
|    | Association | Accordé  | N .remb. | %    | Accordé  | N .remb | %    |
| 1  | COPECA      | -        | 382.400  | -    | 24196000 | 4318700 | 17,8 |
| 2  | CACEC       | 17072150 | 16942108 | 94,7 | 19354000 | 6091700 | 31,4 |
| 3  | COOPEC      | -        | -        | -    | 4529500  | 1605150 | 37,2 |

**Tableau V(b)**

| No | 1990        |          |         |     |
|----|-------------|----------|---------|-----|
|    | Association | Accordé  | N .remb | %   |
| 1  | COPECA      | 16585000 | -       |     |
| 2  | CACEC       | -        | 1600000 | 9,6 |
| 3  | COOPEC      | -        | -       |     |

**N.B.** : Les tableaux I, II, III, IV, V sont les fruits de nos enquêtes sur terrain.

### b) Octroi sélectif des crédits

Une coopérative comme nous l'avons déjà dit, appartient à tous les membres qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Le service attendu dans une coopérative d'épargne et de crédit, c'est l'épargne de son avoir dans un endroit sûr et l'obtention d'un crédit au moment où on en a besoin aux conditions plus favorables. Mais, les dispositions

qui régissent certaines coopératives ne reconnaissent pas ce droit à tous les membres. Généralement, ce sont les membres fondateurs et associés (actionnaires) qui ont droit au crédit. Les membres ordinaires en sont privés. Comme le cas des membres auxiliaires pour la COCEA, alors que ce sont les plus petits qui devaient surtout profiter des avantages de la coopérative, qui a servi aux pauvres de défendre leurs intérêts face au capitalisme sauvage de 19<sup>ème</sup> siècle.

Par ailleurs, on peut même ajouter que les épargnes ont servi à des tierces personnes non membres, mais plus fortunés. Loin de nous l'idée de prôner l'exclusivité, mais étendre les services aux autres signifierait que les membres sont déjà servis convenablement. C'est donc plus la recherche de profit qui a caractérisé le fonctionnement de ces associations que le service des membres.

#### c) Exigences des frais supplémentaires

Pour fonctionner, toute coopérative a besoin des moyens financiers dont la première ressource est constituée par la contribution des membres qui doivent décider du niveau et de sa nature. Mais, cela n'est pas le cas dans les différentes associations où non seulement cette contribution n'est pas la même pour tous les membres mais, d'autres frais non remboursables sont exigés aux membres : droit d'adhésion, contribution spéciale, épargne minimum. Le profit issu des transactions avec ces frais n'étant destiné qu'à certains membres, il constitue une source d'exploitation et donc du sous développement.

### **5. Conditions de relance des coopératives d'épargne et de crédit à Kananga**

Quoi que l'on dise le système de banques de proximité que sont les coopératives d'épargne et de crédit, est une voie indispensable pour l'amélioration des conditions de vie des gagne-petit. Il faut donc les encourager. Car, le système bancaire classique n'est souvent pas à la portée de

tous. Mais, les coopératives d'épargne et de crédit ont connu pas mal de problème à tel point qu'elles ont toutes disparu après quelques temps de fonctionnement. Leur relance est donc conditionnée par l'identification des différentes causes et la prise des stratégies efficaces pour les éviter à l'avenir.

### I. Les causes d'échec des COOPEC à Kananga

Les causes qui ont été à la base de la débâcle des coopératives d'épargne et de crédit de la Ville de Kananga sont de différents ordres. Réunis jeudi 22 février 2001, à la demande de la banque centrale du Congo, les responsables des différentes coopératives d'épargne et de crédit et d'autres structures de développement du Kasaï Occidental, ont relevé les causes d'ordre politique, socio-économique et organisationnel.

Pour notre part, nous pouvons classer ces différentes causes en deux grandes catégories : les causes endogènes et exogènes.

#### 1) Causes exogènes

Ces causes sont celles qui ne dépendent pas des coopératives elles-mêmes. Mais, elles sont celles qui sont liées à l'environnement politico-économique difficile du moment. Il s'agit notamment :

##### a) de l'instabilité politique :

En effet, depuis le 24 avril 1990 avec le discours d'ouverture du multipartisme politique du Président de la République à N'sele, le climat politique dans notre pays a connu plusieurs perturbations qui ont abouties à la tenue de la Conférence Nationale Souveraine depuis le 7 août 1991 qui s'est terminée en 1992 en queue de poisson sans aucune implication concrète. Ce climat a eu plusieurs répercussions sur le plan économique du pays en général et de la Provinces en particulier.

## b) de l'instabilité économique et monétaire

Le climat politique a sans doute entraîné des conséquences très néfastes au niveau du système économique. On peut noter l'instabilité monétaire suite aux successives dévaluations entraînant une continuelle inflation, et surtout le dysfonctionnement du système bancaire marqué par le manque de liquidation. Ce qui ne permettait pas aux coopératives d'épargne et de crédit d'accéder à leurs épargnes pour satisfaire à leur tour leurs membres, qui de plus en plus pourraient plus confier leurs épargnes.

Par ailleurs, suite au manque de paiement des salaires prolongés, il n'était plus possible à un fonctionnaire de penser à une épargne ni de prétendre à un crédit devant être couvert auprès de sa coopérative par son salaire comme garantie.

Par conséquent, ne pouvant plus faire face à certaines charges de fonctionnement (loyer, salaire du personnel, retraits des membres...), les coopératives d'épargnes et de crédits se sont vues astreintes à fermer leurs portes avec beaucoup de dettes.

## c) Manque de suivi

Une coopérative d'épargne et de crédit est une association soumise à une double exigence : le respect du règlement financier fixé par la banque nationale et des principes coopératifs courants. Par conséquent, elle doit subir le contrôle de la banque nationale et des services étatiques ayant leur agrément dans leurs attributions. Mais, il ressort de nos enquêtes que ces associations n'ont jamais bénéficié de l'encadre. On note par ailleurs que leur agrément a été souvent en dehors de règles. Elles ont fonctionné comme nous l'avons déjà dit comme des caisses d'épargne suivant les humeurs et la volonté des fondateurs.

## 2° Causes endogènes

Par causes endogènes, nous entendons celles qui sont liées à l'organisation interne de chaque association dont la rigueur. Parmi ces causes, nous pouvons mentionner notamment :

### a) Non respect des principes coopératifs

Une coopérative est une association de type particulier disposant d'un certain nombre de principes devant régir son action. Toute réussite de sa part est condition du respect de ce principe fondamental. Car soutient Lassers : « ces règles ont toujours été confirmées par l'expérience, toute coopérative qui s'en écarte échoue et disparaît, ou bien dégénère et devient une entreprise capitaliste » (1967). « Toute association qui ne respecte pas ne peut être appelée coopérative » (Joseph Segers, 1982 : 394).

Les principes de base de coopérative sont :

- Un homme, une voix
- Porte ouverte
- Intérêt limité au capital
- Ristourne proportionnelle aux transactions avec la coopérative
- Paiement au comptant
- Pas de marchandises fraudées
- Neutralité politique et religieuse
- Promotion par l'éducation
- Inter coopération.

Les 4 premiers ont été rendus obligatoires par le Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale tenue à Paris en 1937.

### 1° Un homme, une voix

Une association est une propriété des membres qui doivent décider de toute question de fond engageant sa vie à travers les différents organes. C'est la règle de la démocratie

qui doit être le maître mot à travers l'AG qui est l'organe souverain de source de tout pouvoir. Au sein de cette assemblée les décisions se prennent à majorité simple, chacun n'ayant droit qu'à une voix à quelques exceptions près, malgré le nombre de parts sociales souscrites. Mais dans ces coopératives, le pouvoir de décision est concentré dans les mains des fondateurs ou associés et aucune véritable assemblée n'a été tenue, les membres ayant été relégué au rang de simples clients sans aucun mot à dire sur la gestion de la coopérative. Ceci n'est qu'un fait évident quand on se rend compte que dans toutes ces associations, il y a une catégorisation des membres dont la différence dans la contribution donne plus de poids et davantage aux uns qu'aux autres. L'égalité des membres étant compromise.

## 2° Porte ouverte

L'adhésion à une association coopérative est libre et volontaire, mais, dans le respect des dispositions prévues par les statuts qui ont été en principes approuvés par tous et sous réserve de l'approbation de l'AG ou le CA. La principale condition reste la souscription de la part sociale, en une fois à tempérament, en espèce ou en nature et dont le montant tient compte du pouvoir d'achat des membres qui sont généralement des gagnes petits. Mais l'admission des membres au sein de ces coopératives n'a jamais fait l'objet d'un examen soit par l'AG qui doit se tenir au moins une fois par an, ni par le CA. Par ailleurs, il faut noter que la multiplicité des frais exigés (part sociale droit d'adhésion, contribution spéciale, épargne minimum, achat imprimé...), n'est pas de nature à favoriser les plus pauvres qui doivent bénéficier des avantages de la coopérative. On sait que les capitaux sont très indispensables pour la bonne marche de toute entreprise. Mais les voies indiquées pour une coopérative sont : - admission de nouveaux membres ; - souscription de nouvelles parts sociales par les membres ; -

augmentation de la valeur nominale de la part sociale sur décision de l'AG (Guido Derkindern, 1970 : 17).

### 3° Intérêt limité au capital

La part sociale exigée à chaque membre n'est pas un placement en vue d'un intérêt qui serait calculé en fonction des bénéfices réalisés comme dans les sociétés capitalistes. Elle est une contribution remboursable nécessaire pour le soutien de l'association. Pour sauvegarder l'égalité des membres, le montant de chaque part doit être le même pour chaque membre tout en sachant qu'il n'est pas exclu que ceux qui ont de moyens souscrivent plusieurs parts sociales sans pour autant en attendre des droits nouveaux. L'intérêt sur cette part est fixé par la loi à 5 % (Art 15) au cas l'AG y trouve l'opportunité. Le nombre de parts sociales ainsi que l'ancienneté au sein de l'association ; peuvent être pris en compte en cas de liquidation de la coopérative. Ce principe n'a pas été respecté.

### 4° Ristourne proportionnelle aux transactions avec la coopérative

On appelle ristourne, la partie des excédents favorables retournés aux membres soit progressivement au cours des opérations soit en une fois, à la fin de l'exercice. Le calcul de cette ristourne se fait en fonction de la participation de chaque membre aux activités soit par le travail, soit par apport des produits ou achats à la coopérative soit dans le cas d'espèce par ses épargnes et intérêt payés, à la suite de crédits reçus.

Car « le partage se fait en tenant compte des opérations que chacun a réalisé dans la coopérative » (Lombeya, 1985 : 22) et non en fonction de l'apport en capitaux comme cela est le cas dans les associations des capitaux. La part de bénéfice à accorder à la ristourne doit être décidée par l'AG. Cette pratique de ristourne n'a pas été

d'application dans ces associations. Elle a été au contraire considérée comme intérêt au capital : elle est accordée aux membres associés (CACEC) ou aux actionnaires (COCEA)... Pourtant c'est elle qui marque le point de différence entre une association de nature coopérative et une entreprise capitaliste : « en leur ristournant ses bénéfices, la coopérative leur dit (aux membres) en somme : si j'étais commerçant privé, je garderais pour moi ces bénéfices ; je les ristourne parce que je suis coopérative » (Lombeya : 1985 : 23).

## 2. Manque de gestion saine et transparente

Une bonne gestion est sans doute la clé de réussite de toute entreprise. Mais, les associations ont été caractérisées par une gestion peu orthodoxe marquée par le clientélisme dans l'octroi des crédits recrutement sentimental et fantaisiste du personnel, détournement des fonds, non fonctionnalité des organes de gestion.

## 3. Manque d'information et de formation des membres du personnel

Une société coopérative est une entreprise constituée et dirigée par une association d'usage appliquant en son sein la règle de la démocratie et visant directement le service à la fois de ses membres et de l'ensemble de la Communauté (Lombeya : 1959 : 235).

Les membres d'une coopérative jouissent donc d'un double statut : ils sont en même temps clients et propriétaires. En leur qualité de propriétaires, ils ont droit à prendre part à la gestion de leur association indirectement par délégation de pouvoir du C.A. et directement à travers les AG. Mais pour jouer pleinement à ce rôle, ceux-ci doivent être informés sur leurs droits et devoirs envers leur association. Car, quels que soient les organes de contrôle interne et externe, les meilleurs contrôleurs sont finalement les coopérateurs eux-mêmes.

Bien des difficultés de gestion résultent de l'insuffisante formation des sociétaires, du manque ou du peu de contrôle qu'ils exercent. KIKA Mavunda note à ce propos : « les difficultés de gestion habituellement rencontrées dans beaucoup de coopératives avaient pour origine le manque de cadre gestionnaires solidement formés et moralement intégrés. Mais, ces difficultés proviennent ou provenaient également du fait que les coopératives eux-mêmes, mal formés ou pas formés du tout, ignorent leurs droits et obligations tant que coopérateurs et n'étaient en mesure de suivre de près et de contrôler les activités des personnes chargées de la gestion de leur coopérative » (KIKA MAVUNDA : 1980 : 445-449).

Mais, au sein du personnel de ces différentes associations, malgré la présence de quelques cadres ressortissants de l'ISDR, la majorité des employés n'étaient pas en mesure de dégager la spécialité des associations coopérative d'épargne et de crédit par rapport aux caisses habituelles. Par ailleurs, les membres moins informés, se sont tenus à l'écart en se comportant comme simples clients soumis à la volonté du gestionnaire. D'où divers abus.

#### 4. Manque d'esprit d'autonomie financière

Les coopératives d'épargne et de crédit sont appelées à devenir des véritables banques populaires et à faire face à des multiples charges d'exploitation et d'investissement. Il leur faut plus des moyens et d'autonomies financières en dépendent de moins en moins des capitaux étrangers. Pour ce faire, un accent particulier doit être accordé à la constitution des caisses de réserves pour la promotion des activités d'autofinancement.

Comme nous pouvons le constater, les causes endogènes ont été plus déterminantes dans la situation de faillite des différentes expériences, d'épargne et de crédit,

étant donné qu'ailleurs les coopératives d'épargne et de crédit subsistent.

### **Conditions de relance des coopératives d'épargne et de crédit à Kananga.**

Pour soigner une maladie, il faut éliminer la cause. Car, à défaut, on risque de connaître la même situation, les mêmes causes pouvant produire les mêmes effets. Ainsi, prétendre à la relance de ce secteur de coopération, implique donc des stratégies efficaces pour faire face à tout ce qui a été à la base du débâcle et plus principalement sur le plan interne pour la sauvegarde de l'idéal coopératif et de l'intérêt de membres. Cette relance ne signifie pas seulement la résurgence des défunctes associations disposant déjà plusieurs contentieux. Mais, il s'agit plutôt d'un nouvel esprit basé sur des garanties solides de réussite.

Il s'agit de :

Veillez à la vulgarisation de la culture coopérative par l'organisation de la formation de gestionnaires et des membres. Un intérêt particulier doit être accordé à la formation des membres et du personnel. Cette formation permet aux membres de jouer pleinement leur rôle et de prendre part active aux activités et à la gestion de la coopérative. Car, l'expansion et la force du mouvement coopératif sont donc conditionnées par l'éducation (Lombeya B, 1985 : 67).

Dans le cas des entreprises coopératives, ajoute le même auteur : « compte tenu du caractère combatif de la coopération, la formation et l'éducation sont plus qu'un perfectionnement à acquérir. Il appartient aux responsables de la coopérative d'organiser la formation voulue, de donner à chacun l'occasion de l'instruire et de se perfectionner tout en travaillant » (67-68).

Cette exigence, s'impose aussi pour le personnel qui doit se rendre compte de la nature spécifique d'une coopérative. Il doit être formé non seulement en comptabilité, en gestion des stocks, en calcul de prix de revient... mais également en aspect coopératif : « pour le succès de coopératives poursuit Lombeya B, comme pour le succès du mouvement coopératif dans les pays africains, cette formation est une nécessité » (19858 : 68).

A Cauwé est du même avis en disant qu' on se lance à l'aventure d'une parts sans avoir bien compris et fait comprendre ce qu'était l'entreprise coopérative, d'autre part sans que le promoteur ou animateur possède la technique nécessaire à la réussite d'une telle entreprise (1961). Car, le but de la coopérative dépasse l'aspect matériel.

Au-delà de la satisfaction des besoins matériels, la coopérative vise le plein épanouissement du coopérateur : le but est donc aussi la promotion sociale et culturelle. C'est pour cela que les objectifs de la formation coopérative peuvent être résumés de la manière suivante :

- Donner aux membres les connaissances nécessaires en matière de coopération pur qu'ils puissent former une coopérative
- Donner aux membres les connaissances techniques nécessaires pour leur rôle dans la coopérative
- Contribuer à la promotion des membres dans tous les domaines
- Donner aux membres la conscience et la compétence nécessaires pour l'expansion et le triomphe du mouvement coopératif.

Veiller à une gestion saine, transparente et démocratique. Comme nous l'avons déjà dit, la réussite de toute entreprise est garantie par le respect des principes de bonne gestion. Dans le cas d'espèce, dans le cadre de notre étude, l'accent doit être mis sur :

- L'engagement rationnel du personnel en tenant compte de la compétence en matière de gestion en général et du secteur coopératif en particulier
- L'ordre rationnel des crédits par une commission représentative, honnête, sur base des garanties réelles et objectives sans parti pris.
- Le fonctionnement normal des organes de gestion dont essentiellement l'AG dans un esprit de respect mutuel et d'échange. C'est au cours des assemblées générales que les membres peuvent prendre part à la gestion en recevant le rapport et en se prononçant sur certaines questions. Le manque des assemblées générales c'est-à-dire, l'écartement des membres aboutit aux abus du CA et du Gérant qui font de la coopérative leur propre affaire comme ce fut de la plupart des coopératives de Kananga.

#### -Contrôle permanent

Le contrôle constitue la fonction de fermeture du circuit de toute bonne gestion. Il permet d'évaluer les progrès réalisés afin d'effectuer des corrections au niveau des opérations de base s'il y a lieu. Un bon contrôle doit être global en portant sur les éléments qualité, quantité, temps et coût.

Il faut donc l'existence réelle d'une commission de contrôle disposant des moyens juridiques et logistiques efficaces pour remplir convenablement ses fonctions. Les aspects administratifs, coopératifs et financiers doivent être pris en compte. C'est ainsi qu'en dehors de l'audit interne exercé ordinairement par les commissaires aux comptes, pensons que l'action de la Banque nationale et celle du Ministère ayant dans ses attributions le secteur coopératif sont nécessaires pour l'encadrement efficace des associations coopératives d'épargne et de crédit naissantes.

- Promouvoir la politique d'autonomie financière

Beaucoup d'associations sont initiées pour justifier certaines demandes de financement et tendre la main à l'extérieur. Une coopérative d'épargne et de crédit ne peut donc pas exister sans oublier certains financements extérieurs, dons et legs. Mais, une véritable stabilité est assurée par sa propre capacité de se prendre en charge et d'inspirer plus de confiance aux partenaires par sa dynamique prospérité financière.

Il faut donc une certaine progressive autonomie sur le plan financier en entreprenant les activités d'autofinancement pour se libérer de l'emprise extérieure. Cela certes, exige une gestion saine et plus d'initiatives comme nous l'avons déjà dit. Les statuts de ces coopératives doivent ainsi permettre la création des diverses caisses des réserves à cet effet. L'idéal serait pour les coopératives d'épargne et de crédit de devenir un jour une véritable banque en brisant le cadre restreint des coopératives.

-Assainissement de l'environnement politique et économique

En plus de l'aspect interne d'organisation, l'échec des associations coopératives d'épargne et de crédit dans notre ville comme ailleurs a été largement tributaire de l'instabilité politique et monétaire que connaît notre pays ce dernier temps. Cela à cause de manque de paiement des agents de l'Etat membres de ces coopératives, du manque de liquidité et de la dépréciation continue de la monnaie. Ce qui a rendu difficile l'épargne et entraîne une totale méfiance chez les épargnants. La relance des coopératives d'épargne et de crédit est donc condition de l'existence bancaire ainsi que la stabilité de la monnaie.

## 6. Conclusion

Les causes des échecs des coopératives d'épargne et de crédit initiées à Kananga ont été multiples. Nous pouvons relever essentiellement l'environnement politico-économique, le manque de culture coopérative et la mauvaise gestion. Elles ont ainsi constitué un instrument d'exploitation que d'émancipation des membres.

Pour ainsi rendre cette armée efficace, il faut :

- vulgariser la culture coopérative basée sur le respect de l'organisation, des principes et de la doctrine coopérative auprès des membres et responsables des coopératives par l'éducation et la formation ;
- veillez à la gestion saine, transparente et démocratique ainsi qu'au contrôle sans complaisance des activités en initiant des systèmes appropriés sur le plan interne sans oublier de recours à l'expertise externe en cas de nécessité .
- encourager la stratégie de l'autofinancement pour plus de détermination de différentes causes endogènes qui dépendent des coopérateurs eux-mêmes. Car, pensons nous, ce sont elles qui sont les plus déterminantes, étant donné que dans la même conjoncture politico-économique, les expériences coopératives subsistent ailleurs dans d'autres provinces. C'est à ces conditions que la relance des coopératives d'épargne et de crédit peut connaître des succès dans notre Ville de Kananga et dans notre Province.

## Références

Bichara Khader, *La question agraire dans les pays arabes, Le cas de la Syrie*. Thèse, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Monde arabe contemporain. Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques, Université Catholique

de Louvain, Ciao Editeur, 1984.

Cauwé André, *Les Coopératives, solution pour l'Afrique ?* -  
Esprit et technique de la Coopération, Ed. de l'Etoile, 1961.

Delion Jean, *Animation coopérative et développement  
Mélanésien*, Agence de Coopération culturelle et  
technique, PUF, Paris, 194.

Jean Mare ELA, *l'Afrique de villages*, Ed. Karthala, Paris,  
1982.

Hooj J.P.M.S., *Coopérative dans un pays en voie de  
développement*, publication des Compagnons bâtisseurs, n°  
3, Ed. IBO, sd. Texte ronéotypé.

GUIDO Derkindeur, Action coopérative, Ed. IBO,  
Internationale des compagnons Bâtisseurs, naamsesteeneg  
573/3030.

KIKA MAVUNDA, *La gestion et le contrôle des  
coopératives agricoles au Cœur de l'Afrique*, Tome XX, n°  
2, Bujumbura, mars avril 1980.

Dassere Georges, *La coopérative*, QSJ, PUF, Paris, 1967.

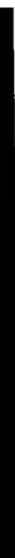
Lombeya Bosongo, *Organisation coopérative et  
développement rural*, PUZ. Kin, 1985.

Mandou Dia, *Contribution à l'étude du mouvement  
coopératif en Afrique Noire*, 3<sup>ème</sup> Ed., Présence Africaine,  
Paris, 1952.

Segers Joseph, « Possibilité et limite de la participation des  
habitants au développement du milieu rural » in *Zaire  
Afrique*, n° 167, septembre 1982.

Van Zandjicke, *Note historique sur les origines de  
Luluabourg (Malandji)*, Ed. de L'Archidiocèse, 1984.

Instruction n° 1, adressée aux coopératives d'épargne et de  
crédit par la Banque du Congo (Zaire), Département du  
crédit, du 30 septembre 1985.



## **ÉDUCATION ET DEFIS D'AUJOURD'HUI FACE AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DU KASAI**

Boniface Beya Ngindu

### **1. Introduction**

Notre système éducatif est en crise depuis plusieurs décennies. A notre sens ce phénomène est lié à la désagrégation des sociétés autochtones suite à la pénétration du monde occidental avec ses brutalités et brisures consécutives à la traite négrière et puis à l'administration coloniale. L'Afrique a été ainsi rongée de l'intérieur de sorte que sa matrice de socialisation a été déstructurée. L'éducation traditionnelle initiatique a été abandonnée au profit du modèle de l'école nouvelle dont les objectifs participent aux mécanismes de domination sociopolitique et d'intégration économique de l'espace de globalisation. Ce nouveau cadre de formation de la jeunesse, va connaître ses propres défaillances de sorte débouchant sur des résultats toujours désastreux et cela depuis plusieurs années.

Implantée dans l'optique de reproduction sous les tropiques d'un modèle imaginé ailleurs, l'école en Afrique reste un corps étranger dont les réalités ont difficile à s'inculturer totalement. Il s'agit d'une école de désertion des villages et des conditions de vie du terroir local.

Cette triste réalité a fait déclarer à un grand analyste de notre société, penseur et homme d'Eglise, Mgr Bakole wa Ilunga: *Notre enseignement n'est pas adapté aux besoins*

*réels du pays. Au lieu d'être un facteur puissant de conscientisation, il est une cause d'aliénation. Le plus grand nombre des jeunes au fur et à mesure qu'ils montent sur l'échelle de l'enseignement, s'éloignent de plus en plus des réalités dans lesquelles vivent les grandes masses (1).*

Ce tableau sombre donne à réfléchir sur les tâtonnements et les incohérences de notre système d'enseignement. Sur l'espace du Kasai, cadre de notre réflexion, des facteurs locaux déterminent à notre avis les pesanteurs d'une école, foyer et instrument véritable pour le développement intégral.

Notre texte va présenter les états de lieu du système éducatif au Kasai. En deuxième axe, nous analyserons les causes en lien avec les conséquences. Nous tenterons de présenter certaines expériences et propositions des axes d'action à mener avec certaines stratégies pour relever les défis.

## **2. État des lieux**

A ce premier niveau de notre analyse, nous allons présenter un tableau des données relatives aux cycles d'enseignement tels qu'organisés en République Démocratique du Congo.

### **2.1. Éducation préscolaire**

L'éducation préscolaire vise à développer auprès des jeunes enfants âgés souvent de moins de 5 ans, des capacités psychomotrices et socio-affectives propices à des apprentissages futurs. Il s'agit d'éveiller chez l'enfant, des potentialités avant de commencer la formation afin de créer chez lui des pré-requis et des mécanismes de continuum dans la vie scolaire.

À la suite des études scientifiques de psychopédagogie, il est acquis que les premières années de la vie d'un enfant, sont les plus déterminantes pour le reste de

son existence et il faut à cet effet, des soins adéquats et une attention soutenue pour le plein épanouissement de l'être humain.

Il est aujourd'hui reconnu que le cerveau humain se développe de façon intense avant l'âge de trois ans en notant la prolifération efficiente des cellules du cerveau. Ses synapses et les structures se mettent en place chez le nourrisson et cela pour la vie ultérieure. Il faut des moyens et des programmes conséquents pour le développement harmonieux de l'avenir des enfants. Les 58 premiers mois de l'enfant sont les plus déterminants pour sa vie sociale future.

Au Kasaï il est observé qu'en dehors de quelques écoles maternelles opérationnelles comme initiatives privées et des privés, dans les villes et grandes cités, la garde des enfants est laissée aux soins des autres enfants et particulièrement aux fillettes mais aussi entre les mains des personnes âgées. Ceux qui s'adonnent à cette tâche, ne sont autres que des « berceurs ». Ils jouent ainsi un rôle délicat d'éveilleurs des ressources de la petite enfance. Ils accompagnent la maturation psychologique des enfants pour déterminer le développement et l'épanouissement de l'être humain à son âge délicat.

Symbole de joie dans la famille, la tradition des ethnies du Kasaï considère, l'éducation de l'enfant comme l'affaire de tous. C'est toute la communauté villageoise qui est concernée et doit se dépenser pour être au service de l'enfant. Il faudra reconnaître que : *cet âge caractérisé dans la civilisation européenne, à ses débuts, par la scolarisation de l'enfant à l'école maternelle et à l'école primaire, est marqué chez nous par un renforcement des relations entre l'enfant et l'adulte. En effet, l'enfant marche déjà, il comprend ce que les autres disent et sait s'exprimer plus ou moins ses idées et ses sentiments. Il sait maintenant jouer avec les autres comme un partenaire. (...) Sa gardienne l'avait déjà initié à ces jeux. Presque tout le temps, elle l'avait sur son dos ou dans ses*

*bras quand elle jouait avec ses camarades. Mais le petit y assistait en observateur pour imiter aussi. (2)*

Avec l'avènement du modèle moderne, le système traditionnel s'est effrité. Dans les cités et les villes, les salariés et débrouillards sont astreints, hommes et femmes à un horaire qui ne donne pas suffisamment de temps à consacrer aux enfants. Il y a très peu de lieux aménagés pour y laisser les petits enfants. Même quand on peut trouver des crèches, des écoles maternelles, les frais sont très élevés de sorte que les parents sans revenus, gardent leurs pupilles à la maison.

Malgré la valeur déterminante de la période préscolaire, très peu d'efforts sont fournis au développement des enfants. Si depuis quatre ans avec l'appui de l'UNICEF, des expériences se sont multipliées, il faut noter que l'Etat ne subventionne pas plus de 5 écoles maternelles dans toute la région du Kasai! Les autres écoles maternelles fonctionnelles sont l'initiative privée et des privés. Les espaces d'éveil sont souvent l'initiative des communautés de base. Il est important de montrer les petits enfants sont estimés à plus de 3.000.0000 alors que les infrastructures opérationnelles accueillent moins de 10.000 enfants au Kasai.

Il devient de plus en plus inquiétant de constater que la petite enfance dans notre système éducatif, est encore est abandonnée à elle-même. Aucune attention ne lui est accordée. Cette problématique s'explique par:

- l'ignorance des parents sur l'importance des espaces d'éveil et des écoles maternelles dans la vision du plein épanouissement de l'enfant ;
- le manque de politique pour la participation des jeunes enfants aux programmes d'éducation préscolaire de type formel;
- l'insuffisance d'infrastructures adéquates d'espaces d'éveil ou d'écoles maternelles;

- les faibles revenus des parents pour faire face aux frais de l'éducation préscolaire;
- l'ignorance et le non respect des droits des enfants par les parents et l'État;
- la rupture entre l'éducation traditionnelle initiatique et l'école moderne;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées. (3)

En outre, il faudra comprendre qu'au niveau de la loi-cadre n° 86/005 du 22/09/86 portant organisation de l'enseignement en RDC, le cycle maternel n'est pas pris en compte comme niveau de formation obligatoire.( 4 )

## 2.2. Enseignement primaire, secondaire et professionnel

### 2.2.1. Niveau primaire

L'enseignement primaire a comme mission d'apporter à l'enfant, les outils d'apprentissage (lecture, écriture, calcul) et les contenus éducatifs fondamentaux devant répondre à ses besoins d'apprentissage. Cette éducation est réputée obligatoire et non gratuite d'après la Constitution de la RDC. Le cycle est de 6 ans à l'issue desquels un certificat d'études primaires, est délivré au candidat ayant suivi le cycle complet et ayant satisfait au Test national d'évaluation de fin d'études primaires.

En ce qui concerne la fréquentation d'élèves au niveau primaire, il est noté que la scolarisation n'est pas universelle dans notre pays et les garçons sont plus inscrits par leurs parents à l'école par rapport aux filles. Dans notre région ces chiffres peuvent éclairer:

Kasaï Occidental, on a 44% de filles parmi les nouveaux inscrits en 1ère année primaire en 2001-2002; 35% de filles en 6ème primaire au cours de la même année scolaire, 27% de filles parmi les certifiés de 2001 et 29% de filles parmi les nouveaux inscrits en 1ère secondaire en 2001-2002 Kasaï Oriental présente les statistiques suivantes: 45%;

32%; 28%; et 37% pour les mêmes inscriptions que dans la province sœur.( 5 )

### 2.2.2. Niveau secondaire

Le cycle secondaire prépare aux études supérieures et universitaires cependant, une visée professionnelle lui est dévolue comme dimension pour le développement individuel et communautaire. Cette plage d'options techniques et professionnelles permet ainsi de former une main œuvre compétente et utile à la nation. Le diplôme d'Etat est le titre national qu'on reçoit à la satisfaction d'un Examen d'Etat de portée nationale et unique. Le brevet d'aptitude professionnelle est octroyé pour la spécialisation après 4 ou 5 ans post-. Les candidats de notre région, reçoivent ces dernières années un score primaire moyen inférieur à 55 %. Cependant, certains cas d'exception école, option ou élève sont encourageants. Au niveau du secondaire se remarque ainsi les lacunes scientifiques à cause du bas niveau enregistré chez les élèves ces dernières années. Avec la démotivation des professeurs travaillant dans des conditions difficiles, le rendement en classe ne peut être que faible.

### 2.2.3. Niveau supérieur et universitaire

A la suite de différentes réformes en RD Congo, depuis les années 60 ; le cycle supérieur et universitaire repose sur trois axes d'action :

- Le rôle éducateur pour les cohortes d'étudiants destinés à se spécialiser dans différents domaines de connaissance;
- Le développement du milieu sur base des données scientifiques à la suite de la recherche fondamentale et appliquée;
- La promotion de la science, de la culture et des technologies pour répondre aux nombreux défis du monde contemporain.

Depuis deux décennies, des efforts réels sont déployés pour la création et l'organisation des institutions d'enseignement supérieur et universitaire publiques ou privées. Ainsi beaucoup d'étudiants et cela compte tenu de l'environnement sociopolitique difficile, sont en train d'étudier sur place surtout à Kananga et à Mbuji Mayi.

Instituts Supérieurs Publics 13

Instituts Supérieurs Privés 17

Universités privées 03

Extension de l'université de Lubumbashi

La population estudiantine est estimée à 15000 étudiants dont 10 % de filles.

Le système d'enseignement en RD/ Congo a pour mission de produire des ressources humaines compétentes et utiles au développement de la Nation. Malheureusement, ses résultats internes et son rendement externe sont en deçà des espoirs.

Les nombreuses cohortes d'apprenants à tous les niveaux de formation représenteraient moins de 30 % de ceux qui devraient se trouver à l'école. On remarque de plus en plus qu'au lieu de préparer à un service compétent et au sens de responsabilité pour le progrès de tous, l'enseignement devient une échappatoire par laquelle on espère décrocher le diplôme qui permettra de s'installer dans une position sociale privilégiée, loin des misères du peuple ; pire encore, une position où on pourra facilement exploiter ce peuple.

### **3. La situation défectueuse de l'éducation au Kasai et ses causes**

Une crise persistante et multiforme n'a cessé de secouer les différents rouages de fonctionnement de l'Etat aux lendemains de l'indépendance du pays. Cette situation est un poids pour l'élite intellectuelle formée dans le système éducatif congolais. Si le pays ne décolle pas, c'est que ses cadres n'ont pas de compétences et de volonté nécessaire

pour briser les multiples chaînes qui bloquent de l'intérieur et/ou de l'extérieur les mécanismes de gestion. Notre analyse vise à éclairer sur le dysfonctionnement d'un système de reproduction d'un modèle qui perpétue la misère, les injustices et autres incohérences.

### 3.1. Le modèle hérité de la colonisation

La problématique de l'école chez nous repose sur l'adoption du modèle colonial déstabilisateur des valeurs des sociétés locales. C'est sur base de cette option pernicieuse qu'il faut comprendre les incohérences de la corrosion du système éducatif. Il faudra noter dès le départ que *l'entreprise coloniale et les bouleversements qu'elle va entraîner dans les sociétés africaines reposent sur une idéologie qui va recourir à trois séries d'arguments : arguments d'ordre économique et politique, arguments de types humanitaire, arguments à caractère scientifique*(6). Dans ce schéma, la métropole reste le centre alors que l'Afrique n'est que réservoir des matières premières et de la main d'œuvre corvéable, un espace sauvage à christianiser, à humaniser, à dominer...

Si ce contexte est celui où l'école coloniale est née, les multiples réformes opérées chez nous, ne sont que des réformes de façade alors que le fond du problème de l'école n'a jamais été posé malgré les cogitations de circonstance.

### 3.2. Faible impact d'une politique d'éducation

En dehors de la loi cadre de l'enseignement en RDC, le pays vient de se doter heureusement, d'un protocole officiel de politique de l'éducation. Il s'agit du Plan d'Action National de L'Éducation Pour Tous; élaboré à la suite de l'engagement, pris au cours du forum mondial sur l'éducation en 2000 à Dakar. Ce texte fondamental peu connu, concerne les stratégies ainsi que les coûts financiers des actions planifiées de 2003 à 2015. Il faut le faire connaître suffisamment auprès

de tous les opérateurs de l'éducation afin de faire de celle-ci la priorité des priorités.

Les textes encore en vigueur, sont des lettres circulaires et des directives pédagogiques qui sont loin de constituer un cadre de référence pour le système éducatif en RDC. La loi-cadre de 1986, initié au cours de la période du Parti-État est aujourd'hui décrié à la suite des changements sociopolitiques liés à la démocratisation. Cette difficulté de formulation d'une politique de l'enseignement constitue en première analyse un obstacle à la définition claire de l'action éducative et des résultats attendus.

### 3. 3. Tâtonnements et incohérences

Cette absence d'un outil de référence a comme conséquence les tâtonnements et les incohérences de la part des usagers du système qui ne bénéficient pas des moyens pour sa gestion optimale.

Les remarques suivantes peuvent être formulées

- Le caractère inconstant de notre système est tributaire de l'instabilité des ministres avec une durée moyenne de travail est à peine 10 mois; une telle mobilité ne permet pas le suivi ni l'évaluation des décisions adoptées;
- Le changement intempestif de la nomenclature du ministère tantôt éducation tantôt enseignement avec des subdivisions, répond aux appétits des politiciens pour des postes que sur base d'une politique judicieuse de l'école;
- Le faible financement du système éducatif au plan national qui concerne le volet des rémunérations du personnel. Les autres volets sont appuyés de l'extérieur dans le cadre de la coopération, bilatérale ou multilatérale au point que les effets de saupoudrage sont facilement perceptibles et constituent un bouchon pour
- assurer l'avenir;
- L'absence d'un plan stratégique de l'action éducative met en péril une société qui ne sait pas aujourd'hui quels

sont les défis à relever, les actions à mener avec quel niveau de responsabilité, à quelle échéance et avec quels moyens. Il apparaît très clairement que nous n'avons pas encore suffisamment réfléchi sur notre système éducatif comme moule de formation des générations futures à assurer leur devenir heureux et assumer leurs responsabilités pour la société du futur.

### 3. 4. Infrastructures

Dans le décor présent, tout observateur peut noter le délabrement et/ou l'insuffisance des infrastructures d'enseignement. En clair cela veut dire l'insuffisance du budget alloué à ce secteur. Nous n'avons pas de monographies qui étudient ces besoins là. Nous n'avons pas de cartographies mises à jour avec des estimations chiffrées du coût financier. On peut dire autant des manuels ou des bancs, des laboratoires ou même de la condition enseignante. Quelles études sont disponibles qui traitent de ces questions spécifiques ? Cet environnement global déficitaire ne peut que handicaper le décollage d'un secteur aussi important que l'éducation permettant d'assurer les lendemains meilleurs. Nous avons honte de notre désordre et notre manque de courage politique pour prendre la décision d'opérer des changements déterminants pour l'avenir de notre société.

### 3 .5. Les pesanteurs du Kasai

Au plan national, nous avons évoqué les contraintes et menaces qui ne permettent pas d'atteindre les résultats escomptés. Voyons à présent si au Kasai certaines pesanteurs ne peuvent pas être identifiées en matière d'éducation surtout en relevant des mythes qui sont en train de circuler dans l'opinion.

Le Kasai a eu la chance historique d'avoir été un lieu d'implantation d'un poste d'Etat à la suite des conclusions de la Conférence de Berlin alors que des missions d'exploration

coloniale avaient traversé déjà ce territoire plusieurs années avant.

À ce niveau de notre réflexion, il y a lieu de révéler les faits suivants :

L'école coloniale est venue s'implanter au Kasai, au moment où un brassage de peuples était en train de se réaliser à la suite des razzias islamistes. Dans ce décor de terreur, beaucoup de peuples de l'actuel Kasai Occidental (Tetela, Luba, Songe...) se sont retrouvés chez les luluwa comme esclaves et/ou « étrangers » à la recherche d'une oasis de paix. L'acceptation du modèle colonial (religion, école, travail rémunéré...) par ces « parents » luluwa a été un salut pour eux.

Plus d'un siècle de présence de l'école coloniale au Kasai donne à voir que la mentalité est déjà aguerrie « ce tronc d'arbre dans la rivière » et qui est en train de pourrir peu à peu. Les Kasaiens, au lieu de lui donner une dynamique interne à leur école, sont au contraire en train de fuir cette école du moins pour les générations actuelles attirées davantage par l'argent facile du diamant et du commerce.

La crise de l'éducation se renforce de plus en plus chez nous par le double fait de l'explosion démographique et celle de la montée des effets de la technologie surtout celle assurant la communication. Les changements incessants et incontrôlés dans les sociétés contemporaines, laisse à la périphérie des communautés trop marquées par le sceau de la tradition ancestrale et ses effets de pesanteur par rapport aux innovations actuelles.

#### **4. Défis pour le développement intégral du Kasai et perspectives**

Même si l'école moderne apparaît comme un « corps étranger et étrange » dans la vie au Kasai, elle y joue un « rôle mythique et mystificateur » dans l'imaginaire des

populations et dans les spéculations gouvernementales. A ce point, l'école que nous voulons au Kasai doit devenir positivement notre milieu de vie et de savoir-être pour la vie épanouie en communauté. A cette fin, il faut former des hommes et des femmes de haute performance pour le développement intégral, des citoyens devant combattre les misères de leurs peuples et briser les injustices multiformes sur leur terroir.

#### 4. 1. Interpellations du monde d'aujourd'hui

- la compétitivité pour la maîtrise spatio-temporelle
- la gestion humaine pour une créativité incessante.

Bâtir cette école foyer et instrument de développement intégral au Kasai, de la maternelle à l'université, repose sur les piliers suivants :

1. Bâtir la personnalité de l'homme par la promotion et la protection de la petite enfance et de la culture des peuples du Kasai ;
2. Apprendre pour entreprendre afin d'assurer les gains de la production-consommation à la majorité :
3. développer la recherche opérationnelle pour le développement intégral ;
4. assurer la participation solidaire de tous a l'éducation pour tous.

Nous sommes d'avis que pour réaliser ce programme, il faut urgemment :

- Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures d'enseignement pour motiver et/ou absorber les enfants et les jeunes clients du système en le rééquilibrant entre enseignement général et professionnel technique.
- Améliorer la condition enseignante par des rémunérations salariale alléchantes, des cycles de formation et de recherche continue.

A ce stade, il y a urgence d'élaborer et de vulgariser un document stratégique national, cadre de définition du profil et résultats attendus pour l'école sur base d'un consensus idéologique. Former pour former sans penser aux besoins du pays, sans maîtriser les données démographiques et des finances donne à voir que notre école vogue au gré des vagues. En plus, il faut intégrer la dimension économique et de développement durable dans cette vision d'éducation pour tous.

## 4.2. Perspectives et actions à mener

### 4.2.1. Bâtir la personnalité du Kasaïen par la promotion et la protection de la petite enfance et la culture des peuples du Kasaï

Nous sommes ici au centre des préoccupations d'identité dans un monde entraîné dans les ravages de la mondialisation. Comment former un enfant kasaïen au Kasaï et lui donner les chances d'être un citoyen du monde ? Dans nos sociétés traditionnelles des savanes, l'éducation était affaire de tous, une affaire de la communauté du fait que l'enfant était sous la responsabilité de tous. L'abandon de cette dimension au profit de l'approche des ménages restreints aux relations de premier niveau père-mère et enfants se révèle être à la base de la destruction de l'école nouvelle.

Il faudra réinstaurer cette éducation communautaire là où il y a des agglomérations des villages, et des citées et y bâtir des espaces d'éveil pour la vie communautaire où les enfants réapprendraient dès la petite enfance à s'épanouir pour des lendemains meilleurs.

Ce projet nécessite un processus pour mettre en branle les mécanismes de mise en œuvre qui comprendraient :

- la sensibilisation pour l'adhésion à l'action
- la formation des acteurs de 1<sup>er</sup> ordre

- la construction des cadres d'accueil.

Pendant combien de temps, quels responsables institutionnels et quel coût, voilà des questions importantes pour l'exécution de ce projet qui doit être celui de la société civile en lobbying avec les opérateurs économiques et les décideurs politiques.

En outre, il faudra prendre en compte la promotion et la protection de la culture des peuples du Kasai. Le programme national de l'enseignement primaire recommande qu'à école primaire on enseigne dans la langue autochtone et que celle-ci soit aussi langue d'étude à ce niveau. Malheureusement, au cours de la formation initiale cette méthodologie n'est pas respectée. Les manuels qui devraient constituer un support pour cet apprentissage, font encore défaut.

Il y a lieu d'instituer un cycle de formation d'une année scolaire de recyclage de 20.000 enseignants et de renforcer la formation initiale dans les humanités pédagogiques en produisant des supports pédagogiques pour 1 million d'enfants. Ce programme ambitieux constituerait le socle d'une école répondant aux besoins psychopédagogiques des enfants et ne ferait plus de celle-ci un lieu de formation d'êtres désarticulés.

#### 4. 2. 2. Apprendre pour entreprendre

L'école actuelle a été conçue pour former et préparer une main d'œuvre au service de l'entreprise coloniale (clercs, catéchistes, fonctionnaires au col blanc). Après plus de quatre décennies d'échecs, il est recommandable de continuer sur cette voie. Pour une école véritablement foyer et instrument de développement intégral du Kasai, il faudrait que ceux qui en sortent deviennent des transformateurs de leur milieu, des animateurs d'un projet de vie d'un nouveau cadre.

C'est ainsi que des moniteurs, des techniciens et des ingénieurs agricoles dont le nombre est en train de croître

alors que beaucoup de familles sont privées des nourritures dans une nature aux ressources agricoles énormes.

Que dire d'un enfant qui termine ses études avec l'argent de ses parents éleveurs et qui ne sait pas améliorer l'élevage familial... Autant de réalités qui sont douloureuses car l'école a été conçue pour former des agents de bureaux.

La dimension de professionnalisation que nous trouvons glaner dans les instructions du system d'enseignement congolais, se limite au texte sans avoir un aspect matériel ?

Beaucoup d'écoles professionnelles et techniques existent, mais elles manquent cruellement d'équipement pour la pratique et l'expérimentation sur terrain. Les laboratoires de chimie, de physique et de langues dans les Instituts Supérieurs Pédagogiques ( ISP) de Kananga et Mbuji Mayi ne sont pas fréquentés parce que l'essentiel y manque. Les rayons des armoires sont poussiéreux ou ressemblent à des vestiges d'un musée.

L'approche « apprendre pour entreprendre » est d'abord une vision pédagogique qui repose suffisamment sur des données culturelles, sociologiques et historiques. L'idéologie ambiante considère que les kasaiens sont des « débrouillards » aux compétences énormes et qu'on peut les retrouver dans n'importe quel secteur de la vie. Cet atout peut donner un tonus à des activités sur terrain et créer un partenariat de développement intégral, école-industrie, école-opérateurs économiques, école-agriculture, Ecole-ONGD.

La part de la société Civile dans cette vision est de grande portée du fait que beaucoup de compétences sont aujourd'hui « réfugiées » dans le mouvement associatif devenu le rempart des faibles et des affaiblis par les misères et les injustices conséquentes à la gestion prédatrice et catastrophique des "dinosaurés" politiques.

#### 4. 2. 3. Développer la recherche opérationnelle

Le monde dans lequel nous évoluons est caractérisé par un essor fulgurant des technologies pour maîtriser l'espace et déterminer le temps. La course en avant des peuples actuellement se fonde sur les efforts humains dans la marche vers les horizons lointains, la quête de l'inconnu. La recherche opérationnelle anime ainsi des entreprises qui se mobilisent dans divers domaines du savoir pour capitaliser les résultats au bénéfice des gouvernements et des peuples. Notre société ne doit pas rester hors jeu dans cette dynamique.

L'heureuse initiative de l'Institut de Recherche et d'Information sur le Kasai, qui nous donne l'occasion de présenter cette réflexion, constitue un magnifique cadre au sein duquel la recherche opérationnelle doit se réaliser pour l'être de notre province.

Dans la même vision, il faudrait que la recherche sur le Kasai vise le développement intégral. Un tel projet nécessite une coordination avec des réseaux d'information et d'échange, une vision stratégique d'impulsion des orientations et des axes prioritaires d'action. Nous n'évoquons pas ici la dimension financière. Nous savons que pour l'heure chacun <<se débrouille là où il est et avec ses moyens>> pour produire. Avec les préalables de mise en réseau et de coordination des informations, les résultats peuvent être rentables.

#### 4. 2. 4. Assurer la participation de tous à l'éducation pour tous

Les chiffres sur l'éducation sont fournis par les directions du Ministère et nous savons maintenant qu'ils cachent la réalité de nombreuses personnes en marge d'école. S'il y a des cohortes d'enfants et de jeunes qui ne bénéficient pas des effets d'école ; il y a aussi des adultes et surtout les femmes. Cette catégorie des dessertissements constitue plus de

70% de la population. Cette situation est un désastre et il faut savoir la maîtriser.

L'école, foyer et instrument pour le développement intégral du Kasai, doit réellement poursuivre sa mission éducation, afin d'aider chaque enfant à grandir, chaque être humain à élaborer un projet de vie. Elle doit permettre que se construisent une citoyenneté responsable et une démocratie véritable où chacun puisse trouver sa place, son engagement et le plein épanouissement de sa personne.

Nous devons nous habituer à nous poser autrement les questions anciennes : l'école pour qui ? l'école par qui ? l'école pourquoi ? et savoir y répondre de façon responsable pour les générations futures.

Changer école, c'est changer une mentalité. Il faut apprendre à croire aujourd'hui que l'école n'est pas la case initiatique pour enfants « intelligents », mais c'est l'espace convivial de notre destin à tous et chacun doit y jouer son rôle: non seulement pour l'adulte d'y envoyer son enfant mais d'apprendre tous ensemble sur le même banc école Cette approche rencontre la préoccupation de l'UNESCO dans la promotion de éducation pour tous. A quoi peut servir l'école qui forme l'enfant à acquérir des compétences au soir du monde d'aujourd'hui quand ses parents perdent le souffle dans la course et s'arrêtent pour se retrouver hors du circuit ?

Dans les perspectives de notre réflexion, le Kasai a besoin d'une école, foyer et instrument pour le développement intégral, cadre d'éducation des femmes et des hommes engagés pour bâtir la société du futur fondée sur des valeurs qui mettent l'homme au centre de toutes les préoccupations des nos communautés et qui assurent son bien-être.

## Références

- (1) Bakole wa Ilunga: *chemins de libération*, Kananga, éd. De l'archidiocèse, 1978, pp.44-45
- (2) J.D. Katanga Tshitenge : *Grandes périodes éducatives chez les Baluba, essai d'étude du système éducationnel chez les Baluba du Kasai*, Kinshasa, Imprideco, 1969, p.80
- (3) Ministère de l'EPSP-UNESCO: *Plan d'Action National de l'Education Pour Tous*, VOL. I, Kinshasa, 2005, p. 36
- (4) Ministère de l'éducation nationale: *Loi-cadre de l'enseignement in Recueil des directives et des instructions officielles*, Kinshasa, CEREDIP, 2002, pp. 13-31
- (5) Banque Mondiale, Région Afrique : *Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo ; priorités et alternatives*, Washington, 2005, p. 57
- (6) Bernard Mouralis : *Littérature et Développement*, Paris, Silex, 1983, p.82

## DÉICTIQUES ET ÉNONCÉS EN FRANÇAIS

José Tshisungu wa Tshisungu

### 1. Introduction

Cette étude a pour but de proposer une analyse de certains énoncés contenant, en structure de surface, des mots qui réfèrent à l'énonciateur, comme celui donné en (1) ci-dessous:

(1) X: Je ne viens pas au cocktail ce soir.

Le mot qui réfère à l'énonciateur, symbolisé ici par X, est JE. L'énoncé (1) se distingue de celui présenté en (2) ci-dessous:

(2) X: La maison brûle depuis une heure.

par le fait que dans (2) il y a absence de l'élément linguistique représentant l'énonciateur. On peut cependant faire l'hypothèse de l'existence d'une phrase sous-jacente à (2) que nous formulons comme *Je dis que*. Celle-ci contient précisément JE.

Nous soutiendrons que seuls les énoncés de type (1) permettent d'accéder directement à une description sémantique mettant en valeur l'énonciateur, son savoir implicite et le contenu de son énoncé.

Notre analyse se distingue de celles mises de l'avant par Dubois (2001) et Leeman (2002, 2003) en ceci que l'interprétation des mots représentants ou les déictiques ne se

limite pas seulement à leur statut d'unité lexicale, mais touche également les rôles énonciatifs. Pareille option théorique et méthodologique est susceptible de rendre compte du sens en situation d'énonciation.

## 2. Les déictiques dans l'énoncé

L'énoncé (1) ci-dessus doit être interprété sémantiquement comme: *un individu X s'exprimant en langue française dit qu'il ne vient pas ce soir au cocktail.*

Cette interprétation comporte deux parties. La première concerne l'énonciateur et la seconde le contenu de son énoncé.

Dans cette étude, le concept de déictique s'intéressera à l'énonciateur tandis que celui de présupposition s'appliquera aux énoncés.

Dans l'exemple (1), la première partie identifie un être humain et le nom de la langue au moyen de laquelle il communique. La deuxième partie (*ne viens pas au cocktail ce soir*) concerne le message que l'énonciateur communique à son co-énonciateur.

JE représente la première partie. C'est donc un déictique.

La question des déictiques se pose à deux niveaux d'analyse, d'une part, leurs champs définitionnels et, d'autre part, leurs domaines d'appartenance. Comme on le verra, le premier niveau est en fait une caractérisation, le second une taxinomie. Ces deux niveaux peuvent prêter à discussion même si, de toute évidence, ils délimitent assez bien le contour de la problématique : la relation entre les mots et la réalité extralinguistique, cf. Benveniste (1966); Kerbrat-Orecchioni (1980); Maingueneau (2005).

## 2.1.Champs définitionnels

Les déictiques comportent un caractère instrumental : il s'agit des mots *servant* à montrer et à représenter. Si nous reprenons l'exemple du pronom personnel JE dans l'énoncé (1), nous dirons qu'il représente celui qui parle à quelqu'un en un lieu et à un moment donnés.

Si nous faisons l'hypothèse que la personne qui parle s'appelle X, alors le pronom JE réfère à X. En conséquence, JE est un déictique dont le référent est X. Le sens de JE est associé à la réalité de X. Il y a donc un lien référentiel évident tel qu'étudié par Charolles (2002) et Hébert (1996).

Le pronom personnel est un fait de langue, un événement perceptible qui requiert un cadre énonciatif pour être interprété par les participants à l'échange linguistique et par le chercheur.

Le terme déictique, qui nous permet de nommer ce fait de langue, est inclus dans le champ sémantique de la deixis. Celle-ci englobe tous les systèmes de référence d'origine linguistique et sémiotique.

C'est en tant que sujet historique socialement ancré que l'énonciateur est un référent. Grâce à ce statut le co-énonciateur peut assigner une portée sémantique et pragmatique aux énoncés de l'énonciateur, selon le schéma ternaire identifié par Culioli (1990, 1999).

Ainsi d'après ce chercheur, il existe trois principales opérations de l'activité de langage: l'opération cognitive, qui relève des représentations mentales; l'opération référentielle qui renvoie à des objets du monde extérieur et l'opération de régulation qui consiste en l'ajustement des énonciateurs à la situation.

Notre étude repose sur les deux dernières opérations.

## 2.2. Domaines de déictiques

La fonction de représentation qu'assument les déictiques s'étend à trois domaines qui structurent la situation d'énonciation. C'est une taxinomie ternaire. Il s'agit du temps, de l'espace et des personnes participant à l'échange linguistique. Pour le domaine temporel, le français recourt à des localisateurs temporels, qui sont généralement des adverbes de temps; pour l'espace, des indicateurs spatiaux, connus dans la grammaire traditionnelle comme des adverbes de lieu, expriment cette dimension. Quant à la représentation de la personne, on utilise les pronoms personnels. C'est ce dernier domaine qui intéresse la présente étude.

### 2.2.1. Déictiques de personne

Les déictiques de personne renvoient aux opérateurs discursifs dans l'énonciation, il s'agit de l'énonciateur et du co-énonciateur. Voyons quelques exemples:

JE et ses variantes morphologiques: ME et MOI

(1) A: *Je* ne viens pas au cocktail ce soir.

B: Cela ne change rien.

(2) A: Qui vois-*je*?

B: C'est bien *moi*.

(3) A : *Moi*, j'écoute.

B: *Tu* es parfait.

(4) A: *Tu me* trompes.

B: Pas du tout.

## TU et ses variantes morphologiques: TE et TOI

(5) A: *Tu ne veux pas.*

B: *Quoi?*

(6) A: *Tu m'étonnes.*

B: *J'en suis conscient.*

(7) A: *Ça ne te dit rien?*

B: *Toi, tu ne changeras jamais.*

Ces pronoms identifiables dans les dyades interlocutives ci-dessus sont considérés comme des marques lexicalisées de la personne. Leur manifestation dans les énoncés s'accompagne d'accord grammatical et des positions syntaxiques. Ainsi l'emploi grammatical de JE et TU obéit à des règles précises. Par exemple, ils n'admettent qu'un verbe au singulier et une position de sujet. Les deux pronoms sont toujours préposés au verbe dans la phrase assertive et postposés dans l'interrogative.

Il faut noter que l'agrammaticalité n'empêche pas l'existence des énoncés tels que

*Moi partir demain.*

*Toi très méchant envers moi.*

Dans les séquences présentées ci-dessus, chaque occurrence de JE renvoie à A ou à B. Comme l'écrit Maingueneau (2005, p.15-16): « Pour être JE, il faut et il suffit de se mettre en position d'énonciateur en disant quelque chose ». « Pour être TU, il est nécessaire qu'un JE constitue quelqu'un d'autre en TU. »

À propos, justement, du déictique TU, celui-ci est l'altérité qui devient JE, donc co-énonciateur selon sa position dans l'alternance des tours de parole. Il est présent dans l'instauration de la relation entre le discours interactif et la

réalité du monde qu'il est censé traduire. C'est toujours JE qui énonce TU, cf. Picard, M. (1991, 1992).

Ajoutons qu'en situation d'énonciation, celui qui prend la parole actualise d'abord sa présence linguistique. L'interprétation appartient au co-énonciateur qui, compte tenu des connaissances qu'il a en partage ou non avec l'énonciateur, donne au JE sa vraie dimension, y compris celle qui découle de l'usage de Nous, cf. Pottier (2002).

Dans une autre formulation du discours, on peut rencontrer un JE à côté de MOI comme dans (8) que voici.

(8) A: Moi, je te dis la vérité.

B: Je n'en doute pas.

Il y a dans cette dyade les pronoms MOI et JE, deux déictiques qui renvoient à un seul référent: A. MOI joue le rôle de l'objet du discours en raison de sa position d'antécédent à JE. On pourrait donc l'opposer à JE et le décrire comme ayant « la valeur d'insistance ou de relief », cf. Benveniste (1974, p. 197)

Une des caractéristiques essentielles des pronoms personnels à valeur déictique est l'auto-identification des énonciateurs. Ceux-ci s'inscrivent eux-mêmes dans leurs propos. Il arrive que JE commute avec NOUS. Ceci entraîne la flexion verbale correspondante à la première personne du pluriel. L'emploi de NOUS implique que JE assume, en principe, le discours et la pensée de plus d'un énonciateur. Il peut s'agir aussi de *nous* dit de majesté, donc stylistique.

L'idée que JE puisse incarner le *nous*, c'est-à-dire une référence au groupe au nom duquel JE parle, est illustrée dans

la dyade suivante (9). Il s'agit d'un entretien entre le président d'un syndicat avec la presse.

(9) A: Je pense que nous n'accepterons pas cette loi inique.

B: Vous ne l'accepterez pas, même après une décision des tribunaux?

A: Je crois.

Dans cette séquence, JE identifie bien celui qui parle et l'emploi de NOUS renvoie à la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il appartient. NOUS doit être considéré comme l'élément linguistique qui exprime le mieux l'identité collective.

Dans (9), NOUS restitue l'opinion de l'énonciateur syndicaliste et celle des travailleurs syndiqués qu'il représente. Quand il répond à une question de la presse en énonçant *je pense*, il rapporte la conviction du groupe. Ainsi, le dernier JE de la séquence n'a pas la même valeur sémantique que le premier. Le dernier est la voix de son énonciateur tandis que le premier est une addition de personnes qui s'expriment d'une seule voix.

### **3. L'énoncé et ses présuppositions**

L'énoncé est le produit de l'activité énonciative. Il est tributaire de la situation d'énonciation.

L'énonciateur, que nous venons de décrire comme une entité humaine, remplit essentiellement trois rôles énonciatifs. Ceux-ci sont des formes sémantiques que

prennent la contribution langagière de l'énonciateur à l'échange linguistique, cf. Traverso (2002, p. 200-201).

Ces trois rôles se présentent comme: Faire faire (ordonner), faire savoir (asserter) et vouloir savoir (interroger).

Pour Charaudeau, P. (2001, p. 514), tout énoncé produit permet de qualifier l'énonciateur comme un sujet ordonnant, assertant ou interrogeant. Ces rôles peuvent être remplis par tout sujet parlant.

De ce fait, l'énonciateur adopte l'une ou l'autre position énonciative en fonction des présuppositions pragmatiques et sémantiques. Celles-ci déterminent chacun des énoncés et guide leur interprétation.

On entendra par présupposition pragmatique, le savoir implicite, cf. Kerbrat-Orecchioni (1986) non linguistique des énonciateurs. Ce savoir est culturel. Il est tenu pour acquis par chaque participant à l'échange linguistique.

Pour illustrer ce concept, prenons l'exemple de l'énoncé de salutation « Bonjour ». On s'attend à ce que le co-énonciateur reprenne à son compte le même énoncé comme un constituant de sa culture conversationnelle.

S'agissant du concept de présupposition sémantique, il réfère au contenu linguistique de l'énoncé, contenu porteur d'un certain sens en dehors de toute situation d'énonciation. On dira que l'énoncé a en soi une signification littérale.

Voyons maintenant comment les présuppositions et rôles énonciatifs se comportent dans l'échange linguistique.

## 2.2. Les présuppositions pragmatiques dans l'énoncé assertif

En tenant compte de la position du co-énonciateur, la présupposition confère à l'énoncé une structure contextuelle dans laquelle il est interprétable. Elle est liée à l'énonciation, donc supposée partagée par les énonciateurs.

Exemple:

- (10) A: Qui vois-je?  
B: C'est bien moi.

Dans cette dyade interlocutive, c'est l'énoncé produit par B qui a un caractère assertif. On dira que B est un sujet assertant. L'énoncé initial étant interrogatif, on dira de A qu'il est un sujet interrogeant.

Les exigences pragmatiques imposées pour que l'emploi de *Qui vois-je?* soit considéré comme adéquat au contexte sont:

- a) le co-énonciateur connaît la langue française;
- b) le co-énonciateur partage avec l'énonciateur un type particulier de relation;
- c) le co-énonciateur est disposé à répondre de manière adéquate à la question posée.

L'énonciateur qui pose la question présuppose que ces exigences seront remplies. Il arrive que ces attentes soient déçues comme dans l'exemple suivant.

- (11) A: Bonjour  
B: Quoi?

Lorsqu'on analyse l'énoncé produit par B (*Quoi?*), on constate que la première condition (la reconnaissance du code) est satisfaite tandis que la troisième, telle qu'indiquée sous (c) ci-dessus, ne l'est pas. À en juger par le résultat, on dira que A a fait une mauvaise évaluation des présuppositions pragmatiques. Il n'aurait pas dû saluer B.

### 3.2 Les présuppositions sémantiques dans l'énoncé assertif

Pour considérer qu'un énoncé atteindra ses objectifs, il est nécessaire de tenir pour vraie ses différentes présuppositions.

(12) A: Je m'en vais.

B: Au revoir.

Dans cet exemple, les deux énoncés sont assertifs.

Quant aux exigences imposées pour que l'énoncé de B soit adéquat, on en mentionnera une seule: la cohérence thématique. En effet, en conversation, il faut que ce que l'on a énoncé réfère au contenu de ce qui vient d'être dit. À moins de changer de sujet de l'échange linguistique.

Par ailleurs, la présupposition sémantique apparaît comme étant englobée dans les présuppositions pragmatiques. Ainsi, lorsqu'on communique, on présuppose que le co-énonciateur reconnaît le code et qu'il est disposé à jouer le jeu. Vient ensuite la question du contenu.

Dans l'exemple (12), la cohérence thématique est assurée car l'énoncé de B correspond à l'attente de l'énonciateur. En effet, à l'énonciateur qui souhaite partir, on donne une réponse en rapport avec ce souhait. On en déduit que le co-énonciateur B a fait une évaluation correcte de l'énoncé de l'énonciateur A. Cela ne va pas de soi dans toutes les situations d'énonciation.

L'exemple (13) ci-dessous illustre une incohérence thématique due à une évaluation incorrecte de la présupposition sémantique.

(13) A: À demain.

B: La maison s'écroule.

Comme on peut l'observer, l'énoncé de B atteste une incohérence thématique. En effet, l'énonciateur A dit à

*demain* au co-énonciateur B, celui-ci, au lieu d'accuser réception, parle de la maison qui s'écroule. Ce contenu est hors de propos.

### 3.3 Les présuppositions pragmatiques dans l'énoncé impératif

Pour qu'un acte d'ordonner soit pragmatiquement suivi d'effet, il faut que l'énonciateur ait le droit et l'autorité pour le faire et que le co-énonciateur remplisse les deux exigences stipulées dans l'analyse de l'assertion, notamment la capacité de reconnaissance du code et la disponibilité psychologique.

### 3.4 Les présuppositions sémantiques dans l'énoncé impératif

Nous faisons une distinction entre le posé et le présupposé. Nous considérons que le premier (le posé) est un élément essentiel du contenu de l'énoncé alors que le second (le présupposé) est une condition de la vérité de l'énoncé.

Prenons quelques exemples.

(14) A: Viens ici.

B: Une seconde.

(15) A: Pars.

B: Je reviens dans deux jours.

(16) A: Arrêtez-moi ce bonhomme.

B: Qu'ai-je fait?

(17) A: Avance.

B: Je ne peux pas.

Dans les exemples (14), (15), (16) et (17), on peut recourir à une forme de représentation du contexte en distinguant ce qui est posé de ce qui est présupposé:

(14)

Posé: L'énonciateur ordonne au co-énonciateur de venir.

Présupposé: L'énonciateur est en position d'autorité.

Posé: Le co-énonciateur obéit.

Présupposé: Le co-énonciateur n'a pas d'autre choix.

(15)

Posé: L'énonciateur ordonne au co-énonciateur de partir.

Présupposé: L'énonciateur est en position d'autorité.

Posé: Le co-énonciateur accepte de partir en promettant de revenir.

Présupposé: Le co-énonciateur a un choix limité.

(16)

Posé: L'énonciateur ordonne au co-énonciateur d'arrêter X.

Présupposé: L'énonciateur est en position d'autorité et pense que X a commis un délit.

Posé: Le co-énonciateur B interroge l'énonciateur A.

Présupposé: Le co-énonciateur B a le droit d'interroger.

(17)

Posé: L'énonciateur ordonne au co-énonciateur d'avancer.

Présupposé: L'énonciateur pense que le co-énonciateur peut obéir.

Posé: Le co-énonciateur n'obéit pas.

Présupposé: Le co-énonciateur pense qu'il a le droit de désobéir.

### 3.5 Les présuppositions sémantiques dans l'énoncé interrogatif

Comment la présupposition sémantique est-elle liée à la question. Prenons l'exemple suivant:

(18) A: Qui sonne à la porte?

B: L'ami de Pierre.

Étant donné que l'énoncé de l'énonciateur A est une question, il s'attend à recevoir du co-énonciateur B une réponse qui soit adéquate. L'énonciateur et le co-énonciateur partagent donc au moins deux présuppositions:

- à un énoncé ayant le sens d'une question, on énonce une réponse portant normalement le sens d'une assertion;
- on ne répond pas à une question par une question sans courir le risque de bloquer ou de dévier la trame de l'échange linguistique.

Par ailleurs, si on considère qu'interroger c'est vouloir savoir, on peut prendre pour acquis que l'interrogé est supposé savoir que l'interrogateur est censé ne pas savoir.

Sur le plan de l'analyse logique, on peut reformuler l'exemple (18) comme

Posé: X demande Y à Z

Présupposé: Z peut satisfaire à la demande de X

Posé: X dit Y à Z

Présupposé: Z croit que X dira Y.

## 2.6 Les présuppositions pragmatiques dans l'énoncé interrogatif

Pour que l'énoncé soit adéquat, il doit répondre aux exigences de la capacité de reconnaissance du code et la disponibilité psychologique. En outre, considérant l'exemple

précédent, on peut, sur le plan pragmatique, noter que l'énonciateur entretient une relation quelconque avec le co-énonciateur. Ils partagent au moins deux exigences pragmatiques:

- l'énonciateur qui énonce la question est dans une relation qui lui permet de le faire;
- le co-énonciateur qui y répond adopte une attitude conséquente.

#### **4. Conclusion**

L'énoncé attestant la présence d'un déictique de personne en structure de surface se distingue par trois pôles sémantiques: l'énonciateur, les présuppositions et le contenu de l'énoncé.

Notre analyse a montré que ces trois structures doivent être étudiées de manière unifiée pour mettre en valeur:

- a) la relation référentielle entre les déictiques et la réalité extralinguistique représentée par l'énonciateur;
- b) les rôles énonciatifs qui font de l'énonciateur un sujet interrogant, ordonnant et assertant;
- c) les présuppositions pragmatiques et sémantiques qui révèlent les limites de la liberté que les énonciateurs peuvent s'offrir dans l'interprétation des énoncés et l'évaluation du contexte dans lesquels ils sont produits.

## Références

- BENVENISTE, E. (1966): *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- (1974): *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BLASCO-DULBERECCO, M. (2004): « Quelques éclairages sur le sujet type moi / je à l'oral », *Recherches sur le français parlé*, 18, p.127-145.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D. (2002), (dir.): *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU, P. (2002): « Rôle », Charaudeau P. & Maingueneau, D., 2002, (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 513-514.
- CHAROLLES, M. (2002): *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- CORNISH, F. (2000): « L'accessibilité cognitive des référents, le centrage d'attention et la structuration du discours: une vue d'ensemble », *Verbum*, XXII, 1, p. 7-30.
- COVENEY, A. (2003): « Anything you can do, *tu* can do better. *Tu* and *vous* as substitutes for indefinite *on* in French » *Journal of sociolinguistics*, 7, 2, p. 164-191.

- CULIOLI, A. (1999a): *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys.
- (1999b): *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- (1990): *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- DUBOIS, S. (2001): « Attrition linguistique ou convergence dialectale: JE, MOI / JE et MOI en français acadien », *Faits de langues*, 18, p. 149-165.
- GEUTS, B. (1999): *Presuppositions and Pronouns*, Oxford, Elsevier.
- HEBERT, L. (1996): « Le référent, le parcours référentiel », *Applied Semiotics*, Vol.1, numéro 2, p.79-86.
- HORN, L. (1995): « Presupposition and Implicature », Lappin, S. (ed.), 1995, *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Oxford, Blackwell.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980): *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- (1986): *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER, G. et al. (éds), (1997): *La continuité référentielle. Recherches linguistiques XX*, Paris, Klincksieck.
- LEEMAN, D. (2002): « Me est un autre », Anis, J. et al. (éds), 2002, *Le signe et la lettre. En hommage à Michel Arrivé*, Paris, L'Harmattan, p. 349-358.

------(2003), « Me et moi dans la complémentation verbale », Haderman P. et al. (éds), 2003, *La syntaxe raisonnée*. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60e anniversaire, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 151-166.

MAINGUENEAU, D. (2005): *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin.

PICARD, M. (1991), « Clitics, affixes and the evolution of the question marker *tu* in Canadian French », *Journal of French Language Studies*, Vol. 1, numéro 2, p. 179-189.

------(1992), « Aspects synchroniques et diachroniques du *tu* interrogatif en Québécois », *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 21, numéro 2, p. 65-78.

POTTIER, B. (2002): « Autour de *nous* », Carel Marion (éd.), 2002, *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé.

STALNAKER, R.C. (1998): « On the representation of context. » *Journal of Logic, Language and Information*, 7, 1, p.3-19.

TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. (2006): « Structure et signification de marqueurs dans la communication théâtrale », *Le semeur du Kasai*, 2.

TRAVERSO, V. (2002): « Échange », Charaudeau P. & Maingueneau, D., 2002, (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 199-201.

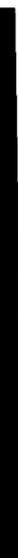
TROGNON, A. (2003): « La logique interlocutoire. Un programme pour l'étude empirique des jeux de dialogue. », *Questions de communication*, 4, p. 411- 425

## **Résumé**

Les analyses contemporaines portant sur les déictiques et les présuppositions ne relèvent pas d'une théorie pragmatique unifiée. Cette étude tente d'en proposer une à partir des résultats d'analyse des énoncés tirés des échanges linguistiques ordinaires. L'étude met en évidence la relation épistémique entre trois pôles sémantiques (l'énoncé, l'énonciateur et les présuppositions) et évalue le fonctionnement de chacun en situation d'énonciation.

## **Kadyosha**

Munayi cilumbu cya bisunsu bifunkunyi ne cyanjeelekeji mu byambilu bya mu mfwalansa. Kipacila kadi bwa kuleja njila mupyamupya wa busulakaja bwakane. Bamanyi ba busulakaji bwa myakulu badi ne ntodi mishilangana pa bwalu ebu. Mu bwanyi bukebikabi nakumuna ne bwa kumanya lungenyi ludi mu byambilu, bidi bikengela kwela menji pa maalu abidi aa: dijimbu didi mu mutu mwa mwambi wa cyambilu ne ngandamwinu wa ewu muntu udibu nende mu lusombi.



## **IMPACT DES INSTITUTIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES TRADITIONNELLES DES LULUWA SUR LE DEVELOPPEMENT DU KASAI OCCIDENTAL**

Jacques Kanku Shokotshi

### **1. Introduction**

Le Kasai Occidental, l'une des dix provinces qui composent la République Démocratique du Congo, est constituée de plusieurs nations ethniques, notamment les Babindji, les Bakuba, les Basala Mpasu, les Bakete, les Bakwa Luntu, les Bampende, les Batshioko, les Bashilele et les Bena Luluwa, pour ne citer que celles-ci.

Si notre étude a porté sur les Bena Luluwa, c'est d'abord parce que ce groupe ethnique<sup>1</sup> est démographiquement majoritaire par rapport aux autres pris individuellement (nous y reviendrons). Ensuite, le Ciluba, sa langue, demeure le véhiculaire provincial et la culture des Bena Luluwa a une place non négligeable dans la Province du Kasai Occidental. Enfin, il s'agit de notre groupe d'appartenance.

Notre étude se propose de démontrer comment les spécificités culturelles peuvent influencer toute action visant le développement d'une entité donnée. Dans quelle mesure les institutions politiques et économiques traditionnelles des Bena Luluwa ont-elles affecté l'essor économique de la

Province du Kasai Occidental ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre.

Notre travail se divise en deux principaux chapitres. Dans un premier temps, nous nous efforcerons de présenter sommairement les institutions politiques et économiques traditionnelles des Bena Luluwa, ainsi que la pensée qui les sous-tend. Dans un second temps, nous verrons comment certains éléments de ces institutions du passé constituent un frein au développement de la Province.

La conclusion sera consacrée à l'avenir de la Province et proposera quelques suggestions pour garantir son développement à la lumière des réalités observées sous d'autres cieux.

## **2. Institutions politico-économiques traditionnelles des Luluwa**

### **2.1. Présentation des Bena Luluwa**

De nombreux chercheurs africains et africanistes ont écrit sur l'origine et l'histoire de ce peuple du bassin moyen de la rivière Luluwa, situé dans la Province du Kasai Occidental.

Pour notre part, nous nous contenterons de dire que les Bena Luluwa (appelés également Bena Moyo, Bashilange, Bapemba) sont le peuple le plus influent de la province du Kasai Occidental. Ils sont une branche ou une souche de l'empire Luba qui a émigré de Nsanga-a-Lubangu (endroit présumé être l'origine commune des populations de la culture luba), près de Bukama, sur les abords du lac Kisale (actuelle Province du Katanga en RDC.) dans la vallée de la rivière Luluwa, en vagues successives entre le 15<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècles de notre ère. Ce mouvement migratoire sera interrompu avec la colonisation belge dans la seconde moitié du 19ème siècle<sup>ii</sup>

L'ethnonyme « Bena Luluwa » comprend la particule « Bena » qui serait une contraction en ciluba (la langue des

Bena Luluwa) de « Bana ba » qui se traduit par « les descendants de... », « les enfants ou les hommes de... » Au départ, la particule « Bena » renvoyait à une descendance familiale. La particule « Bena » peut désigner aussi une qualité, une doctrine, une vertu ou une chose qu'on possède à un très haut degré. C'est le cas de l'appellation Bena Moyo (les possesseurs de la vie) que se donnaient les Bena Luluwa en pratiquant le culte du chanvre<sup>iii</sup>.

Quant au terme « Luluwa » lui-même, c'est un hydronyme. Il s'agit de la rivière qui traverse la ville de Kananga (Chef-lieu de la province du Kasai Occidental) en provenance de la région de Dilolo au Katanga (Sud -Est de la RDC) C'est cette rivière qui naguère avait donné le nom de Luluabourg (actuelle Kananga).

Il faut relever cependant qu'en Afrique comme en RDC, les noms des lieux, des rivières, des montagnes, des régions... sont des noms commémoratifs des personnages ou ancêtres illustres, héros de guerre ou encore fondateurs des clans, tribus et ethnies. Mais dans le cas de la rivière Luluwa, celle-ci portait ce même nom dès sa source dans le Katanga et rien ne permet d'établir que ce sont les premiers Baluba migrant vers le Nord-Ouest (C'est-à-dire au Kasai Occidental) qui le lui auraient donné ou encore que ces derniers auraient suivi son cours jusqu'à s'établir dans son bassin moyen c'est-à-dire aux environs de l'actuelle ville de Kananga<sup>iv</sup>

Mais d'où est venue l'appellation « Bena Luluwa » ?

D'après E. WAFUANA KAPANDA MBWEBWE, de la dynastie de KALAMBA, le nom des « Bena Luluwa » serait une invention des Agents du Roi Léopold II, Roi des Belges. En effet, à l'arrivée de ces derniers au Kasai dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, ils ont rencontré divers peuples dans les environs de la rivière Luluwa qui avaient

chacun un nom générique et distinctif tels que les Bakete, les Babindji, les Balualua, les Basala Mpasu, les Bakuba, etc.

La souche Baluba ayant émigré du Katanga vers la vallée de la Luluwa n'avait pas de nom particulier connu de tous, à part celui général des Baluba qui faisait qu'ils étaient confondus facilement avec ceux de la vallée de la rivière Lubilanji (dans l'actuelle Province du Kasai oriental). Bien plus, les nouveaux venus avaient des traits culturels communs comme les interdits de toutes sortes. C'est dans le but d'éviter la confusion entre ces deux groupes de Baluba que les Agents du roi Léopold II désignèrent ceux qui avaient immigré dans la vallée de la Luluwa sous le nom des Bena Luluwa, c'est-à-dire les habitants des abords de la rivière Luluwa. C'est une désignation d'ordre géographique. Dans ce cas la particule « Bena » qui précède le terme « Luluwa » sert à indiquer que ces populations habitaient le bassin de la rivière Luluwa.

Les Cokwe venus de l'Angola à la faveur du commerce luso-africain leur auraient donné le sobriquet des « Bashilange », c'est-à-dire les gens de l'abstention, de l'interdit car chaque groupe clanique avait un animal ou une plante totémique qu'il ne mangeait pas, un objet tabou par lequel les voisins le désignaient.<sup>vi</sup> On pouvait distinguer entre autres les Bashila Mbua (non mangeurs de chiens), les Bashila Nkaka (non mangeurs de pangolins), les Bashila kasanga (non mangeurs de poivre) etc.

Les Bena Luluwa sont donc une branche des Baluba ayant immigré dans le bassin moyen de la rivière Luluwa au Kasai Occidental bien avant la colonisation belge. C'est une tribu qui est constituée de deux grandes familles, écrit le Professeur Tshijuke Kabongo : les Bena Mutombo et les Bakwa Katawa ; chacune de ces deux familles possède ses ramifications propres et complexes. Toutefois, il faut reconnaître que l'ancêtre des Bena Mutombo, Mutombo, et celui des Bakwa Katawa, Kabwe, sont tous les deux issus

d'un même ancêtre ou père Nkole, fils d'un mythique Bende, créé par Dieu<sup>vii</sup>.

Du point de vue démographique, les Bena Luluwa sont plus nombreux que les autres groupes ethniques pris individuellement comme nous l'avons dit au début de cet article.<sup>viii</sup> Ils sont établis dans les deux districts qui composent le Kasai Occidental : le district du Kasai et celui de la Luluwa.

D'après le recensement général de 1970, les Bena Luluwa étaient estimés à environ 1.276.349 habitants sur une population totale de 1.678.543 habitants répartis dans la ville de Luluabourg (Kananga) et les territoires de Demba, Dibaya, Kazumba, Luebo, Tshikapa (5 territoires du Kasai Occidental sur 10). Nous donnons ici la répartition pour la ville et les territoires cités :

| Ville ou territoire    | Population totale | Population Luluwa | Pourcentage Luluwa |
|------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Ville de Kananga       | 428.960           | 407.462           | 95 %               |
| Territoire de Demba    | 194.818           | 194.816           | 100 %              |
| Territoire de Dibaya   | 256.892           | 192.669           | ±75 %              |
| Territoire de Kazumba  | 321.061           | 240.796           | ±75 %              |
| Territoire de Luebo    | 104.011           | 52.405            | ±50 %              |
| Territoire de Tshikapa | 372.003           | 186.001           | ±50 %              |
| Totaux                 | 1.678.543         | 1.276.349         | ±75 %              |

Source : TSHIMBOMBO MUDIBA P, La famille BANTU-LULUWA, *op cit.* p. 137

## Commentaire

La ville de Kananga, où les Bena Luluwa sont majoritaires, constitue le siège des institutions provinciales. Voilà pourquoi, ils ont maintes fois dirigé la Province du Kasai Occidental comme gouverneurs depuis l'indépendance jusqu'à ce jour.

Après cette brève présentation des Bena Luluwa, force nous est de parler de leurs institutions politiques et économiques traditionnelles.

### 2.2. Institutions politiques des Luluwa

Point n'est besoin de rappeler que les peuples de culture Luba, notamment les Bena Luluwa, ont connu tous au départ une structure politique de type étatique fortement centralisée. Du temps de l'empire Luba, le pouvoir politique était concentré dans les mains d'un seul chef appelé « MULOPWE ».

Dans leurs pérégrinations vers leur emplacement actuel, les Bena Luluwa tendront de plus en plus vers une organisation politique décentralisée, de type lignager perdant un peu de leur cohésion interne. Le fait qu'au cours de leurs migrations les différents groupes familiaux luluwa ont choisi de faire précéder leurs noms des particules « Bena » ou « Bakwa » (gens de ou descendants de chez) pour désigner la référence à un chef ou à un lieu de l'itinéraire suivi, témoigne du désir de ceux-ci à se constituer en des unités autonomes et indépendantes.

Aussi le peuple luluwa a-t-il connu à l'époque précoloniale des organisations politiques basées sur la parenté, structurées autour de différents lignages (Biota) ou des clans. L'histoire politique des Bena Luluwa au 19<sup>ème</sup> siècle est une histoire de clans, groupements, chefferies (associations de villages), voire parfois de villages autonomes.<sup>ix</sup>

Et à ce propos, l'historien congolais NDAYWEL è-NZIEM précise que les Bena Luluwa, tout comme les Luba Lubilanji, possédaient une série de chefferies(Bisamba) d'importance variable mais se réclamant d'un fondateur et d'un itinéraire historique précis. Le « Cisamba » (singulier des « Bisamba ») constituait donc l'unité politique la plus pertinente, qui regroupait sous un même pouvoir les différentes aristocraties peuplant les villages. Mais entre le village et la chefferie se glissait une autre structure : le clan (cifuku).

Le clan était un regroupement de lignages (Biota) apparentés ; il représentait par conséquent l'instance de transition entre le champ familial et le champ politique. Au sein de la chefferie, les clans sont hiérarchisés entre eux : on parle des clans « aînés », censés détenir le pouvoir et les clans dits « cadets » qui avaient le rôle de conférer le pouvoir. Le responsable du « Cisamba » sera plutôt un MUKALENGE »(Chef) parce qu'il détient le « BUKALENGE » (pouvoir ou autorité) et non le « BULOPWE » de l'empire Luba<sup>x</sup>

Ainsi donc, les entités politiques des Bena Luluwa sont : Cisamba, cifuku, ciota. Mais le « Cisamba » (Chefferie) demeure le plus grand ensemble politique. Bien plus, les « Bisamba des Bena Luluwa » forment un ensemble tribal spécifique. L'existence de cet ensemble tribal ne signifie nullement que ce peuple connaissait une organisation politique de type étatique centralisé ou encore qu'il constituait un royaume. Ce peuple au caractère très indépendant ne supportait pas d'autre autorité que celle de « Nfumu », le chef du village. Or le village était constitué de plusieurs sous-clans, il va de soi qu'autant de villages autant de roitelets.<sup>xi</sup>

Le clan constituait en fait une unité politique de grande importance pour le Muena Luluwa (singulier des Bena Luluwa) car sa survie dépendait de sa position au sein de son clan.

Dans l'ordre politique, un clan correspond à un ou plusieurs groupements en fonction du nombre des membres et en fonction aussi des ambitions des chefs coutumiers. A la tête du clan il y a donc un chef de groupement. Et en général le groupement se compose de plusieurs sous-clans dirigés chacun par un « Kapita » (représentant du chef) avec un pouvoir héréditaire. Il faut noter que même le grand chef du groupement se trouve être en même temps un sous-chef de son propre sous-clan et comme tel légal de tous les autres sous-chefs. Il arrive souvent que le sous-clan du grand chef soit moins étendu que tous les autres bien que ses membres soient de la famille régnante.

Tous les sous-clans forment une grande unité dans la diversité autour du Grand chef, qui lui, et lui seul, dirige la « politique inter -tribale »(ou étrangère) de grande importance pour l'intérêt général de tous, tout en accordant une grande marge d'autonomie aux sous-clans. Chaque chef du clan l'est à part entière et se considère comme égal aux autres chefs.

Chaque sous-clan se conduit dans beaucoup de ses problèmes internes comme indépendant de tout autre sous-clan relevant du même grand chef. Car il dispose de sa propre terre, ses eaux et forêts ; ce qui lui conférait une certaine indépendance économique.<sup>xii</sup>

Le chef ou « Mfumu » jouissait de la plénitude des pouvoirs sur toute l'étendue de son territoire et sur ses habitants. Mais pour éviter qu', il n, en abuse, il était épaulé dans ses lourdes charges par des dignitaires ou notables.

En résumé, nous pouvons dire que les Bena Luluwa ont connu et connaissent encore de nos jours une structure politique de type segmentaire où le champ familial se trouve fusionné avec le champ politique. On relève dans cette structure une opposition marquée entre des lignages voire des clans.

Certes, certains chefs Luluwa ont eu à gouverner des groupements importants et à s'imposer sur un certain nombre d'autres chefs grâce notamment aux armes leur fournies par les Cokwe venus de l'Angola et avec qui ils étaient entrés en relation. C'est le cas par exemple de Kalamba Mukenge des Bakwa Katawa, appelé « Roi des Bashilange » ou des Bena LuLuwa. Bon nombre de dirigeants politiques et intellectuels luluwa contestent de nos jours la thèse de l'existence d'un soit-disant royaume ou empire des Bena Luluwa. Mais le fait qu'à leur arrivée les Belges aient reconnu en la personne du chef KALAMBA le représentant des Bena Luluwa, prouve qu'il fut un grand chef de ces derniers. Car dans le cadre de sa politique d'occupation effective de l'État Indépendant du Congo (E.I.C.), le roi Léopold II se servait de grands chefs locaux pour imposer son autorité sur le reste de la population et attendait le bon moment pour les écarter de la scène politique. Les alliances avec les chefs locaux puissants étaient la voie la plus facile pour s'établir pacifiquement dans la région, puis le moment venu, usurper le pouvoir par la force. C'est le cas notamment de TIPO-TIPO, le chef arabe qui a été même nommé gouverneur aux Falls (actuelle Ville de Kisangani).

Pour notre part nous pouvons attester que KALAMBA fut un grand chef des Bena Luluwa parmi tant d'autres (MFUAMBA-a-LUABA des Bena Cilundu, KATENDE de Bakwa Mwanza, KAMWINA SAPU des Bajila Kasanga,). Son hégémonie a été contrecarrée par l'autorité coloniale belge (et par la suite par le Maréchal MOBUTU) de sorte qu'il a fini par se contenter de jouer le rôle de porte-parole des Bena Luluwa et non celui de roi souverain. Tel fut le cas en 1959 lorsque tous les chefs coutumiers des Bena Luluwa se sont réunis à MATAMBA (localité du chef KALAMBA à ± 25 Km de la ville de Kananga) autour de la personne du chef Muanangana

KALAMBA MANGOLE de Bakwa Katawa pour statuer sur le conflit Baluba-Luluwa de triste mémoire.<sup>xiii</sup>

Aussi pouvons-nous affirmer que le pouvoir politique traditionnel des Bena Luluwa était théoriquement entre les mains de la dynastie de KALAMBA, mais en réalité, nous sommes en présence d'une structure politique de type segmentaire, voire pyramidal avec une large autonomie des différents segments (clans, sous-clans). Dans une telle structure, les ordres donnés par les chefs sont diffus et l'unanimité devant des problèmes d'intérêt commun devient difficile à obtenir.

Mais comment cette organisation politique a-t-elle influencé les institutions économiques traditionnelles des Bena Luluwa ? C'est le thème de la section suivante.

### 2.3. Institutions économiques traditionnelles des Luluwa

Tout comme pour la plupart des peuples de l'Afrique noire, l'activité économique traditionnelle (précoloniale) des Bena Luluwa demeure fondamentalement une adaptation à leur milieu naturel.

Du point de vue géographique, la région des Bena Luluwa présente des paysages naturels fort variés. Son relief est dominé par un plateau d'altitude moyenne de 600-700m que la rivière Luluwa et ses nombreux affluents dissèquent en interfluves plats. Ces cours d'eau offrent plus de possibilités d'aménagement hydroélectrique que de navigation. La contrée jouit en outre d'un climat tropical humide (avec une saison sèche et une saison pluvieuse) aux savanes à galeries forestières pauvres. Son sous-sol est encore peu connu, mais célèbre pour ses gîtes diamantifères.<sup>xiv</sup>

Aussi l'activité économique traditionnelle des Bena Luluwa se résumait-elle dans les rubriques suivantes : agriculture de subsistance, chasse, pêche, élevage du petit bétail, artisanat, ramassage et collecte des produits végétaux.

Ces activités se pratiquaient concomitamment, mais dépendaient largement des variations saisonnières.

Bien plus, les tâches économiques se répartissaient entre les sexes ; il y avait des tâches réservées aux hommes et celles réservées aux femmes.

Quelques clans Luluwa avaient la réputation de disposer de certaines activités économiques prédominantes. Ainsi, il y avait des clans qui possédaient la réputation d'être des pêcheurs (Les Bakwa Meshi), des producteurs du sel végétal dit « indigène » ou « luepu lua mbanda » (les Bena Ngoshi). Les Bashila Kasanga et les Bakwa Kasanzu étaient passés maîtres dans l'art de fabriquer des outils et armes de fer.

En résumé, les Bena Luluwa vivaient au 19<sup>ème</sup> siècle dans trois zones plus ou moins distinctes quant à leur mode de vie. La rivière Luluwa formait une frontière naturelle entre les Luluwa orientaux (rive droite) et les occidentaux (rive gauche). L'actuelle ville de Kananga constituait la région centrale. A l'ouest, les habitants vivaient en forêt, et étaient plus chasseurs qu'agriculteurs ; à l'est, par contre, l'agriculture dominait ; c'est dans cette région, où une population très dense vivait sur les rives de la rivière Mwanzangoma, qu'une classe de forgerons exploitaient le minerai de fer dans les vallées. Les Luluwa orientaux faisaient aussi de la poterie.

La segmentation politique des Bena Luluwa ne les a pas empêchés d'organiser des circuits d'échanges entre différents groupes familiaux. On échangeait les produits de la chasse et de la pêche contre les céréales et autres produits agricoles cultivés (manioc, maïs, millet, sorgho, pistaches, haricots, patates douces...).

En l'absence d'un étalon commun dans les échanges, les Bena Luluwa pratiquaient le troc. Ils échangeaient biens contre biens avec ceci comme conséquence que la valeur d'échange des biens n'était pas fixe.

Mais la structure économique la plus pertinente fut le marché. Il était l'instance par excellence de la polarisation des échanges. Il a existé chez les Bena Luluwa deux types des marchés compte tenu de la qualité des produits à vendre et de l'origine des marchands : les marchés locaux et les marchés interrégionaux ou intertribaux.

Les premiers regroupaient la clientèle du village ou des villages voisins ; et les seconds concernaient les marchands des provenances diverses ou des régions éloignées ; leurs étalages étaient aussi riches que variés.

On pouvait trouver sur les marchés locaux surtout les vivres et quelques produits de l'industrie locale : les nattes, les instruments aratoires et la poterie.

Ces marchés se tenaient selon un cycle rotatif de 3 à 4 jours suivant la région. Le jour du marché était sacré ; on interdisait des travaux des champs.

Quant aux marchés intertribaux, ils se tenaient dans les zones frontalières. Ils facilitaient les échanges entre les Bena Luluwa et leurs voisins d'autres tribus, notamment les Bakete, les Bakuba, Balualua, les Basala-Mpasu. Ces deux derniers groupes introduisirent chez les Luluwa le gros bétail.

Au pays Kuba, un explorateur allemand travaillant pour le compte de Léopold II avait découvert dans la forêt une grande place libre de 40m sur 20, où, à un jour fixé les Bakete et les Bena Luluwa se donnaient rendez-vous pour échanger ivoire, bois à fard (kakula en Ciluba), poisson, sel, viande, nattes, tissus(raphia), d'une part, et esclaves, amulettes, poterie, de l'autre.xvi

Les marchés jouaient aussi un rôle extra-économique. Ils étaient des lieux de rencontres souhaitées et de divertissements, de transmission des messages et des habitudes à la mode d'une région à l'autre, voire des échanges culturels.

Mais en plus de ce système des marchés fixes, les Bena Luluwa ont pratiqué un autre circuit d'échanges d'un

genre nouveau, fruit de leurs relations avec les trafiquants Cokwe venus de l'Angola ; il s'agit du commerce à longue distance sous forme des caravanes (le commerce à grande échelle).

En effet, avec la suppression du mouvement de la traite atlantique des esclaves vers 1836, ce sont plutôt la cire d'abeilles, l'ivoire et plus tard le caoutchouc qui devinrent de grands produits du commerce luso-africain. Le peuple chasseur Cokwe qui s'était déjà engagé dans ce trafic fut contraint d'organiser la chasse des éléphants au delà du territoire angolais. Dans leur expansion, les Cokwe arrivèrent dans la région des Bena Luluwa, plus précisément chez le chef Mukenge-a-Tunsele où il y avait une grande quantité d'ivoire. Dès lors, il va s'établir un important réseau commercial entre les deux communautés entraînant de nombreuses modifications aussi bien sur le plan social, politique, culturel qu'économique chez le peuple Luluwa.

Les agglomérations Luluwa qui entrèrent en contact avec les trafiquants de l'Angola connurent un véritable essor économique. De nouveaux produits acquirent une valeur commerciale sur le marché, les marchands introduisirent des plantes nouvelles (coton p.ex), tandis que le long des itinéraires, les plantations s'agrandirent (faisant de certains villages de véritables greniers des vivres) afin de répondre aux besoins des caravanes.<sup>xvii</sup>

La spécificité de ce commerce résidait dans l'organisation des caravanes (sorte de pèlerinages). Les commerçants ou trafiquants luso-africains vendaient leurs produits en se déplaçant en groupes de 40 à 60 personnes, généralement des porteurs des marchandises suivant probablement le cycle rotatif des marchés locaux et interrégionaux. Leurs marchandises étaient constituées des produits européens et asiatiques. Mais parmi celles-ci le fusil acquit vite une importance spéciale chez les Bena Luluwa. Il était un signe de prestige, de grandeur, de puissance. Il a

favorisé l'émergence des grands chefs Luluwa parmi lesquels on peut mentionner tous ceux qui avaient voyagé en Angola à cette époque.

Il s'agit de Kapuku- Kankonde des Bakwa Beya (sur les rives de la Muanzangoma), Mfuamba-a-Luaba des Bakwa Tshilundu (sur la rive droite de la Lubi), Tshilunga Meso des Bena Mukangala ( rive droite de la Luluwa), Kongolo Moshi des Bena Mutshipayi (rive droite de la Luluwa), Mwamba Mputu des Bakwa Mushilu (sur les rives de Mwanzangoma), Sur la rive gauche de la Luluwa, nous avons le grand chef Mukenge-a-Tunsele, alias Kalamba de Bena Kashiya, Tshinkenke de Bakwa Tshidimba, Katende des Bakwa Mwanza, Tshilunga Mpumbu de Bena Ngoshi, etc.xviii

Par ailleurs, ce commerce introduisit quatre nouvelles valeurs d'échanges sur le marché des Bena Luluwa, utilisées comme de véritables monnaies : le cauris, les perles, les cotonnades et le laiton (alliage du cuivre et de zinc).

Après cette étude sommaire sur les institutions politico-économiques traditionnelles des Bena Luluwa, notre second chapitre tentera d'examiner certains de leurs éléments qui entravent de nos jours le développement de la Province du Kasai Occidental.

### **3.Institutions économique-politiques traditionnelles des Luluwa: Frein au développement de la province du Kasai Occidental ?**

#### **3.1. État des lieux**

De l'avis de nombreux observateurs et autres spécialistes des questions de développement, l'organisation économique de la Province du Kasai Occidental demeure limitée à quelques secteurs d'activités au faible revenu. Leur fonctionnement relève d'une économie de subsistance, caractéristique du sous-développement chronique. Il existe, à titre illustratif, pour l'ensemble de la Province une usine de

(ROFFE, BELTEXCO), un aéroport national... Le réseau routier, asphalté ou non, ainsi que la voie ferrée sont dans un état de dégradation fort avancé. L'eau potable et l'électricité constituent un luxe pour la quasi-totalité de la population.

D'une façon générale, les indicateurs du bien-être social de la population affichent un tableau plutôt sombre. Sa paupérisation est quasi constante. Et sur le plan national, la Province du Kasai Occidental se classe parmi les Provinces les plus pauvres de la RDC (Voir tableau n° 2).

Tableau n° 2 : Répartition provinciale de la pauvreté en RDC : 1996-1998

| Province           | PIB/habitant (\$) | Analphabétisme (%) | Mort précoce (%) | Population sans eau (%) | Population sans soins de santé | Insuffisance pondérale (<5 ans, %) | Calories /1jr | IPH-1 |
|--------------------|-------------------|--------------------|------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------|-------|
| Kinshasa           | 323               | 8,5                | 27               | 27                      | 48                             | 14                                 | 1989          | 25    |
| Bas-Congo          | 137               | 27                 | 36               | 45                      | 58                             | 17                                 | 1765          | 35    |
| Bandundu           | 32                | 32                 | 39               | 83                      | 65                             | 11                                 | 1942          | 43    |
| Equateur           | 25                | 31                 | 37               | 72                      | 81                             | 11                                 | 1816          | 44    |
| Province Orientale | 31                | 31                 | 39               | 67                      | 80                             | 11                                 | 1758          | 43    |
| Nord Kivu          | 110               | 30                 | 32               | 20                      | 52                             | 14                                 | 1741          | 31    |
| Sud Kivu           | 67                | 52                 | 49               | 38                      | 61                             | 13                                 | 1561          | 47    |
| Maniema            | 71                | 33                 | 40               | 74                      | 63                             | 13                                 | 1903          | 42    |
| Katanga            | 138               | 42                 | 37               | 76                      | 86                             | 17                                 | 2008          | 48    |
| Kasai Oriental     | 82                | 24                 | 39               | 74                      | 86                             | 11                                 | 1827          | 41    |
| Kasai Occidental   | 82                | 35                 | 42               | 73                      | 74                             | 16                                 | 1818          | 43    |

Source : Rapport National sur le développement humain 2000, PNUD, Kinshasa, 2000, p. 32

La ville de Kananga, siège des institutions provinciales, est essentiellement une ville administrative. Le chômage y est généralisé (absence de statistiques) et la vie y coûte cher. En l'absence des données statistiques, un dicton populaire exprime bien cette situation de survie et de misère chronique : « Kananga, mpanda wa tshiasa bakole, biasa mutekete waa muangalamu ». Ce qui signifie : « Ville de Kananga, le lieu de résidence des hommes forts, si un faible s'y aventure, il en déménage au plus vite ».

La cause principale de cette pauvreté généralisée réside non seulement dans la destruction prononcée des infrastructures de base, héritées de la colonisation belge, mais aussi dans la mauvaise répartition des richesses nationales. C'est le cas par exemple de la production artisanale du diamant de la ville de Tshikapa (une ville de la Province du Kasai Occidental). Seul 1% de cette production revient à la Province, ce qui ne veut pas dire nécessairement à la population elle-même.

Cette situation de pauvreté s'est aggravée ces dernières années à la suite de deux guerres d'agression très meurtrières dont la RDC a été victime de la part de ses voisins, le Ruanda et le Burundi et qui ont touché le Kasai Occidental.

Mais en dehors de ces causes exogènes, nous reconnaissons qu'il y a aussi des facteurs endogènes d'ordre culturel qui freinent le développement de la Province. Dans le cadre de notre étude, nous avons essayé de les épinglez à travers les institutions politiques et économiques traditionnelles des Bena Luluwa.

### 3.2. Les obstacles sur le plan politique

#### 3. 2. 1. Le système politique segmentaire

Nous avons vu plus haut que la structure politique de la tribu des Bena Luluwa est de type segmentaire. Ce système

suppose que chaque groupe clanique est autonome, indépendant vis-à-vis des autres. De nombreux chefs des clans acceptent difficilement de composer avec leurs pairs d'autres clans au risque de voir leur pouvoir(ou autorité) diminué et englouti dans un regroupement plus large. Dans un tel système, les décisions sont souvent diffuses, et il devient difficile d'établir un large consensus sur des questions d'intérêt général. Les chefs Luluwa arrivent difficilement à créer une cohésion interne, sous forme de grands partis politiques, susceptibles de favoriser le développement communautaire, à part la brève parenthèse de l'organisation « Luluwa-Frères » du temps de la guerre tribale et fratricide entre les deux Kasai à l'accession du pays à l'indépendance.

Ce chauvinisme clanique est aussi développé au niveau de la population. Le Muena Luluwa, très attaché à son village ou à son clan, a plus de considération envers les membres de son propre clan qu'envers ceux des clans ou villages voisins. Dès lors, les membres des autres clans que le sien sont considérés comme des étrangers, voire des non originaires, c'est-à-dire des personnes dont on doit se méfier. La compétence ou la qualité intellectuelle n'entrent pas en ligne de compte mais davantage la relation de consanguinité.

Cet esprit d'attachement à son village ou à son clan est à l'origine des nombreuses divisions et antagonismes entre les différents groupes familiaux des Bena Luluwa.

Nous assistons ainsi au Kasai Occidental à des conflits sentimentaux et discriminatoires sous les termes de « Bena » et de « Bakwa ».( Voir signification plus haut I.1)

Le cas le plus frappant de ce genre de conflits est celui de l'antagonisme entre les deux branches des Bena Luluwa : les « Bakwa Katawa » (descendants de l'ancêtre des Bena Luluwa, Nkole par l'un de ses fils Kabwe) et les « Bena Mutombo » (descendants également de l'ancêtre Nkole par l'un de ses fils MUTOMBO). Cette division, qui était tolérée

jusque-là, s'est vue transformée en antagonisme politique exacerbé à la suite du conflit entre le premier gouverneur provincial Barthélemy MUKENGE (Mukwa Katawa) et André Guillaume LUBAYA (Muena Mutombo) en 1962.xix

Cette opposition idéologique (entre modérés et nationalistes de l'époque) continue à diviser le peuple Luluwa en deux camps qui se regardent avec suspicion. Les représentants politiques de ces deux groupes s'entraccusent continuellement au niveau national pour la conquête du leadership, de sorte que la plupart des projets de développement de la Province sont torpillés. Il y a chez les Bena Luluwa un esprit d'autodestruction, un manque de valorisation de l'autre. Ils préfèrent par contre se faire diriger par un non-luluwa que par l'un des leurs. « Luluwa tshiowesha ba bende mayi », ce qui se traduit par « Le Luluwa aime faire la toilette aux autres ».

Il convient de signaler que le chef de l'Etat congolais de l'époque, le Président Mobutu, aurait profité de cet antagonisme clanique pour détourner le projet d'électrification du Kasai Occidental à partir des chutes Katende (sur la rivière Luluwa) au profit de la localité de Mobayi Mbongo, sa localité d'origine située au Nord de la province de l'Équateur.

Ce peuple n'a pas encore compris la sagesse du vieil adage selon lequel : « L'union fait la force ». ou, en ciluba : « Bungana ncisumbu, muntu nkayende bamulowa », ce qui signifie « le courage est dans le nombre, l'homme seul se fait assassiner ».

L'avenir de la province du Kasai des Occidental, estimons-nous, dépend de la manière dont le peuple Luluwa aura convenu de résoudre la question de sa cohésion interne comme une communauté organisée qui a son identité propre et des intérêts communs à promouvoir.

### 3.2.2. Le mythe du chef (Mfumu ou Mukalenge)

Du fait de son organisation politique de type segmentaire, le peuple Luluwa compte de nombreux roitelets. On dénote chez les Bena Luluwa un désir toujours plus grand de vouloir se faire valoir, de rechercher le leadership même contre la volonté de la majorité. Cette attitude conduit non seulement à l'antagonisme entre les différents groupements de Bena Luluwa, mais aussi à l'exclusion et à la marginalisation des autres tribus de la Province du Kasai occidental, mettant en danger la cohésion du tissu social de celle-ci. Trop souvent de nombreux conflits de pouvoir coutumier sont enregistrés à la mort du chef en place pour régler sa succession, étant donné les ambitions de différents prétendants au trône.

Le mythe du chef voudrait que celui-ci soit respecté, voire craint. Il ne peut pas être contredit par ses sujets. Car il est censé détenir le savoir et la sagesse qui lui permettent de présider aux destinées de toute la communauté. Il est le responsable du bien commun de tous ses sujets. En retour ceux-ci doivent lui témoigner une obéissance presque filiale.

Dans un tel contexte, exprimer ses idées ouvertement au chef ou à tout responsable d'une communauté devient synonyme d'insoumission chez les Bena-Luluwa, de manque de respect à l'autorité, voire un crime de lèse-majesté. Un dicton du terroir confirme également cela : «Diamba mukalenge, nditu diaamana bualu». Ce dicton est à l'image du fameux «Roma locuta, causa finita». Ce qui signifie : « Dès que Rome a parlé, la cause est entendue ».

La centralisation des initiatives devient ainsi une caractéristique des chefs et des responsables luluwa ; On ne peut rien entreprendre sans leur accord. Cela peut inhiber toute idée novatrice et génératrice de progrès.

#### **4. Les obstacles sur le plan économique**

L'économie de subsistance consiste principalement dans la production des biens destinés à la consommation domestique. Une telle économie permet la survie du groupe. Elle ne peut donc pas favoriser l'accumulation des capitaux et l'esprit de compétition devant stimuler la croissance économique d'une région.

Les Bena Luluwa ont pratiqué et continuent à pratiquer l'économie de subsistance. Leurs activités d'agriculture, d'élevage, de pêche et autres petits métiers servent avant tout à satisfaire les besoins immédiats et primaires.

En l'absence des emplois rémunérateurs due à la faillite de l'État congolais et au départ des investisseurs étrangers, beaucoup de familles dans la ville de Kananga se sont versées dans les activités informelles pour survivre et ainsi faire face à la crise économique qui frappe tout le pays.

Ce sont surtout les femmes qui tiennent les commandes de cette économie informelle. On en voit qui, à longueur de journées, circulent avec des articles à vendre sur la tête ou à bout de bras et de porte à porte. Ce commerce ambulante est non seulement coûteux pour la santé de ces femmes vendeuses (il concerne aussi les hommes) mais il prive la Province des taxes nécessaires à la réhabilitation des infrastructures publiques.

Les familles qui arrivent à réussir dans ces activités informelles créent leurs petites entreprises commerciales ou autres. Dans la plupart des cas, ces micro-entreprises à caractère familial sont confiées ou gérées par des proches parents sans compétence ni préparation. Leur prospérité est souvent hypothéquée.

La pression familiale est telle que le responsable d'une micro-entreprise ne peut ni sanctionner un parent ni prendre des décisions en sa défaveur lorsqu'il a commis une

faute grave. Il y a excès de tolérance à l'endroit des parents fautifs, voire une certaine complaisance.

De même, les commerçants Luluwa préfèrent travailler seuls. Ils s'associent difficilement avec ceux qui ne sont pas d'un même village, d'une même famille qu'eux. Les établissements commerciaux portent les noms des individus et de leurs familles, rarement ceux des associations. Or en travaillant uniquement avec les membres de sa famille ou de son clan, le gestionnaire Luluwa ne peut exercer une stricte rigueur économique dans ses rapports commerciaux. Un dicton dit que « Nyama muula kudi mulela, mukuabu ngwa mushinga, mukuabu ngwa dipa » (la viande achetée par un membre de famille, il en vend une partie et il en donne une autre en cadeau). Dans un tel contexte, un commerçant Luluwa risque de travailler à perte car le bénéfice est consommé d'avance en le distribuant entre membres de la famille élargie.

#### Le commerce à longue distance par bicyclette

La destruction des infrastructures routières au Kasai Occidental a rendu difficile la circulation des marchandises entre les différents marchés ou régions. Il n'est pas facile d'acheminer les biens de première nécessité depuis la ville de Kananga, centre de distribution, vers des régions consommatrices, particulièrement celles où se pratique l'exploitation artisanale du diamant. Il en va de même du transport des denrées alimentaires de l'intérieur de la Province, surtout en temps de disette, vers la ville de Kananga.

Face à ce grave problème d'infrastructures routières, le génie inventif du peuple Luluwa et l'énergie du désespoir ont créé le transport par bicyclette. Celui-ci rappelle l'époque du commerce luso-africain caractérisé par des caravanes

De quoi s'agit-il ? Lambert MUSEKA décrit ce commerce d'un type spécial en des termes pathétiques :

«La bicyclette a perdu ici sa fonction première de «véhicule» pour l'homme et a assumé celle, laissée vacante, d'un camion de transport à travers de vastes contrées, aux commandes d'un cycliste devenu piéton. Ce cycliste a transformé sa bicyclette traditionnelle : le cadre, le guidon, le porte-bagages sont renforcés afin de charger le vélo de plus ou moins 200Kgs de marchandises. Durant des jours et des nuits, l'ex-cycliste devra marcher et traîner toute la charge sur des centaines de kilomètres. Nos cyclistes-camionneurs se sont donnés le sobriquet de « Bayanda » singulier de « Kayanda » et signifiant « l'engagement par serment » ; sans doute, pour dire qu'ils sont les hommes - et quelques rares femmes aussi - du défi qui ont juré de vaincre leur difficile destin. Ils poussent péniblement leurs fardeaux en groupes pour atténuer les rigueurs de la marche et pour le plaisir de la compagnie. Cela leur permet aussi de se donner un coup de main à tour de rôle, lorsqu'il faut porter au sommet d'une colline la charge de chaque bicyclette... Nombreux sont des jeunes gens vigoureux en âge scolaire qui abandonnent ainsi l'école pour se lancer dans cette aventure extrêmement coûteuse pour leur santé. Le salaire qui leur est payé au terme de chaque déplacement est très dérisoire ( $\pm 50\$$  US) et sert à peine à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille de provenance».<sup>xx</sup> provenance.

## **5. Conclusion**

Notre étude tout en se situant dans le sillage de l, histoire culturelle et celui du développement, a essayé de démontrer comment les spécificités culturelles d'un peuple sont capables d'influencer le développement de toute une région.

Le sous- développement du Kasai Occidental relève de plusieurs facteurs. Mais les structures mentales de ses

habitants sont aussi déterminantes que les facteurs politiques et économiques.

L'analyse de la situation politique et économique traditionnelle des Bena Luluwa nous a permis d'épingler quelques éléments négatifs qui entravent le développement de la Province du Kasai Occidental. Les Bena Luluwa refusent-ils le développement ?

Certes, la culture seule n'explique pas tout. Mais, nous estimons que c'est principalement dans la culture kasaienne et plus précisément dans celle des Bena Luluwa qu'il faut essayer de trouver les racines profondes qui soutiennent ou entravent le développement de la Province du Kasai Occidental. Aussi estimons-nous que pour repenser un développement de qualité de cette Province, il est indispensable de prendre en considération les réalités socioculturelles de nombreuses tribus qui la composent. Elles sont des éléments moteurs qui permettent l'émergence d'un développement endogène et inculturé. Des politiques fondées sur une vision mécaniste du développement sont vouées à l'échec et ont peu de chances de réussir.<sup>xxi</sup>

Si les Bena Luluwa veulent contribuer à l'effort de la reconstruction de leur Province, ils doivent tenir compte des atouts suivants :

1° Surmonter les clivages claniques qui s'expriment en termes de : « Bakwa » et « Bena » et retrouver l'unité des différents groupements autour des projets communautaires de développement en s'inspirant d'autres dictons de leur patrimoine culturel comme celui-ci : « Mwasa nende mwanenu wa nyoko, nansha yeye Mubindji wa nkusu » (Celui qui habite avec toi est ton propre frère, même s'il appartient à la tribu des Babindji au totem du perroquet.)

2° Dans cette logique, les Bena Luluwa doivent se coaliser pour finaliser le projet de l'électrification du Kasai Occidental à partir des chutes de Katende comme source

d'énergie indispensable à toute entreprise d'industrialisation et de progrès économique.

3° En attendant la réalisation de ce grand projet, nous suggérons une meilleure organisation et rentabilisation des activités de l'économie informelle qui sont encore dominantes dans la Province.

Voilà épinglées quelques idées et analyses de situations qui sont susceptibles d'ouvrir un débat enrichissant sur l'avenir de notre Province, le Kasaï Occidental.

---

<sup>i</sup> Les termes « tribu » et « ethnies » sont souvent utilisés comme synonymes

Voir Léon de St Moulin, « Conscience Nationale et identités ethniques. Contribution à une culture de la paix » in Congo-

Afrique

n° 330, 1998, p. 587

Voir aussi Mabiala Mantuba, « La République Démocratique du Congo : Emergence d'une nation. » in Actes des quatrième

journees

philosophiques du Philosophat Saint Augustin, n° 10, 2001, pp.

25-26.

<sup>ii</sup> Ndaywel è Nziem I., Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain, Ed. Duculot, Belgique, 1997, P.144

<sup>iii</sup> Tshimbombo Mudiba P., La famille Bantu-Luluwa et le développement,

Rome, 1975, pp 80-81

<sup>iv</sup> Wafwana Kapanda Mbwebwe E., Naissance du peuple Luluwa. L'épopée de Kalamba Mukenge, Tournai, 2002, P.17

<sup>v</sup> Wafwana Kapanda Mbwebwe E., op. cit, 18

<sup>vi</sup> Ntambwe Luadia, « Les Luluwa et le commerce luso-africain(1870-1895)»

in Etudes d'histoire Africaine, VI, 1974, p.102

Voir aussi Tshimbombo Mudiba, P., op. cit, pp 92-93

<sup>vii</sup> Tshijuke Kabongo, « Histoire Politique des Bena Luluwa (1400-1966) »

in cahiers du CERKA, I, 1988, p. 25

Voir aussi Tshimbombo Mudiba, P., op. cit, pp. 109-132. Les auteurs donnent la liste des ramifications ou groupements de deux grandes familles de Bena Luluwa

- viii Kasonga Betukayi et Kabamba Kabata, « Le pays des Bena Luluwa : Cadre géographique », in cahiers du CERKA, I, 1988, p1  
D'après eux, les Bena Luluwa représentaient les 4/5 de la population de la ville de Kananga en 1988.
- ix Tshijuke Kabongo, op. cit., p. 26 L'auteur se réfère à J. Vansina.
- x Ndaywel è Nziem, op.cit. 148.
- xi Tshijuke Kabongo, op.cit.p27. Beaucoup d'intellectuels luluwa contestent l'existence d'un empire luluwa
- xii Tshimbombo Mudiba, op.cit. p27
- xiii Ndaywel è Nziem, op. cit., 525
- xiv Kasonga Betukayi et Kabamba Kabata, op. cit., p. 13
- xv 15Ntambwe Luandia, op. cit., p. 56
- xvi 16Ntambwe Luandia, op. cit., p. 82
- xvii 17Ntambwe Luandia, op. cit., p. 97
- xviii 18Ntambwe Luandia, op. cit., P. 73
- xix 19Tshijuke Kabongo, op. cit 45
- xx 20Museka Ntumba L., « Cyclistes camionneurs », in Karibu, n° 111, 2003, P.8
- xxi 21Bongo Pasi Moke, « Repenser le développement de l'Afrique », in Congo-Afrique, n° 379, p. 560



## POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Semeur du Kasai (LSK) est publié par l'Institut supérieur de développement rural (ISDR) en collaboration avec l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI), au rythme de deux numéros par année. Cette revue est consacrée à la recherche pluridisciplinaire.

Elle s'adresse aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants ainsi qu'à tous ceux que concernent des champs scientifiques de notre temps.

Les textes sont principalement publiés en langue française et en ciluba.

Chaque numéro comporte trois sections : les articles, la création littéraires et les comptes rendus.

La revue est dotée d'un comité de sélection. Chaque texte est évalué par au moins trois appréciateurs qui suggèrent éventuellement des modifications. La décision finale de publier un texte appartient au comité de rédaction.

### PRESENTATION D'UN MANUSCRIT

L'auteur doit joindre à son article un résumé en français d'environ huit lignes et une version ciluba de ce résumé.

L'auteur doit s'assurer que les références sont exactes et présentées selon les normes de la revue, comme dans les exemples qui suivent :

TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. (2002) : *L'aventure de la langue luba au Congo-Kinshasa*, Sudbury, Glopro.

VINCKE, J. (1979) : « La base pragmatico-sémantique d'une grammaire générative naturelle », *Africanistique*, n° 7.

L'auteur doit aussi préciser les renvois aux références dans le texte, par ordre alphabétique, comme dans les exemples qui suivent :

Cette notion fut expliqué par Mukenge Shabantu (2006, p.76)

Cette notion est fréquente dans les travaux récents, cf. Anubetu (2003), Badibanga (2001, 2004), Walelu (2002).

Avant d'expédier son texte, l'auteur doit vérifier la numérotation des sections et sous-sections de sorte que l'Introduction soit numérotée <1.> et utiliser le système d'enchâssement décimal (1, 1.1, 1.1.1, etc.). Les notes et leur numérotation doivent également faire l'objet de vérifications.

L'auteur doit envoyer son article par e-mail à l'ISDR ou l'ISDI.

L'auteur doit donner son adresse complète. La rédaction se réserve le droit de faire des corrections de détail quant au style et à la présentation.

À titre indicatif, nous donnons une approximation de la longueur acceptable :

Article : 15-22 pages. Note : 4-8 pages. Compte rendu : 3-6 pages.

Les manuscrits refusés ne sont pas retournés aux auteurs.



MEMBRE DU GROUPE SCARRINI

Québec, Canada

2007

**Imprimé au Canada**

## SOMMAIRE

**Infirmité d'origine nerveuse centrale dans la ville de Kananga**

Olivier Roger Kabatuakuidi Bakajika

Patrice Munabe Kambala Kamuyaya

**Dimension, mesures et perception de la pauvreté face aux enjeux de développement du Kasai occidental**

Modeste Bukasa T.

**La fabrication de briques cuites: une réponse à l'amélioration de l'habitat**

Joseph Mputu Ilunga

**L'alphabétisation fonctionnelle : réparation des lacunes ou préparation au développement du Kasai?**

Florent Walelu Katshina

**Conditions de relance des coopératives d'épargne et de crédit à Kananga**

Mulamba Katoka

Joseph Mputu Ilunga

**Éducation et défis d'aujourd'hui face au développement intégral du Kasai**

Beya Ngindu

**Déictiques et énoncés en français**

José Tshisungu wa Tshisungu

**Impact des institutions politiques et économiques traditionnelles des Luluwa sur le développement du Kasai occidental**

Jacques Kanku Shokotshi